

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

OFFICIAL LANGUAGES

Chair:

The Honourable CLAUDETTE TARDIF

Monday, May 30, 2016
Monday, June 6, 2016

Issue No. 5

Seventh and eighth meetings:

Study on the application of the Official Languages Act
and of the regulations and directives made under it,
within those institutions subject to the Act

APPEARING:

The Honourable Scott Brison, P.C., M.P.,
President of the Treasury Board

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

LANGUES OFFICIELLES

Présidente :

L'honorable CLAUDETTE TARDIF

Le lundi 30 mai 2016
Le lundi 6 juin 2016

Fascicule n° 5

Septième et huitième réunions :

Étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles
ainsi que des règlements et instructions en découlant,
au sein des institutions assujetties à la loi

COMPARAÎT :

L'honorable Scott Brison, C.P., député,
président du Conseil du Trésor

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable Claudette Tardif, *Chair*

The Honourable Rose-May Poirier, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

- | | |
|---|-------------------------------|
| * Carignan, P.C.
(or Martin)
Fraser | Jaffer
Maltais
McIntyre |
| * Harder, P.C.
(or Bellemare) | Rivard
Seidman |

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Fraser replaced the Honourable Senator Munson (*May 17, 2016*).

The Honourable Senator Maltais replaced the Honourable Senator Mockler (*May 17, 2016*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
LANGUES OFFICIELLES

Présidente : L'honorable Claudette Tardif

Vice-présidente : L'honorable Rose-May Poirier

et

Les honorables sénateurs :

- | | |
|---|-------------------------------|
| * Carignan, C.P.
(ou Martin)
Fraser | Jaffer
Maltais
McIntyre |
| * Harder, C.P.
(ou Bellemare) | Rivard
Seidman |

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Fraser a remplacé l'honorable sénateur Munson (*le 17 mai 2016*).

L'honorable sénateur Maltais a remplacé l'honorable sénateur Mockler (*le 17 mai 2016*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, May 30, 2016
(11)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5 p.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Claudette Tardif, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Fraser, Jaffer, Maltais, McIntyre, Poirier, Seidman and Tardif (7).

Other senator present: The Honourable Senator Gagné (1).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, February 3, 2016, the committee continued its study on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

APPEARING:

The Honourable Scott Brison, P.C., M.P., President of the Treasury Board.

WITNESSES:*Treasury Board of Canada Secretariat:*

Anne-Marie Smart, Chief Human Resources Officer;

Marc Tremblay, Executive Director, Official Languages Centre of Excellence.

Office of the Commissioner of Official Languages:

Graham Fraser, Commissioner of Official Languages;

Mary Donaghy, Assistant Commissioner, Policy and Communications Branch;

Pascale Giguère, Senior Counsel and Manager, Legal Affairs Branch;

Ghislaine Saikaley, Assistant Commissioner, Compliance Assurance Branch.

The chair made a statement.

Minister Brison made a statement and, together with Ms. Smart and Mr. Tremblay, answered questions.

At 6:07 p.m., the committee suspended.

At 6:14 p.m., the committee resumed.

The chair made a statement.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 30 mai 2016
(11)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 heures, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Claudette Tardif (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Fraser, Jaffer, Maltais, McIntyre, Poirier, Seidman et Tardif (7).

Autre sénatrice présente : L'honorable sénatrice Gagné (1).

Également présente : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 3 février 2016, le comité poursuit son étude de l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

COMPARAÎT :

L'honorable Scott Brison, C.P., député, président du Conseil du Trésor.

TÉMOINS :*Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :*

Anne-Marie Smart, dirigeante principale des ressources humaines;

Marc Tremblay, directeur exécutif, Centre d'excellence en langues officielles.

Commissariat aux langues officielles :

Graham Fraser, commissaire aux langues officielles;

Mary Donaghy, commissaire adjointe, Direction générale des politiques et des communications;

Pascale Giguère, avocate principale et gestionnaire, Direction des affaires juridiques;

Ghislaine Saikaley, commissaire adjointe, Direction générale de l'assurance de la conformité.

La présidente fait une déclaration.

Le ministre Brison fait une déclaration puis, avec Mme Smart et M. Tremblay, répond aux questions.

À 18 h 7, la séance est suspendue.

À 18 h 14, la séance reprend.

Le président fait une déclaration.

Mr. Fraser made a statement and, together with Ms. Donaghy, Ms. Giguère and Ms. Saikaley, answered questions.

At 7:06 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, June 6, 2016
(12)

[English]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:31 p.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Claudette Tardif, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Fraser, Maltais, McIntyre, Poirier, Rivard, Seidman and Tardif (7).

Other senator present: The Honourable Senator Gagné (1).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, February 3, 2016, the committee continued its study on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESS:

Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities:

Rodrigue Landry, Associate Researcher.

The chair made a statement.

Mr. Landry made a statement and answered questions.

At 6:43 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

M. Fraser fait une déclaration puis, avec Mme Donaghy, Mme Giguère et Mme Saikaley, répond aux questions.

À 19 h 6, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 6 juin 2016
(12)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 h 31, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Claudette Tardif (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Fraser, Maltais, McIntyre, Poirier, Rivard, Seidman et Tardif (7).

Autre sénatrice présente : L'honorable sénatrice Gagné (1).

Également présente : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 3 février 2016, le comité poursuit son étude de l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOIN :

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques :

Rodrigue Landry, chercheur associé.

La présidente fait une déclaration.

M. Landry fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 18 h 43, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Maxwell Hollins

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, May 30, 2016

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5 p.m. to continue its study on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act.

Senator Claudette Tardif (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: I call the meeting to order. My name is Claudette Tardif, a senator from Alberta, and I am pleased to chair this evening's meeting. Before I give the floor to the witnesses, I would like to invite the members of the committee to introduce themselves, starting on my right.

Senator McIntyre: Paul McIntyre, senator from New Brunswick.

Senator Gagné: Raymonde Gagné, senator from Manitoba.

Senator Seidman: Judith Seidman from Montreal, Quebec.

Senator Maltais: Ghislain Maltais from Quebec.

Senator Jaffer: Mobina Jaffer from British Columbia.

The Chair: The committee is continuing its study on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act.

We are very pleased to welcome the Honourable Scott Brison, an MP and President of the Treasury Board, Anne-Marie Smart, Chief Human Resources Officer of the Treasury Board, and Marc Tremblay, Executive Director of the Official Languages Centre of Excellence of the Treasury Board Secretariat.

Minister Brison, on behalf of the members of this committee, I thank you for being here today. This is your first appearance before the committee, and we would like to thank you and the members of your team for your invaluable presence. I understand you have opening remarks. The senators will have questions for you afterwards. I turn the floor over to you, Mr. Minister.

Hon. Scott Brison, P.C., M.P., President of the Treasury Board: Thank you very much. First, I see that Graham Fraser is here today. I would like to thank him and congratulate him as the Commissioner of Official Languages for the excellent work he has done in the past 10 years for Canada. It is always a pleasure to see you, Graham.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 30 mai 2016

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 heures, pour poursuivre son étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi.

La sénatrice Claudette Tardif (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Je déclare la réunion ouverte. Je m'appelle Claudette Tardif et je suis sénatrice de l'Alberta. Je suis heureuse de présider la réunion de ce soir. Avant de passer la parole aux témoins, j'inviterais les membres du comité à bien vouloir se présenter en commençant à ma droite.

Le sénateur McIntyre : Paul McIntyre, sénateur du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Gagné : Raymonde Gagné, sénatrice du Manitoba.

La sénatrice Seidman : Judith Seidman, de Montréal, au Québec.

Le sénateur Maltais : Ghislain Maltais, du Québec.

La sénatrice Jaffer : Mobina Jaffer, de la Colombie-Britannique.

La présidente : Le comité poursuit son étude spéciale sur l'application de la Loi sur les langues officielles ainsi que des règlements et instructions en découlant au sein des institutions assujetties à la loi.

Nous avons le plaisir d'accueillir ce soir l'honorable Scott Brison, député et président du Conseil du Trésor, Mme Anne-Marie Smart, dirigeante principale des ressources humaines du Secrétariat du Conseil du Trésor, et M. Marc Tremblay, directeur exécutif du Centre d'excellence en langues officielles du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Monsieur le ministre, au nom des membres du comité, je vous remercie de votre participation à notre réunion ce soir. C'est votre première visite devant le comité, et nous tenons à vous remercier de votre précieuse présence ainsi que de celle des membres de votre équipe. Je sais que vous avez une présentation à faire, ensuite les sénateurs vous poseront des questions. Je vous donne la parole, monsieur le ministre.

L'honorable Scott Brison, C.P., député, président du Conseil du Trésor : Merci beaucoup. Tout d'abord, je constate que Graham Fraser est ici aujourd'hui. J'aimerais le remercier et le féliciter à titre de commissaire aux langues officielles pour l'excellent travail qu'il a accompli depuis 10 ans pour le Canada. C'est toujours un plaisir de vous voir, Graham.

I would like to thank all the committee members for inviting me to appear here this evening. I am pleased to speak to you about our government's commitment to official languages and my role, in particular, as President of the Treasury Board.

As the committee members know, our Prime Minister cares about our two official languages. He has experienced our linguistic duality across Canada. I grew up in an anglophone community in Nova Scotia. I never had to give bilingualism much thought. I did not listen to a lot of Robert Charlebois or watch *La Soirée du Hockey*. Like others, I learned French in Ottawa.

[English]

Today I have two lovely 27-month-old daughters who are growing up bilingual. I spend holidays frequently with my in-laws who live in the countryside outside of Drummondville.

[Translation]

My daughters' names are Rose and Claire. We chose names that could be pronounced perfectly in both official languages. In fact, we speak to them in both languages all the time, but I fear that they will develop my accent in French.

[English]

Being married to a Quebecer has been a great gift because it has made me part of a francophone family, giving me the gift of both language and culture.

[Translation]

Today, I like music by the group Les Trois Accords and watch films like *Crazy* and *La grande séduction*.

[English]

It's with that mindset — having grown up in an anglophone community and family in rural Nova Scotia, but being married into a Quebec family who speaks French almost exclusively when I'm with them and as part of my life — that I take on my responsibilities as President of the Treasury Board in regard to the Official Languages Act. These responsibilities were made clear by the Prime Minister in my mandate letter, which of course is posted publicly.

Official languages is one of the key priorities set out in my mandate letter. More specifically, I have been mandated to "Ensure that all federal services are delivered in full compliance with the Official Languages Act, supported by the Minister of Canadian Heritage."

J'aimerais remercier tous les membres du comité de m'avoir invité à comparaître ici ce soir. C'est avec plaisir que je vous parlerai de l'engagement de notre gouvernement envers les langues officielles et, en particulier, de mon rôle en tant que président du Conseil du Trésor.

Comme les membres du comité le savent, notre premier ministre a à cœur nos deux langues officielles. Il a vécu l'expérience de notre dualité linguistique partout au Canada. J'ai grandi en Nouvelle-Écosse dans une communauté anglophone. Je n'avais pas à me poser beaucoup de questions sur le bilinguisme. Je n'écoutais pas beaucoup de Robert Charlebois ni *La Soirée du Hockey*. J'ai appris le français, comme d'autres, à Ottawa.

[Traduction]

Aujourd'hui, j'ai deux adorables petites filles de 27 mois qui grandissent dans les deux langues. Je passe souvent des vacances avec ma belle-famille qui habite à la campagne, près de Drummondville.

[Français]

Mes filles s'appellent Rose et Claire. Nous avons choisi des noms qui se prononcent parfaitement dans les deux langues officielles. En fait, nous leur parlons dans les deux langues tout le temps, mais je crains qu'elles ne développent mon accent en français.

[Traduction]

C'est un magnifique cadeau d'être marié à un Québécois, parce que je suis ainsi entré dans une famille francophone, ce qui m'a donné la chance de vivre dans les deux langues et les deux cultures.

[Français]

Aujourd'hui, j'aime la musique du groupe Les Trois Accords et écouter des films comme *Crazy* ou *La grande séduction*.

[Traduction]

C'est dans cet état d'esprit — ayant grandi dans un milieu et dans une famille anglophones dans la campagne en Nouvelle-Écosse, mais marié à un francophone et intégré à une famille québécoise qui parle presque exclusivement le français lorsque je suis avec elle et qui fait maintenant partie de ma vie — que j'assume mes responsabilités à l'égard de la Loi sur les langues officielles en qualité de président du Conseil du Trésor. Ces responsabilités ont été formulées clairement par le premier ministre dans ma lettre de mandat qui, naturellement, est affichée publiquement.

Les langues officielles constituent l'une des grandes priorités établies dans ma lettre de mandat. J'ai reçu notamment le mandat suivant : « En collaboration avec la ministre du Patrimoine canadien, veiller à ce que tous les services fédéraux soient offerts en parfaite conformité avec la Loi sur les langues officielles. »

My responsibilities, in terms of my role, fall principally within the scope of three parts of the act. Part IV concerns the communications with and services to the public. Part V is about the language of work. Within reason, federal public servants should be able to work in the official language of their choice. Part VI concerns the employment of both French-speaking and English-speaking Canadians in federal institutions to ensure their full participation.

[*Translation*]

As President of the Treasury Board, I must present an annual report to Parliament that describes the progress made within federal institutions in the application of the act. I would like to share with the committee a few highlights from the most recent annual report.

[*English*]

The Government of Canada offers services to the public through more than 11,000 offices and points of service in nearly 200 federal institutions across the country and abroad. Thirty-five per cent of these offices offer services in both French and English. The latest report for 2014-15 demonstrates that over 95 per cent of employees who provide front-line services to Canadians and supervisors across the federal public service meet the language requirements of their position.

When it comes to the participation rates of anglophones and francophones, these have remained fairly stable over the past 10 years.

[*Translation*]

As of March 31, 2015, anglophone representation in all federal institutions was close to 73 per cent, and francophone representation was 26 per cent.

[*English*]

That closely resembles the 2011 census data, where 75 per cent of Canadians reported English as their first spoken language and 23 per cent reported French. It tells us that both official language groups continue to be represented in the public service, commensurate with the broader population, and that there are fair and equitable opportunities for both anglophones and francophones to obtain employment in the public service.

The annual report also highlights measures being undertaken by federal institutions to create and maintain a bilingual work environment, in addition to ensuring that all services and communications to the public are done in compliance with the act.

[*Translation*]

The institutions have also set performance objectives in connection with Parts IV, V and VI of the act, and have included them in the public servant performance agreements.

Les responsabilités qui m'incombent relèvent principalement de trois parties de la loi : la partie IV, qui concerne les communications avec le public et la prestation des services; la partie V, qui régit la langue de travail — les fonctionnaires fédéraux devraient pouvoir travailler dans la langue officielle de leur choix dans les limites du raisonnable —; et la partie VI, qui concerne l'embauche de Canadiens d'expression française et d'expression anglaise dans les organismes fédéraux de façon à assurer une pleine participation des deux groupes.

[*Français*]

À titre de président du Conseil du Trésor, je dois présenter un rapport annuel au Parlement qui décrit les progrès accomplis au sein des institutions fédérales en ce qui concerne l'application de la loi. J'aimerais partager avec le comité quelques points saillants du dernier rapport annuel.

[*Traduction*]

Le gouvernement du Canada offre des services à la population dans plus de 11 000 bureaux et points de service rattachés à près de 200 organismes fédéraux répartis partout au pays et à l'étranger. Trente-cinq pour cent de ces bureaux offrent des services en français et en anglais. Le dernier rapport portant sur l'exercice 2014-2015 montre que plus de 95 p. 100 des employés qui fournissent des services de première ligne aux Canadiens et des superviseurs de toute la fonction publique fédérale satisfont aux exigences en matière de langues officielles de leur poste.

La participation des anglophones et des francophones est demeurée assez stable depuis 10 ans.

[*Français*]

En date du 31 mars 2015, la participation des anglophones dans toutes les institutions fédérales était d'à peu près 73 p. 100, et celle des francophones, de 26 p. 100.

[*Traduction*]

Ces données ressemblent beaucoup à celles du recensement de 2011, selon lesquelles 75 p. 100 des Canadiens ont indiqué parler l'anglais et 23 p. 100, le français. Elles montrent donc que la participation des deux groupes de langues officielles à la fonction publique demeure proportionnelle à leur représentation dans la population canadienne et que les deux groupes ont des possibilités justes et équitables d'obtenir un emploi dans la fonction publique.

Le rapport annuel met également en lumière les mesures prises par les organismes fédéraux pour créer et maintenir un milieu de travail bilingue, en plus de veiller à ce que tous les services et toutes les communications destinés à la population respectent la loi.

[*Français*]

Les institutions ont également établi des objectifs de rendement en lien avec les parties IV, V et VI de la loi et les ont inclus dans l'entente de rendement des fonctionnaires, le cas échéant.

[English]

Another important step is the establishment of official language champions and persons within departments and agencies for official languages. These people meet regularly to share best practices, as they are responsible for the promotion and respect of official languages in their institutions. They discuss performance and develop strategies to maintain and monitor progress.

[Translation]

These are significant measures, but we must do more. We know that the departments and agencies are facing challenges in their implementation of the act. For instance, we can easily lose sight of best practices and knowledge sharing because of the turnover of official languages champions and official language coordinators. We need effective social networks to exchange and improve best practices and good advice.

We have the opportunity to have a bilingual public service. It is important that language skills continue to be valued at work and that new employees take steps to develop the skills required at the start of their career. The institutions must continue to promote a workplace that encourages the use of both official languages and maintaining language skills.

[English]

Adapting to the evolution of social media and other technological advancements represents a challenge for federal institutions, but it also represents an opportunity. Social media is one of the most effective and popular ways or means to reach the public. It's important that everything we do respects the act and is in compliance with the act.

[Translation]

We also have golden opportunities in front of us. I often think about this when my parents-in-law speak with my daughters on Skype. They are francophone. If my francophone parents-in-law can speak to my daughters from one end of the country to the other, how is it that we are not using these technologies to establish links between all Canadians living in a minority language context? The tools available should allow us to offer unprecedented access to bilingual services. Not only is our government committed to offering all federal services in strict observance of the act, but there are also opportunities to go beyond our obligations.

[English]

To put it in context, when we're Skyping with my francophone parents in-law and our daughters are talking with their grandparents in French by Skype, I think sometimes of the

[Traduction]

Une autre mesure importante a été la nomination de champions et de personnes chargées des langues officielles dans les ministères et les organismes. Ces gens se réunissent régulièrement pour mettre en commun leurs pratiques exemplaires, étant donné qu'ils doivent favoriser et faire respecter les langues officielles dans leurs organismes. Ils parlent de leur rendement et élaborent des stratégies pour conserver et surveiller les progrès.

[Français]

Ce sont des mesures importantes, mais nous devons en faire plus. Nous savons que les ministères et agences font face à des défis dans leur mise en œuvre de la loi. Par exemple, on peut facilement perdre de vue les pratiques exemplaires et le partage des connaissances en raison du roulement des champions des langues officielles et des responsables des langues officielles. Nous avons besoin de réseaux sociaux efficaces afin d'échanger et d'améliorer les pratiques exemplaires et les bons conseils.

Nous avons la chance d'avoir une fonction publique bilingue. Il est important que les compétences linguistiques continuent d'être valorisées au travail et que les nouveaux employés prennent des mesures pour développer les compétences nécessaires en début de carrière. Les institutions doivent continuer à promouvoir un endroit de travail qui encourage l'usage des deux langues officielles et le maintien des compétences linguistiques acquises.

[Traduction]

Il n'est pas facile pour les organismes fédéraux de suivre l'évolution des médias sociaux et des autres avancées technologiques, mais cela représente également de bonnes occasions à saisir. Les médias sociaux constituent l'un des moyens les plus efficaces et les plus populaires pour joindre la population. Il est toutefois important de veiller à ce que tout ce que nous faisons respecte la loi.

[Français]

Nous avons aussi des occasions en or devant nous. J'y pense souvent lorsque mes beaux-parents communiquent avec mes filles par Skype. Ils sont francophones. Si mes beaux-parents francophones peuvent communiquer d'un bout à l'autre du pays avec mes filles, comment se fait-il qu'on ne tire pas partie de ces technologies pour tisser des liens entre tous les Canadiens qui se trouvent dans un contexte de langue minoritaire? Les outils à notre disposition devraient nous permettre d'offrir un accès sans précédent à des services bilingues. Non seulement notre gouvernement s'engage à ce que tous les services fédéraux soient offerts dans le strict respect de la loi, mais il existe aussi des occasions d'aller au-delà de nos obligations.

[Traduction]

Lorsque nous communiquons avec mes beaux-parents francophones par Skype et que nos filles parlent avec leurs grands-parents en français, je pense parfois aux usages possibles

opportunities that could exist for to us greater utilize technology within the public service. I'll give you an example. If you go into a Service Canada office in small town Nova Scotia, where there may not be a francophone providing a service, there's a telephone that you can use in these Service Canada offices to speak with a francophone about your issue with the Government of Canada. What is the potential for us to have the audio capacity for you to speak with someone in the language of your choice as you receive a service and also to be engaged with them by using visual technology? We know that the potential is there.

One of the things I appreciate, in terms of the work of this committee and the other committee with whom I just met in the other place, is to have your input as to ways that we can use technology.

[Translation]

To provide more services to Canadians in both official languages.

[English]

I'm happy to be here with you today. I very much appreciate the opportunity.

[Translation]

I would like to congratulate the committee on its work. I am very happy to speak with you today and to be able to count on your ongoing commitment.

The Chair: Thank you, Mr. Minister. Before moving on to questions, I would like to introduce Senator Fraser from Quebec.

[English]

Senator McIntyre: Thank you for being here with us today. Thank you for your presentation. Over the years, the Treasury Board Secretariat has established working groups, for example, active offer, language of work, language training and skills, maintenance and official languages research. Would you be kind enough to elaborate a bit on those working groups?

Mr. Brison: Treasury Board is the employer for the Government of Canada working with departments and all departments and agencies. I'm going to ask Anne-Marie or Marc to elaborate on some of the work.

Within even our briefings, it's very important that public servants feel free to operate in the language of their choice.

[Translation]

I would like to thank our officials from the Treasury Board for their patience. I know that it is demanding for them when I speak in French.

que nous pourrions faire de la technologie dans la fonction publique. Je vais vous donner un exemple. Un bureau de Services Canada d'une petite ville de la Nouvelle-Écosse peut ne pas avoir un francophone pour servir le public, mais il y a un téléphone que quelqu'un peut utiliser pour parler avec un fonctionnaire francophone au sujet d'un service requis du gouvernement du Canada. Quelle possibilité s'offre à nous d'ajouter à la capacité de parler avec un fonctionnaire dans la langue officielle de son choix celle de voir cette personne également pendant la prestation du service? Nous savons que la possibilité existe.

Ce qui me plaît beaucoup de votre travail et de celui du comité que je viens de rencontrer à l'autre endroit, c'est d'avoir, entre autres, vos idées sur les utilisations possibles de la technologie.

[Français]

Pour fournir davantage de services aux Canadiens dans les deux langues officielles.

[Traduction]

Je suis heureux d'être ici avec vous, aujourd'hui. Je vous suis reconnaissant de m'offrir cette possibilité de m'adresser à vous.

[Français]

Je tiens à féliciter le comité pour son travail. Je suis très heureux de discuter avec vous aujourd'hui et de pouvoir compter sur votre engagement continu.

La présidente : Je vous remercie, monsieur le ministre. Avant de passer à la période des questions, j'aimerais présenter la sénatrice Fraser, du Québec.

[Traduction]

Le sénateur McIntyre : Merci d'être avec nous aujourd'hui et merci pour votre déclaration. Au fil des ans, le Secrétariat du Conseil du Trésor a mis sur pied divers groupes de travail, comme ceux sur l'offre active, sur la langue de travail, sur la formation linguistique et le maintien des acquis et sur la recherche en langues officielles. Auriez-vous l'obligeance de nous donner des détails sur ces groupes de travail?

M. Brison : Le Conseil du Trésor est l'employeur pour le gouvernement du Canada; il travaille avec tous les ministères et les organismes. Je vais demander à Anne-Marie ou à Marc de vous parler plus en détail d'une partie du travail qui y est effectué.

Même dans nos séances d'information, il est très important que les fonctionnaires se sentent libres d'utiliser la langue de leur choix.

[Français]

J'aimerais remercier nos fonctionnaires du Conseil du Trésor pour leur patience. Je sais que c'est exigeant pour eux quand je parle en français.

[English]

However, we do try to do so, I think in every department and agency. Treasury Board encourages these working groups. Perhaps Marc or Anne-Marie could add something.

Anne-Marie Smart, Chief Human Resources Officer, Treasury Board of Canada Secretariat: It's Marc for the working group.

Marc Tremblay, Executive Director, Official Languages Centre of Excellence, Treasury Board of Canada Secretariat: You've probably read about this in our annual report. Various issues requiring further study, further discussion or sharing of good practices are identified through our networks of persons responsible for official languages through champions responsible for official languages. They tell us what they need help with in order to improve their performance. Basically, at Treasury Board Secretariat we provide the room, the hall, the speakers, the information, the documents and the experts in order to provide them with the opportunity to discuss various topics such as active offer and to identify, where required or where available, the better practices, to identify some tools, to see whether one department might have had a particular success using a given strategy, and then to see whether that might not be shared with others. All these working groups basically have the same premise. We bring interested persons responsible and champions together with our resources in order to better advise and provide support.

Senator McIntyre: Minister, when you took office, you received a mandate letter setting out specific commitments with respect to official languages. What are your current official languages priorities? Which of the top priorities identified in your mandate letter should be addressed first?

Mr. Brison: You are quite right, senator, that they were outlined in both my mandate letter and Minister Joly's mandate letter because we share responsibility.

Within the public service, progress has been made to ensure that public servants have the ability to operate and to communicate in the language of their choice, but I believe very strongly that we need to do more. Right now, we're dealing with several objectives within the public service with a broader view of modernizing the public service and dealing with an aging public service. The average age for new hires within the public service is now 36. We are not having as much success as we ought to be in attracting millennials to the public service. One of the things we want to do as we modernize the public service and attract more millennials to the public service is also modernize how we enable people to become bilingual.

[Traduction]

Toutefois, nous essayons de le faire, dans tous les ministères et tous les organismes. Le Conseil du Trésor encourage ces groupes de travail. Marc ou Anne-Marie pourraient peut-être ajouter quelque chose à ce sujet.

Anne-Marie Smart, dirigeante principale des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Marc peut vous parler du groupe de travail.

Marc Tremblay, directeur exécutif, Centre d'excellence en langues officielles, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Vous avez probablement lu sur ce sujet dans notre rapport annuel. Nos réseaux de responsables et de champions des langues officielles repèrent les questions qui nécessitent un examen ou des discussions plus approfondies ou encore la mise en commun des pratiques exemplaires. Ils nous informent de l'aide dont ils ont besoin pour améliorer les choses. Fondamentalement, ce que nous faisons au Secrétariat du Conseil du Trésor, c'est de fournir la salle, les conférenciers, l'information, les documents et les experts pour leur permettre de discuter de divers sujets, comme l'offre active de services, et de repérer, lorsque cela est requis ou possible, les pratiques exemplaires ou certains outils ou encore de voir si une stratégie qui a donné de bons résultats dans un ministère ou un organisme peut être mise à profit ailleurs. Tous ces groupes de travail reposent essentiellement sur le même principe. Nous réunissons des responsables et des champions avec nos ressources pour fournir des conseils avisés et un soutien actif.

Le sénateur McIntyre : Monsieur le ministre, lorsque vous êtes entré en fonction, vous avez reçu une lettre de mandat faisant état d'engagements précis en matière de langues officielles. Quelles sont actuellement vos priorités dans ce domaine? Qu'est-ce qui est le plus important dans votre lettre de mandat et qui nécessite une intervention immédiate?

M. Brison : Vous avez tout à fait raison, monsieur le sénateur. Ces priorités ont été énoncées dans ma lettre de mandat et dans celle de la ministre Joly, parce que nous partageons cette responsabilité.

Dans la fonction publique, des progrès ont été réalisés pour que les fonctionnaires aient la possibilité de travailler et de communiquer dans la langue de leur choix, mais je crois très sincèrement qu'il faut faire davantage. Actuellement, nous poursuivons plusieurs objectifs dans la fonction publique que nous cherchons à moderniser et à rajeunir. L'âge moyen des recrues est de 36 ans. Nous ne réussissons donc pas à attirer les post-boomers comme nous le devrions. Dans les efforts que nous déployons pour moderniser la fonction publique et attirer plus de post-boomers, nous cherchons également à moderniser les façons de permettre aux gens de devenir bilingues.

[*Translation*]

I learned French here, in Ottawa. It is a big challenge, but I believe that we need to change our approach when it comes to MPs, senators and public servants.

[*English*]

In terms of the mandate and the responsibilities I share with Minister Joly, the work we do is very important in terms of ensuring that our public service becomes more bilingual and that the services we provide Canadians respect the act. However, I think there is something bigger, and I have talked to Minister Joly about this. I think the federal government can do more respecting provincial jurisdictions around education.

However, I think we can do more, particularly in this digital age — and Heritage is at the centre of this — in producing children's content that is bilingual and bicultural and available. Go into an Apple store sometime and watch kids on iPads, or in your own families, anyone who has little children like my 27-month-old daughters. It's one thing to help people who are adults become bilingual but it's not the same as when you help children become bilingual.

We can do more as a federal government while completely respecting provincial responsibility for departments of education. I think we can do more in terms of producing content for children in both languages. As much as we do here at Treasury Board, none of that will accomplish as much as broader action to actually make Canada more bilingual, and not just our public servants, not just parliamentarians, but Canadians. I'm here as President of the Treasury Board but I'm speaking in part as a citizen for whom this is something that's very important.

The Chair: Thank you, minister. As a matter of fact, one of the recommendations in a previous report that our committee did was encouraging more investment in children's products. We found that very important to the work that we did.

[*Translation*]

Mr. Brison: We now have the technology to do so, and I know that my colleague the Minister of Canadian Heritage, Ms. Joly, is very interested in that approach.

Senator Jaffer: Mr. Minister, I would first like to thank you for being here today. I am sure that you will strengthen bilingualism in Canada.

One of my concerns as a senator from British Columbia is that federal public servants in British Columbia do not have the same opportunity to learn French as federal public servants in other provinces.

[*Français*]

J'ai appris le français ici à Ottawa. C'est un grand défi à relever, mais je crois que nous devons modifier notre approche en ce qui concerne les députés, les sénateurs et les fonctionnaires.

[*Traduction*]

Je partage le mandat et les responsabilités en matière de langues officielles avec la ministre Joly. Le travail que nous faisons est très important pour accroître le bilinguisme dans la fonction publique et veiller à ce que les services fournis aux Canadiens respectent la loi. Toutefois, je crois qu'il y a quelque chose de plus important, et j'en ai parlé avec la ministre Joly. Je crois que le gouvernement fédéral peut faire davantage tout en respectant les compétences des provinces en éducation.

Je crois que nous pouvons faire plus, tout particulièrement à l'âge numérique — et Patrimoine canadien est au centre de cela — en produisant du contenu pour les enfants qui est bilingue et biculturel. Rendez-vous dans un magasin Apple et regardez les enfants sur les iPads, ou regardez-les faire dans leurs propres familles; quiconque a des petits comme mes filles de 27 mois est à même de le constater. C'est une chose d'aider des adultes à devenir bilingues, mais c'en est une autre d'aider des enfants à le devenir.

Le gouvernement fédéral peut faire davantage tout en respectant intégralement les compétences des provinces en éducation. Je crois que nous pouvons faire davantage en produisant du contenu pour les enfants dans les deux langues officielles. Malgré tout ce que nous faisons au Conseil du Trésor, rien ne pourra battre une intervention de plus grande envergure pour rendre réellement le Canada plus bilingue, non seulement nos fonctionnaires, non seulement nos parlementaires, mais les Canadiens. Je suis ici en qualité de président du Conseil du Trésor, mais je parle en qualité de citoyen pour qui le bilinguisme est très important.

La présidente : Merci, monsieur le ministre. En fait, nous avons notamment recommandé dans un de nos rapports précédents d'encourager les investissements dans les produits destinés aux enfants. Nous trouvions cela très important pour le travail que nous faisons.

[*Français*]

M. Brison : Nous avons maintenant la technologie pour le faire, et je sais que ma collègue, la ministre du Patrimoine canadien, Mme Joly, s'intéresse vivement à cette approche.

La sénatrice Jaffer : Monsieur le ministre, j'aimerais tout d'abord vous remercier de votre présence ici aujourd'hui. Je suis certaine que vous allez renforcer le bilinguisme au Canada.

Une de mes préoccupations en tant que sénatrice de la Colombie-Britannique est que les fonctionnaires fédéraux de la Colombie-Britannique n'aient pas la même possibilité que les fonctionnaires fédéraux des autres provinces d'apprendre le français.

Correct me if I am wrong, but if I have understood correctly, the provision of bilingual services and the financial resources are controlled by each department's head of department. Why not further develop a national vision where bilingualism would take on greater importance in each department?

[English]

Minister, public servants in my province come to me all the time and say, "We are not treated equally." I have to say this: If there is ever a minister that can make the difference, it's you. You have such passion. However, federal public servants in my province do not get the same training that they would get if they were here. They ask me all the time, "How are we ever going to get promotions? How are we ever going to become deputy ministers? Because we don't get the opportunities civil servants get in Ottawa."

I come to this committee today to ask you to give me an assurance. You may already have this and I'm sure you do. How many civil servants across the country get French training, especially in my province, compared to Ottawa? I want the assurance from you, minister, that civil servants across the country will be treated equally when it comes to French training.

[Translation]

Mr. Brison: Thank you for your question. I have this information only for the federal government, where the percentage of bilingual employees in the core public administration increased as follows: 35 per cent in 2000, 41 per cent in 2010, and 46 per cent in 2015. Unfortunately, I do not have that information by province, but it is a very important question. I am sure that the opportunities for public servants differ based on their province of employment.

I would like to know the difference between the job opportunities by province and within the federal government. We will have to assess the approaches to increase these opportunities and improve the situation. This is a very important question for which I do not have an answer at the moment. Perhaps Ms. Smart or Mr. Tremblay will have an answer.

The Chair: Could you send the information to the clerk, Mr. Minister?

Mr. Brison: Okay.

Senator Jaffer: Thank you very much, Mr. Minister. I appreciate your help very much. Many public servants have told me that they find it strange that it is the head of the department who decides who will learn French.

Corrigez-moi si j'ai tort, mais si je comprends bien, l'offre de services bilingues et les ressources financières sont contrôlés par le chef du département de chaque ministère. Pourquoi ne pas développer davantage une vision nationale où le bilinguisme prendrait une plus grande importance dans chaque ministère?

[Traduction]

Monsieur le ministre, les fonctionnaires fédéraux qui travaillent dans ma province viennent me voir tout le temps pour me dire qu'ils ne sont pas traités sur un pied d'égalité. Je dois dire que s'il y a jamais eu un ministre qui peut changer les choses, c'est bien vous. Vous avez une telle passion. Les fonctionnaires fédéraux de ma province n'obtiennent pas la même formation qu'ils auraient s'ils étaient ici. Ils me demandent tout le temps : « Quand donc aurons-nous des promotions? Comment pourrions-nous donc devenir sous-ministres? Nous n'avons pas les mêmes possibilités que ceux qui travaillent à Ottawa. »

Je viens à la réunion d'aujourd'hui pour vous demander de me rassurer. Vous le savez peut-être; en fait, je suis sûre que vous avez ces données. Combien de fonctionnaires partout au pays obtiennent des cours de français, tout particulièrement dans ma province, comparativement à ceux d'Ottawa? Je veux obtenir l'assurance de vous, monsieur le ministre, que les fonctionnaires de partout au pays seront traités sur un pied d'égalité pour obtenir des cours de français.

[Français]

M. Brison : Merci de votre question. Je n'ai cette information que pour le gouvernement fédéral, où le pourcentage des employés bilingues dans l'administration publique centrale a augmenté comme suit : 35 p. 100 en 2000, 41 p. 100 en 2010 et 46 p. 100 en 2015. Je n'ai malheureusement pas cette information par province, mais c'est une question très importante. Je suis certain que les occasions pour les fonctionnaires sont différentes selon leur province d'emploi.

J'aimerais connaître la différence entre les occasions d'emploi selon les provinces et au sein du gouvernement fédéral. Nous devons évaluer les approches afin d'augmenter ces occasions et d'améliorer la situation. C'est une question très importante à laquelle je n'ai pas de réponse en ce moment. Peut-être que Mme Smart ou M. Tremblay auront une réponse.

La présidente : Est-ce que vous pouvez faire parvenir l'information au greffier, monsieur le ministre?

M. Brison : D'accord.

La sénatrice Jaffer : Merci beaucoup, monsieur le ministre. J'apprécie beaucoup votre aide. Beaucoup de fonctionnaires m'ont fait savoir qu'ils trouvaient étrange que ce soit le chef du ministère qui décide qui va apprendre le français.

[English]

There is no incentive on a local level in B.C. to have someone learn French because resources are limited. They would rather send people to learn project planning than to learn French, but that's a short-term local vision compared to having a national vision of providing French to your employees.

I'm sure Commissioner Fraser has all the answers, but I want to put you in the hot seat. I want you to give me and the committee a personal commitment, minister. I mean it gently. Let's work together so that every functionary can feel that they are empowered. If they want to learn French, then they should be able to.

[Translation]

Mr. Brison: I agree with you. When we renew the public service — and that is one of our government's objectives — we will have to consider and implement changes to improve the capacity of public servants to become bilingual.

[English]

It's very important, particularly with a lot of millennials. One of the things that disturbed me most when we started asking questions about why we aren't attracting enough millennials was that some of them were talking about linguistic requirements. This is something that should not be a barrier to entering the public service. We need to make it easier for people to learn a second language. It disturbed me when I heard that as one of the reasons, and that's something we have got to fix.

Senator Seidman: Minister, thank you very much for being with us today. I have a question to follow up on the question that was asked about the working groups hosted by the Treasury Board, but Mr. Tremblay said quite clearly that he does not have a lot of information about the specifics of those groups but merely that they're hosted and facilitated by Treasury Board. I would like to know if Mr. Tremblay has any details about the priorities of the official languages research working group specifically.

Mr. Tremblay: I do not. The research committee is coordinated by Canadian Heritage.

The Treasury Board Secretariat participates in the working group. Our fields of interest are linked to the mandate and work of the Treasury Board Secretariat, so demographics are of great interest to us, but the fields of interest of the research committee are broader and touch on such things as immigration. I know

[Traduction]

En Colombie-Britannique, les responsables ne sont pas motivés à faire suivre des cours de français à leurs employés parce que les ressources sont limitées. On envoie plutôt les gens suivre des cours de planification de projets que des cours de français, mais c'est une vision locale à court terme, alors qu'on devrait plutôt avoir une vision nationale des choses et fournir des cours de français aux employés.

Je suis certaine que le commissaire aux langues officielles a toutes les réponses, mais je veux vous mettre sur la sellette. Je veux que vous preniez devant moi et devant le comité un engagement personnel, monsieur le ministre. Je vous y incite, sans vouloir vous bousculer. Travaillons ensemble pour que tous les fonctionnaires puissent sentir qu'ils ont les moyens d'agir. Ils doivent être en mesure d'apprendre le français s'ils le désirent.

[Français]

M. Brison : Je suis d'accord avec vous. Lorsque nous renouvelerons la fonction publique, et c'est un objectif de notre gouvernement, nous devons considérer et mettre en place les changements afin d'améliorer la capacité des fonctionnaires à devenir bilingues.

[Traduction]

C'est très important, et tout particulièrement pour beaucoup de post-boomers. Lorsque nous avons commencé à poser des questions sur les raisons pour lesquelles les post-boomers n'étaient pas attirés par la fonction publique, certains nous ont dit que c'était à cause des exigences linguistiques. Cela m'a beaucoup troublé. Les exigences linguistiques ne devraient pas constituer un obstacle pour entrer dans la fonction publique. Nous devons donc faciliter l'apprentissage d'une langue seconde. Que la langue seconde soit considérée comme un obstacle est troublant, et nous devons corriger la situation.

La sénatrice Seidman : Monsieur le ministre, merci beaucoup d'être avec nous aujourd'hui. J'ai une question qui donne suite à celle qui vous a été posée sur les groupes de travail mis sur pied par le Conseil du Trésor. M. Tremblay a déclaré très clairement qu'il n'a pas beaucoup de détails sur ces groupes, mais que ces groupes se rencontrent dans les locaux du Conseil du Trésor, qui les aide à tenir leurs réunions, tout simplement. J'aimerais savoir plus particulièrement si M. Tremblay a des informations sur les priorités du groupe de travail qui s'occupe de la recherche sur les langues officielles.

M. Tremblay : Je n'en ai pas. Le groupe chargé de la recherche relève de Patrimoine canadien.

Le Secrétariat du Conseil du Trésor participe aux travaux du groupe. Nos champs d'intérêt sont liés au mandat et au travail du Secrétariat du Conseil du Trésor; la démographie nous intéresse beaucoup, mais les champs d'intérêt du groupe de travail débordent de cette question et touchent à des domaines comme

they've done a study on the economic impact of bilingualism and on the definition of francophone minority communities, so their work is ongoing.

There are 12 participants, I believe, from different departments — economic departments, scientific departments, as well as ours and Canadian Heritage that participate in the research group, Statistics Canada as well. They identify a variety of topics that are of interest to the members on an ongoing basis.

Senator Seidman: Would it be possible for you to send us the specific details about those research projects that you're generally describing here today and the kind of work that this committee has been doing?

Mr. Tremblay: I can transmit that request to Canadian Heritage, who would be in a better position to provide you the information.

Mr. Brison: That is something, Marc, we can speak with Heritage about. If there are any issues there, we should be able to respond on behalf of the government broadly.

Senator Seidman: If I might, minister, I had a different question about the one-stop online site that you're mandated to put together, and I would like to ask you that in a minute, but first I would like to ask a short question as a follow-up to your discussion with Senator Jaffer. You mentioned the issues about hiring millennials and how the language requirements might be a deterrent for them to take federal government jobs, civil service jobs. Specifically, the Commissioner of Official Languages made a recommendation that funding for the bilingualism bonus should be reallocated to language training, and I'm wondering if you have something to say in response to that recommendation.

Mr. Brison: We want to do what works, use evidence-based decision making in terms of what works and what is most likely to work to increase bilingualism within the public service.

I was on a radio show a while ago and the topic was the millennials, and one of the other people on the panel was citing this issue that one of the reasons they don't is because they're intimidated by the language. I would like to turn it into an incentive to join the public service, that you actually have the opportunity to become bilingual or deepen your efficacy or your understanding of another language and another culture. This should not be seen as a deterrent. It should be seen as an incentive. But it's a broader issue.

Also to Senator Jaffer's question that ties in here, deputy ministers throughout government have the information and the budgets. They have budgets for language training. It's not the first time that I've heard of competitive factors within taking money

l'immigration. Je sais que le groupe a fait une étude sur l'incidence économique du bilinguisme et sur la définition de collectivités francophones en milieu minoritaire; le travail de ce groupe se poursuit donc.

Le groupe de travail compte 12 membres, je crois, provenant de différents ministères — des ministères à vocation économique et des ministères à vocation scientifique ainsi que du nôtre, de Patrimoine canadien et de Statistiques Canada. Il recense une gamme de sujets qui présentent un intérêt pour les membres, et ce, de façon continue.

La sénatrice Seidman : Pourriez-vous nous envoyer des renseignements détaillés sur les projets de recherche dont vous parlez en termes généraux ici aujourd'hui et du genre de travail que ce comité fait?

M. Tremblay : Je peux transmettre votre demande à Patrimoine canadien, qui serait en meilleure position pour vous fournir cette information.

M. Brison : C'est quelque chose, Marc, dont nous pouvons parler avec Patrimoine canadien. S'il y a des questions à résoudre sur ce sujet, nous devrions être en mesure d'y réagir pour le compte du gouvernement dans son ensemble.

La sénatrice Seidman : Si je peux me le permettre, monsieur le ministre, j'ai pour vous une question sur le site en ligne que vous avez le mandat de mettre en place, mais j'aimerais d'abord revenir à la discussion que vous avez eue avec la sénatrice Jaffer. Vous avez parlé des problèmes de recrutement des post-boomers et déclaré que les exigences linguistiques des postes peuvent constituer un facteur de dissuasion pour eux. Plus précisément, le commissaire aux langues officielles a recommandé de réaffecter l'argent des primes au bilinguisme aux cours de langue; j'aimerais connaître votre opinion à ce sujet.

M. Brison : Nous voulons mettre en place les mesures qui fonctionnent et prendre des décisions fondées sur des faits montrant ce qui donne de bons résultats et ce qui présente le plus de chances d'accroître le bilinguisme dans la fonction publique.

J'ai participé à une émission de radio dernièrement portant sur les post-boomers. Un des membres du panel a déclaré que les exigences linguistiques du gouvernement fédéral constituent l'une des raisons pour lesquelles les post-boomers ne postulent pas pour les emplois dans la fonction publique. Or, j'aimerais renverser la vapeur et faire du bilinguisme un incitatif à entrer dans la fonction publique. J'aimerais que la possibilité de devenir bilingue, d'accroître sa capacité de comprendre une autre langue devienne dans les faits un attrait. Les exigences linguistiques ne devraient pas être un facteur de dissuasion, mais d'incitation. Toutefois, la question revêt une portée plus large.

De plus, concernant la question de la sénatrice Jaffer, les sous-ministres partout au gouvernement ont l'information et les budgets. Ils ont les budgets pour les cours de langue. Ce n'est pas la première fois que j'entends dire que les cours de langue entrent

away from this, and this is something I'm concerned with. We will also get the breakdown by province to better understand that, but we want to prevent situations where effectively there's a competition between where somebody is sent to learn something that ties into their job but is not bilingualism and somehow that takes away resources from bilingualism.

We also have to recognize the role of technology here and the potential to do things cost effectively with technology that we were not able to do before in remote areas. We should not see technology as a way to replace public servants. We should see technology as a way to increase and improve services. I think far too often in the past technology was seen as a way to cut human resource cost. We should instead see technology as a tool to improve and expand services, including the capacity to learn French.

There's no plan to change the bilingualism bonus. I always consider everything that Graham Fraser says very seriously, but unlike Graham, I haven't been doing what I've been doing for 10 years, so I need to look at this. Currently it's \$71 million per year. We have no plan to change the bilingualism bonus, but we are open to ideas in everything we're doing to ensure that whatever we do is the most effective way to achieve whatever the objective of that particular program is. We're interested in increasing bilingualism within the public service, and we'll look at all areas and policies and ideas and tools to do that.

[Translation]

Senator Gagné: Welcome, Mr. Minister, and thank you for being here. I would like to mention that I was pleased to hear your point of view on the importance of investing in francophone content with cultural references, both in early childhood and at the primary, secondary and post-secondary levels. That is the key to ensuring the enrichment of our language and to promote content and other world perspectives. Well done! I am pleased. If you can convey this perspective to Minister Joly, our minority communities will be very grateful to you.

On May 19, 2016, Graham Fraser, the Commissioner of Official Languages, tabled his 10th and final report. It sets out the importance of implementing obligations under Part IV of the Official Languages Act regarding communications with and services to the public. He also pointed out the importance of concluding the study of Bill S-209, An Act to amend the Official Languages Act that, in practice, recommends amendments to the regulations.

How do you see the implementation of the recommendations? Are there any changes needed to the act? If so, what are they?

en concurrence avec d'autres besoins et cela me préoccupe. Nous aurons également les états détaillés des dépenses par province pour mieux comprendre ce phénomène; nous voulons prévenir les situations où quelqu'un est envoyé suivre une formation liée à son travail sans que ce soit des cours de langue, mais avec les ressources prévues pour ces cours.

Nous devons également tenir compte des possibilités que nous offre maintenant la technologie pour faire les choses de façon plus économique qu'auparavant dans les régions éloignées. Il ne faut pas voir la technologie comme quelque chose qui nous permet de remplacer des fonctionnaires. Il faut plutôt voir la technologie comme une façon d'accroître et d'améliorer nos services. Nous avons beaucoup trop souvent perçu la technologie par le passé, je crois, comme une façon de couper les coûts liés aux ressources humaines. Il faut plutôt voir la technologie comme un outil pour améliorer et étendre nos services, y compris l'apprentissage du français.

Nous ne planifions pas de changer la prime au bilinguisme. Je prends toujours très au sérieux ce que dit Graham Fraser, mais, contrairement à lui, je n'exerce pas mes fonctions actuelles depuis 10 ans et je dois donc réfléchir à la question. Le budget de la prime s'élève actuellement à 71 millions de dollars par année. Nous n'envisageons pas de changer la prime au bilinguisme, mais nous sommes ouverts aux idées qui peuvent nous permettre d'être les plus efficaces possible dans l'atteinte des objectifs de tous nos programmes. Nous voulons accroître le bilinguisme dans la fonction publique, et nous examinerons tous les secteurs en cause ainsi que toutes les politiques et tous les outils dont nous disposons à cette fin.

[Français]

La sénatrice Gagné : Monsieur le ministre, je vous souhaite la bienvenue parmi nous et je vous remercie de votre présence. Je souhaite vous mentionner que j'ai été heureuse d'entendre votre point de vue sur l'importance d'investir dans du contenu francophone avec des références culturelles, et ce, autant pour la petite enfance que pour le contenu des niveaux primaire, secondaire et postsecondaire. C'est la clé pour assurer l'enrichissement de notre langue et pour faire la promotion de contenus et d'autres perspectives sur le monde. Bravo! Je suis heureuse. Si vous pouviez transmettre ce point de vue à la ministre Joly, nos communautés en situation minoritaire vous en seraient très reconnaissantes.

Le 19 mai dernier, Graham Fraser, commissaire aux langues officielles, a déposé son dixième et dernier rapport, dans lequel il relate l'importance de la mise en œuvre des obligations relatives à la partie IV de la Loi sur les langues officielles au sujet des communications et des services destinés au public. Il a aussi signalé l'importance de mener à terme l'étude du projet de loi S-209, Loi modifiant la Loi sur les langues officielles qui, pratiquement, propose des modifications au règlement.

Comment entrevoyez-vous la mise en œuvre des recommandations? Y a-t-il des changements qui s'imposent à la loi? Si oui, lesquels?

Mr. Brison: Thank you for your question. I spoke recently with Senator Tardif about Bill S-209. It is important to consider that the regulations were put in place in 1991.

Senator Gagné: That's right.

Mr. Brison: Since then, technology has changed a lot. During the same time, no changes have been made to the regulations. As we move forward, we will have to modernize the regulations, and we are open to the idea of receiving recommendations from the committee on ways to modernize the regulations. Clearly, there is still much to do.

I think we have the opportunity to modernize the regulations to achieve the objectives of Bill S-209. We understand the objectives of this bill, and we agree with them. In my opinion, it is possible to use the approach to amend the regulations.

Once again, I am open to the committee's suggestions. I spoke with Senator Tardif recently, and I told her that I would be very pleased to receive your suggestions on this matter.

Senator Gagné: Thank you so much. I am pleased to hear it. This approach is much more practical, and you can certainly count on our opinion. We would be pleased to share our opinions on this with you.

Senator Maltais: Welcome, Mr. Minister. First, allow me to congratulate you on the quality of your French. It has improved remarkably.

Mr. Brison: You are patient. My spouse is not as patient with me. In fact, he refuses to speak French with me. When I try, he says, "I am not Berlitz." When I am with my family and my parents, I improve a lot.

Senator Maltais: I encourage you to keep it up because you stand up for yourself very well.

As President of the Treasury Board, you hold Canada's purse strings. As you know, we will celebrate Canada's 150th birthday in 2017. Looking around the room, I see that Commissioner Fraser and I were there for the one hundredth birthday in 1967. The Official Languages Act did not yet exist then and, unfortunately, francophones were completely forgotten during the celebrations.

However, one of the founding provinces was francophone, and there were francophones in Ontario, New Brunswick and Nova Scotia. This stirred up anger in Quebec toward the federal government.

I am a hardened federalist, but I admit that my convictions were strangely shaken at that point. And the inaction of the government at the time had been an aggravating factor that strengthened Quebec nationalism, the consequences of which we are still feeling today.

M. Brison : Je vous remercie de votre question. J'ai parlé récemment avec la sénatrice Tardif au sujet du projet de loi S-209. Il est important de considérer que la réglementation a été mise en place en 1991.

La sénatrice Gagné : C'est cela.

M. Brison : Depuis ce temps, il y a eu beaucoup de changements sur le plan de la technologie. Pendant la même période, aucun changement n'a été apporté à la réglementation. Au fur et à mesure, nous devrions moderniser la réglementation, et nous sommes ouverts à l'idée de recevoir les recommandations du comité sur les façons de moderniser la réglementation. Il est évident qu'il reste encore beaucoup à faire.

Je crois que nous avons la possibilité de moderniser la réglementation afin d'atteindre les objectifs du projet de loi S-209. Nous comprenons bien les objectifs de ce projet de loi et nous sommes d'accord avec eux. À mon avis, il est possible d'utiliser l'approche qui vise à modifier la réglementation.

Encore une fois, je suis ouvert aux suggestions du comité. J'ai parlé avec la sénatrice Tardif récemment et je lui ai fait savoir que je serais très heureux de recevoir vos suggestions à ce sujet.

La sénatrice Gagné : Je vous remercie infiniment. Je suis heureuse de vous l'entendre dire. Cette approche est beaucoup plus pratique, et vous pouvez certainement compter sur notre avis. C'est avec plaisir que nous vous transmettrons nos opinions à ce sujet.

Le sénateur Maltais : Bienvenue, monsieur le ministre. Tout d'abord, permettez-moi de vous féliciter pour la qualité de votre français. Vous vous êtes amélioré de façon remarquable.

M. Brison : Vous êtes patient. Mon conjoint n'est pas aussi patient avec moi. En fait, il refuse de parler français avec moi. Lorsque j'essaie, il me répond : « Je ne suis pas Berlitz. » Lorsque je suis avec ma famille et mes parents, je m'améliore beaucoup.

Le sénateur Maltais : Je vous encourage à continuer, car vous vous défendez très bien.

À titre de président du Conseil du Trésor, vous tenez les cordons de la bourse du Canada. Comme vous le savez, en 2017, nous fêterons le 150^e anniversaire de la fondation du Canada. En jetant un coup d'œil autour de la salle, je constate que le commissaire Fraser et moi étions là lors du 100^e anniversaire, en 1967. À ce moment-là, la Loi sur les langues officielles n'existait pas encore et, malheureusement, les francophones avaient été complètement oubliés lors de ces célébrations.

Pourtant, l'une des provinces fondatrices était francophone et il y avait des francophones en Ontario, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. Au Québec, cela avait attisé la colère contre le gouvernement fédéral.

Je suis un fédéraliste endurci, mais j'avoue que mes convictions avaient été drôlement ébranlées à ce moment-là. De plus, cette inaction de la part du gouvernement de l'époque avait été un facteur exacerbant pour renforcer le nationalisme québécois, dont on subit les conséquences encore aujourd'hui.

I know that it is the Minister of Canadian Heritage who will manage the one hundred and fiftieth birthday celebrations, but you are the one who holds the purse strings. Can you assure me that sufficient funds will be provided so that francophones are well represented during Canada's one hundred and fiftieth birthday? We are expecting accountability from you.

It is very important for all francophones in Canada, from Newfoundland to Victoria, British Columbia, to be able to celebrate their country's one hundred and fiftieth birthday.

Mr. Brison: I appreciate your question very much. I am convinced that the one hundred and fiftieth celebrations will be a great opportunity to promote bilingualism in the country, particularly in minority language communities. In Nova Scotia, New Brunswick, Manitoba and across Canada, this is a priority for me, for my colleague Ms. Joly, and for our government.

Parenthetically, let me say that I was born in 1967. My parents visited Expo 67.

The Prime Minister maintains that we must support celebrations in all communities in Canada. We have the ability to provide support in both official languages. With new technologies, there is no reason not to do so. I completely agree with you.

I will discuss it with Ms. Joly and with our team at Treasury Board. We will make sure that Canada's one hundred and fiftieth anniversary celebrations will be in both official languages, right across the country. I agree with you.

Senator Maltais: Thank you for your reply. It is very clear.

During the evidence we heard at our meetings, many francophones and anglophones in Canada have complained that the federal funding provided to the various provinces is not necessarily invested in the Francophonie.

As Treasury Board President, how can you ensure that the funds you provide are not used to build roads or bridges and are truly invested in the minority francophone or anglophone communities? Is there some accountability in this regard?

The Chair: Especially with regard to education, the funds transferred for education.

Mr. Brison: I can't give you an answer right now. In the federal government, that is the responsibility of the finance department, of each department and agency. There is also the file managed by

Je sais que c'est la ministre responsable de Patrimoine Canada qui aura à gérer les fêtes du 150^e anniversaire, mais c'est vous qui tenez les cordons de la bourse. Pouvez-vous m'assurer que des fonds suffisants seront fournis de sorte que les francophones soient bien représentés lors du 150^e anniversaire de la fondation du Canada? Nous nous attendons à une reddition de comptes de votre part.

Il est très important pour tous les francophones du Canada, qu'ils vivent à Terre-Neuve ou à Victoria, en Colombie-Britannique, qu'ils puissent fêter ensemble le 150^e anniversaire de leur pays.

M. Brison : J'apprécie beaucoup votre question. Je suis convaincu que les célébrations du 150^e seront une grande occasion de promouvoir le bilinguisme au pays, et plus particulièrement dans les communautés linguistiques en situation minoritaire. En Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba et partout au Canada, c'est une priorité pour moi, pour ma collègue, Mme Joly, ainsi que pour notre gouvernement.

Pour ouvrir une parenthèse, je suis né en 1967. Mes parents ont visité l'Expo 67.

Le premier ministre croit qu'il faut appuyer les célébrations dans chaque collectivité du Canada. Nous avons la capacité de fournir des prestations dans les deux langues officielles. Avec les nouvelles technologies, il n'y a aucune raison de ne pas pouvoir le faire. Je suis tout à fait d'accord avec vous.

J'en discuterai avec Mme Joly et avec notre équipe du Conseil du Trésor. Nous allons nous assurer que les célébrations du 150^e anniversaire du Canada se fassent dans les deux langues officielles, partout dans le pays. Je suis d'accord avec vous.

Le sénateur Maltais : Je vous remercie de votre réponse, elle est très claire.

Au fil de témoignages que nous avons entendus lors des réunions de notre comité, bon nombre de francophones et d'anglophones du Canada se sont plaints que les fonds octroyés par le gouvernement fédéral dans différentes provinces n'étaient pas nécessairement investis en faveur de la francophonie.

À titre de président du Conseil du Trésor, comment pouvez-vous vous assurer que les sommes d'argent que vous distribuez ne servent pas à la construction de routes ou de ponts, mais bien aux communautés francophones ou anglophones en situation minoritaire? Y a-t-il moyen d'obtenir une reddition de comptes en tant que telle?

La présidente : Surtout dans le domaine de l'éducation, en ce qui concerne les transferts de fonds pour l'éducation.

M. Brison : Je ne pourrais pas vous répondre maintenant. Au sein du gouvernement du Canada, c'est la responsabilité du ministère des Finances, de chaque ministère et agence. Il y a aussi

Canadian Heritage, but I don't have an answer regarding the Francophonie and the questions relating to education. We can however provide that information to you at a later date.

[English]

Senator Fraser: Minister, I apologize again for being late. You asked for comment on Bill S-209, so I'm going to give you that, and then I have a question on something else. It's wonderful that you're modernizing the regulations. Don't stop. It's always a good thing.

Mr. Brison: I won't do it, but we want input from this committee. We want some of your input.

Senator Fraser: It seems to me that it ought to be possible to walk and chew gum at the same time. My own view is that regulations are easier to change than legislation. I believe both you and this government are absolutely sincere in your commitment on these matters, but that doesn't mean that this will always be the case. I would urge you to examine Bill S-209 with a favourable eye.

Mr. Brison: All of these are works in progress, in a sense.

On a completely different area of public policy, and that is access to information, that hasn't been renewed or updated or modernized since the 1990s as well. These things like regulations should be ever greening and updated on an ongoing basis, but we should keep in mind the objective. As things change, we should always be looking to modernize and update, because things change. It shouldn't be 25 years between modernizing regulations. This should be an ongoing thing.

Senator Fraser: We've just gone through the latest census exercise, and we won't know the linguistic side for some time yet, but I'm sure you're aware of the long-standing tendency for the gathering of Quebec anglophones in the Montreal region. It has been going on for a long time, but there are still communities out there with anglophones in them.

I'm making an assumption here. I'm assuming that when the census comes out, it will show that some of those communities have lost enough anglophones that they will no longer have the right to have bilingual offices, if they have them now. In cases where the change from required bilingualism to required unilingualism occurs, what would be your plan for community involvement and consultation in each case about the specifics? While small communities may resemble each other in many ways, they also differ in many ways, so the specific needs could be different. Can you undertake to engage communities? And I'm speaking for my parish, but the same would obviously be true for francophones in other provinces.

le dossier g r  par Patrimoine canadien, mais je n'ai pas de r ponse sur la francophonie et les questions li es   l' ducation. Cependant, nous pourrions vous fournir une r ponse ult rieurement.

[Traduction]

La s natrice Fraser : Monsieur le ministre, je vous prie de m'excuser encore une fois pour mon retard. Vous nous avez demand  de nous prononcer sur le projet de loi S-209, je vais donc le faire et j'aurai ensuite une question sur quelque chose d'autre. C'est une excellente id e de moderniser les r glementations. N'arr tez pas. C'est toujours une bonne chose   faire.

M. Brison : Je n'arr terai pas, mais je veux conna tre l'opinion de votre comit . Je veux que vous y participiez en quelque sorte.

La s natrice Fraser : Il me semble qu'on doit pouvoir faire deux choses en m me temps.   mon sens, il est plus facile de modifier un r glement qu'une loi. Je ne doute pas que vous et votre gouvernement soyez tout   fait sinc res dans votre d termination   assurer le bilinguisme de la fonction publique, mais cela ne veut pas dire qu'il en sera toujours ainsi. Je vous exhorte donc   examiner le projet de loi S-209 d'un  il favorable.

M. Brison : C'est un processus en constante  volution, en quelque sorte.

Dans un tout autre ordre d'id e, l'acc s   l'information n'a pas non plus fait l'objet de r vision, de mise   jour ou de modernisation depuis les ann es 1990. Les r glementations devraient  tre constamment revus et mis   jour; nous devons garder cet objectif en t te. Les choses  voluent constamment; il faut donc moderniser et mettre   jour ce qui les r git. Il ne faudrait pas attendre 25 ans avant de moderniser les r glementations. Le processus devrait  tre continu.

La s natrice Fraser : Nous venons tout juste de mener le dernier recensement, et nous ne conna trons pas les donn es sur les langues officielles avant encore un certain temps, mais vous savez, j'en suis certaine, que les anglophones du Qu bec ont tendance depuis longtemps   se concentrer dans la r gion de Montr al. Le ph nom ne a cours depuis longtemps, mais il y a  galement de petites collectivit s anglophones ailleurs.

Je formule une hypoth se. Je pr sume que les nouvelles donn es du recensement r v leront que certaines collectivit s ont perdu tellement de leurs membres qu'elles n'auront plus droit   des bureaux bilingues, si elles en ont actuellement. Si les exigences passent du bilinguisme   l'unilinguisme, quel plan avez-vous pour consulter chaque collectivit  concern e? M me si les petites collectivit s peuvent se ressembler   bien des  gards, elles diff rent   beaucoup d'autres et peuvent donc avoir des besoins bien diff rents. Pouvez-vous vous engager   consulter les collectivit s? Je pr che pour ma paroisse, mais, naturellement, la m me situation se pr senterait pour les francophones des autres provinces.

Mr. Brison: I've also heard that as people move into a community, minority francophone communities, and in some places where immigration has actually rendered the community where more people coming in speak English, so you have a vibrant minority francophone community that really hasn't been diminished in terms of numbers but falls below a threshold and as such loses service.

We've got to be sensitive to this and work with communities. The government can accelerate the diminution of a minority linguistic community if it's purely done a numeric threshold basis. If there's a thriving linguistic community in a minority linguistic community, I think the objective should be to support that community in any way we can. Whether it represents 6 per cent or 4 per cent of the broader community, we still have, in my view, a responsibility to do everything we can to support them. We're doing something for their community broadly and everyone in that community benefits from having a vibrant minority language community.

The place that I grew up, in Cheverie, Nova Scotia, is a beautiful place, and a place with a French and Acadian name but without a francophone reality. Today, I wish I had grown up in a place that had a vibrant francophone community, because it would have given me the opportunity to experience both culture and language earlier in my life. I had to work very hard to marry a francophone to get all of that. We're increasing significantly the minority francophones in my community. First there was Maxime, and now there is Rose and Claire, but I only want to be married once, so there are only so many times I can do this. Just a pure numeric threshold does not necessarily reflect the vibrancy of a community or the importance of that community.

The other thing is what we can do to better support bilingual services. I mentioned earlier, when you go into a Service Canada office in, say, Kentville, Nova Scotia, where you can pick up the phone as a francophone and talk to somebody about your case. We all know how much more powerful seeing somebody is. While it's not the same as being in the same room, we can actually increase the quality of services available to people in every Canadian community in both languages using technology.

Strictly respecting the Official Languages Act is important. We know the importance of that. It's in my mandate letter. But that doesn't obviate the responsibility we have to actually move forward with an objective of increasing the services, not just doing what we have to by the letter of the law but actually going beyond what we have to and finding ways through innovation to dramatically increase the services we provide.

M. Brison : J'ai entendu parler de collectivités francophones dynamiques en milieu minoritaire qui, sans que le nombre de leurs membres diminue, deviennent de plus en plus minoritaires à cause de l'arrivée d'immigrants de langue anglaise; ces collectivités tombent alors en deçà d'un certain seuil de représentativité et perdent des services.

Nous devons être sensibles à cette réalité et travailler de concert avec les collectivités. Le gouvernement peut accélérer le déclin d'une collectivité de langue officielle en milieu minoritaire s'il fonde ses services uniquement sur un seuil numérique. Je crois qu'il faut plutôt appuyer de toutes les façons possibles les minorités de langue officielle qui se développent bien. Que ces collectivités représentent 6 p. 100 ou 4 p. 100 de la population locale, nous avons toujours, à mon sens, la responsabilité de faire tout ce que nous pouvons pour les appuyer. Lorsque nous intervenons de la sorte, l'ensemble de la population locale en profite, parce qu'elle a tout intérêt à avoir en son sein une minorité de langue officielle dynamique.

J'ai grandi à Cheverie, en Nouvelle-Écosse, un endroit magnifique qui porte un nom français et acadien, mais sans la présence de francophones. Aujourd'hui, je souhaiterais avoir grandi près de francophones parce que j'aurais ainsi connu leur culture et leur langue plus jeune. J'ai dû travailler très fort pour épouser un francophone et avoir accès à tout cela. Nous augmentons considérablement les francophones dans ma collectivité. Tout d'abord, il y a eu Maxime, et maintenant Rose et Claire, mais je ne veux pas me marier plus d'une fois, et il n'y aura donc plus beaucoup d'autres occasions pour moi d'augmenter leur nombre. Un seuil numérique ne peut pas être nécessairement représentatif à lui seul du dynamisme ou de l'importance d'une collectivité.

Il y a également des mesures que nous pouvons prendre pour améliorer la prestation des services bilingues. J'ai parlé plus tôt de la possibilité pour un francophone d'utiliser un service téléphonique dans un bureau de Services Canada, à Kentville, en Nouvelle-Écosse, pour obtenir l'aide requise. Or, nous savons tous qu'il est bien mieux de voir la personne à qui on parle. Même si ce n'est pas la même chose que de se trouver dans la même pièce avec quelqu'un, nous savons qu'il est possible d'améliorer réellement la qualité des services offerts dans les deux langues officielles aux Canadiens partout au pays grâce à la technologie.

Il est important de respecter intégralement la Loi sur les langues officielles. Nous le savons. C'est dans ma lettre de mandat. Toutefois, cela ne nous dispense pas de la responsabilité que nous avons de chercher réellement à accroître de façon substantielle nos services, au-delà de ce que la loi nous dicte de faire, et de trouver des façons novatrices pour y arriver.

I will let you in on a little secret, because I haven't talked to Graham Fraser about this yet. I don't know what he plans on doing in his retirement from this post, but I intend on seeking his advice on an ongoing basis, because he spent 10 years doing something and doing it very well. This is something I want us to do. So we will be talking, Graham.

I don't want us to just be acting in a way that seems like the Official Languages Act is some sort of cudgel, and we have to do this because the Official Languages Act dictates it. Let's go beyond that to where we are doing this because it is a good and important thing for communities and the country and that it's not something we force people to do, that it just becomes part of what we do as Canadians.

This is something I'm excited about at Treasury Board. The Treasury Board is a central agency across all departments and agencies. I'm speaking to you in part as a citizen and somebody who has had my share of frustrations learning French as an adult.

[Translation]

It's frustrating to me, at social events, for instance. I am not comfortable conversing with Maxime and his friends at a restaurant in Montreal. It is very difficult for an Anglophone to learn French and to be able to understand all conversations easily.

It is a priority for me and for our government to make the public service more bilingual, to make its services and the country more bilingual. It is a personal priority for me.

The Chair: Mr. Minister, do you still have a few minutes for us or do you have to leave?

Mr. Brison: I can stay another five minutes.

[English]

Senator Jaffer: Minister, you are so passionate about your daughters speaking French. I got married at the age of 10, so I have three-year-old grandchildren. I'm just joking. I just don't want to be looking too much older than you; that's all.

Mr. Brison: You don't.

Senator Jaffer: For my grandchildren in B.C. to get French, my daughter-in-law applied to fourteen different schools. Even then, she went on a waiting list. What I'm saying to you is please don't be passionate just about your children but also children across the country. I'm not talking to you as head of Treasury Board; I'm talking more as member of the cabinet. We have to grow the language and not just within the Francophonie community. When I was the chair of the Human Rights Committee, we suggested that to get people of colour to be appointed in leadership

Je vais vous dire un petit secret, parce que je n'en ai pas encore parlé à Graham Fraser. Je ne sais pas ce qu'il entend faire à la retraite, mais j'ai l'intention de le consulter régulièrement, parce qu'il a consacré 10 ans à un travail qu'il a très bien fait. Voilà ce que j'entends faire. Alors, nous allons nous parler, Graham.

Je ne veux pas que nous agissions comme si la Loi sur les langues officielles était une sorte de gourdin que nous devons brandir. Allons au-delà de cela, et considérons que ce que nous faisons est important pour les collectivités et pour le pays, que nous ne l'imposons pas, mais que cela fait partie intégrante de notre réalité de Canadiens.

C'est quelque chose que je trouve stimulant au Conseil du Trésor. Le Conseil du Trésor est un organisme central qui joint tous les ministères et tous les organismes. Je vous parle en qualité de citoyen qui a eu sa part de frustrations à apprendre le français à l'âge adulte.

[Français]

C'est une frustration, pour moi, lors d'un événement social, par exemple. Je ne suis pas à l'aise lors de conversations avec Maxime et ses amis dans un restaurant à Montréal. Il est très difficile pour un anglophone d'apprendre le français et de pouvoir comprendre facilement toutes les conversations.

C'est une priorité, pour moi et pour notre gouvernement, de rendre la fonction publique plus bilingue, ses services plus bilingues, et le pays plus bilingue. C'est une priorité pour moi, personnellement.

La présidente : Monsieur le ministre, avez-vous encore quelques minutes à nous accorder ou devez-vous partir?

M. Brison : Je peux rester encore cinq minutes.

[Traduction]

La sénatrice Jaffer : Monsieur le ministre, vous parlez avec une telle passion du fait que vos filles parlent français. Je me suis mariée à l'âge de 10 ans, et j'ai des petits-enfants de trois ans. Je blague. Je ne veux tout simplement pas avoir l'air d'être beaucoup plus âgée que vous; c'est tout.

M. Brison : Ne craignez rien.

La sénatrice Jaffer : Pour que mes petits-enfants puissent apprendre le français en Colombie-Britannique, ma belle-fille a dû s'adresser à 14 écoles et, même à cela, ma petite-fille est sur une liste d'attente. S'il vous plaît, ne vous contentez pas de vous intéresser avec passion à vos enfants, pensez également aux enfants de tout le pays. Je ne m'adresse pas à vous en qualité de chef du Conseil du Trésor, mais en qualité de membre du Cabinet. Nous devons faire avancer le bilinguisme et, cela, pas seulement dans les collectivités francophones. Lorsque j'ai présidé le comité

positions, the deputy head would get a bonus. Can you look at giving a bonus to deputy heads who encourage French training in places outside Quebec?

The Chair: I'll take that as a suggestion to you, minister. We'll move on to Senator McIntyre.

[Translation]

Senator McIntyre: My question is for the group. Over the years, the Commissioner of Official Languages, Mr. Fraser, has made many recommendations, including two to the Treasury Board of Canada Secretariat. In 2011, he recommended that Treasury Board look into the possibility of including the leadership competencies profile for official languages. Then, in 2013, he recommended that deputy heads of federal institutions continue to invest resources in language training. What measures have been taken in response to the Commissioner's recommendations?

Mr. Tremblay: Yes, there have been many recommendations. As part of its mission, the Treasury Board Secretariat endeavours to follow through on recommendations as much as possible. With respect to key leadership competencies, there is a new profile in the preamble that specifically mentions the importance of linguistic duality for leadership; this is a reference guide to all competencies. As to training, each deputy minister and deputy head is responsible for language training. This recommendation was therefore not within the mandate of Treasury Board and the Treasury Board Secretariat.

The Chair: Mr. Minister, on behalf of the committee, I would like to thank you and your team very much for your presence. Your interest and especially your passion for strengthening bilingualism in Canada are palpable. You fully understand the objectives of the Official Languages Act. Your commitment to bilingualism is evident. It is very encouraging to us that you have shown openness by proposing to amend the regulations under Part IV, which pertains to communications with and services to the public.

You are right in saying that society has changed. We must consider all the immersion program graduates, all the immigrants to do not master either English or French when they arrive in Canada, as well as exogamous households, whom you are clearly interested in helping. You recognize that we are not just talking about statistics but that community vitality is at stake. We thank you very sincerely for this.

des droits de la personne, nous avons proposé d'accorder un bonus aux sous-ministres qui nomment des gens de couleur dans des postes de direction. Pouvez-vous réfléchir à la possibilité de donner un bonus aux sous-ministres qui encouragent l'apprentissage du français à l'extérieur du Québec?

La présidente : Je considère qu'il s'agit d'une proposition pour vous, monsieur le ministre. Nous passons maintenant au sénateur McIntyre.

[Français]

Le sénateur McIntyre : Ma question s'adresse au groupe. Au fil des ans, le commissaire aux langues officielles, M. Fraser, a fait plusieurs recommandations, dont deux s'adressaient au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. En 2011, il avait recommandé au Conseil du Trésor de se pencher sur la possibilité d'inclure le profil de compétences en leadership axé sur les langues officielles. Par la suite, en 2013, il avait recommandé aux administrateurs généraux des institutions fédérales de continuer d'investir des ressources en faveur de la formation linguistique. Quelles mesures ont été prises pour donner suite aux recommandations du commissaire aux langues officielles?

M. Tremblay : En effet, il y a eu plusieurs recommandations. Dans le cadre de sa mission, le Secrétariat du Conseil du Trésor tente, dans la mesure du possible, de donner suite aux recommandations. En ce qui concerne les compétences clés en matière de leadership, il existe un nouveau profil dans le préambule qui comporte une mention expresse sur l'importance de la dualité linguistique pour le leadership, qui sert de guide de lecture pour l'ensemble des compétences. Pour ce qui est de la formation, chaque sous-ministre et administrateur général doit voir à la formation linguistique. Donc, cette recommandation dépassait le cadre des attributions du Secrétariat du Conseil du Trésor et du Conseil du Trésor.

La présidente : Monsieur le ministre, au nom de tous les membres du comité, je vous remercie sincèrement, ainsi que les membres de votre équipe, de votre participation à notre comité. Nous ressentons votre intérêt et, plus particulièrement, votre passion pour renforcer le bilinguisme au Canada. Vous avez parfaitement compris les objectifs de la Loi sur les langues officielles. Nous sommes convaincus de votre engagement envers le bilinguisme. Nous sommes très encouragés, parce que vous faites preuve d'ouverture en proposant de modifier la réglementation de la partie IV, qui porte sur les communications et les services publics.

Vous avez raison de dire que la société a changé. Il faut tenir compte de tous les finissants des programmes d'immersion, de tous les immigrants qui ne maîtrisent ni le français ni l'anglais lorsqu'ils arrivent au Canada, et aussi des ménages exogames pour lesquels on sent votre désir de les aider. Vous êtes conscient que ce n'est pas simplement une question de statistiques, mais de vitalité des communautés. Pour cela, nous vous remercions très sincèrement.

Mr. Brison: Thank you for your efforts to improve and increase bilingual services in the public service and bilingualism in Canada. This is very important to me, to my colleague Ms. Joly, and to our prime minister. It is a priority for our government. Thank you so much for your interest and above all for your patience with my French.

I'd like to share a personal anecdote with you. I sometimes make embarrassing mistakes in French. A few years ago, we were in the countryside and, after dinner, I was telling my mother-in-law about the many apple trees I had just planted. I mistakenly asked my mother-in-law if she had seen my new "verge," part of my anatomy, instead of "verger," my orchard. It is very important not to mix up the French words "verge" and "verger." So I keep working on my French. Thank you for your patience.

The Chair: Thank you so much.

The committee is continuing its special study on the implementation of the Official Languages Act and the accompanying regulations and instructions applicable to federal institutions subject to the act.

Section 66 of the Official Languages Act states, and I quote:

Annual report

66 The Commissioner shall, within such time as is reasonably practicable after the termination of each year, prepare and submit to Parliament a report relating to the conduct of his office and the discharge of his duties under this Act during the preceding year including his recommendations, if any, for proposed changes to this Act that the Commissioner deems necessary or desirable in order that effect may be given to it according to its spirit and intent.

We have the pleasure and honour this evening of welcoming Graham Fraser, Commissioner of Official Languages, Mary Donaghy, Assistant Commissioner, policy and communications, Pascale Giguère, Senior Counsel and Manager of Legal Affairs, and Ghislaine Saikaley, Assistant Commissioner, Compliance Assurance Branch. Welcome to you all.

Mr. Fraser, you will be presenting your tenth, and unfortunately, final annual report. Your term as Commissioner of Official Languages ends in a few months. Mr. Commissioner, I salute your sincere commitment and outstanding work in promoting and advancing linguistic duality in Canada over the last ten years. We appreciate your efforts to make equality between Canada's two official languages a reality and your contribution to uphold linguistic rights. Thank you very much, Mr. Commissioner.

M. Brison : Je vous remercie de vos efforts en faveur de l'amélioration et de l'augmentation des services bilingues dans la fonction publique et du bilinguisme au Canada. C'est un dossier qui nous tient à cœur, moi, ma collègue, Mme Joly, et notre premier ministre. Il s'agit d'une priorité pour notre gouvernement. Je vous remercie infiniment de votre intérêt et, surtout, de votre patience avec mon français.

J'ai une petite histoire personnelle que j'aimerais vous raconter. C'est parfois embarrassant lorsque je fais de petites erreurs en français. Il y a environ cinq ans, nous étions à la campagne et, après le dîner, je me suis entretenu avec ma belle-mère à propos des nombreux pommiers que je venais de planter. J'ai demandé à ma belle-mère : « Madame St-Pierre, avez-vous vu ma nouvelle verge? » Il est très important de faire la distinction entre une verge et un verger. Je continue de faire des efforts en français. Je vous remercie beaucoup pour votre patience.

La présidente : Je vous remercie infiniment.

Le comité poursuit son étude spéciale sur l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi.

L'article 66 de la Loi sur les langues officielles stipule ce qui suit, et je cite :

Rapport annuel

66 Dans les meilleurs délais après la fin de chaque année, le commissaire présente au Parlement le rapport d'activité du commissariat pour l'année précédente, assorti éventuellement de ses recommandations quant aux modifications qu'il estime souhaitable d'apporter à la présente loi pour rendre son application plus conforme à son esprit et à l'intention du législateur.

Nous avons donc le plaisir et l'honneur d'accueillir ce soir M. Graham Fraser, commissaire aux langues officielles, Mme Mary Donaghy, commissaire adjointe, Direction générale des politiques et des communications, Mme Pascale Giguère, avocate principale et gestionnaire, Direction des affaires juridiques, et Mme Ghislaine Saikaley, commissaire adjointe, Direction générale de l'assurance de la conformité. Je vous souhaite à tous la bienvenue.

Monsieur Fraser, vous allez nous présenter votre dixième et, malheureusement, votre dernier rapport annuel. Le mandat du commissaire des langues officielles se terminera dans quelques mois. Monsieur le commissaire, j'aimerais souligner votre engagement sincère et votre travail remarquable pour la promotion et la progression de la dualité linguistique au pays au cours des 10 dernières années. Nous apprécions vos efforts à la réalisation de l'égalité des deux langues officielles du Canada et votre contribution à défendre le respect des droits linguistiques. Un grand merci, monsieur le commissaire.

On that note, I invite you to make your final presentation to the committee as Commissioner, and the senators will then have some questions for you.

Graham Fraser, Commissioner of Official Languages, Office of the Commissioner of Official Languages: Thank you very much, Madam Chair. Honourable senators, I am pleased to be here today to provide an overview of my tenth and final annual report, which I tabled in Parliament on May 19.

[English]

This annual report covers a range of issues that have emerged or been dealt with over the past year, and some issues that reveal the progress or lack thereof over the 10 years I have been commissioner. These include immigration, equality of service, early childhood development and the significance of bilingualism at major national events, to name a few. But two issues in particular stand out.

[Translation]

First, it is clear that there is an ongoing problem in the area of access to justice in both official languages. Canadians who seek to be heard in the official language of their choice in our courts face barriers that are sometimes impossible to overcome. Lawyers often feel that they have to warn their clients that, if they insist on exercising their rights to be heard in their preferred official language, the legal proceedings will take longer and will cost more.

One reason for this is that the bilingual capacity of the superior court judiciary remains a challenge in a number of provinces and territories. Those who apply for judgeships and self-identify as bilingual do not have their language skills tested. Once they are on the bench, they often discover they are unable to preside over a trial in their second language.

The previous federal government resisted taking any action to implement the recommendations I made in the 2013 study on access to justice in both official languages that I produced jointly with my provincial counterparts in Ontario and New Brunswick. And so the first recommendation in my annual report calls on the current government and, in particular, the Minister of Justice, to address this matter.

[English]

The second issue is one that was raised repeatedly by former Senator Maria Chaput, as well as by numerous community leaders. It has been taken up by your chair, Senator Claudette Tardif, in the form of Bill S-209.

Sur ce, je vous invite à faire votre présentation, une dernière fois à titre de commissaire devant notre comité et, ensuite, les sénateurs vous poseront des questions.

Graham Fraser, commissaire aux langues officielles, Commissariat aux langues officielles : Je vous remercie beaucoup, madame la présidente. Honorables sénateurs, je suis heureux d'être ici aujourd'hui pour vous présenter un survol de mon dixième et dernier rapport annuel, que j'ai déposé au Parlement le 19 mai dernier.

[Traduction]

Ce rapport annuel porte sur différents enjeux qui ont émergé ou qui ont été traités au cours de la dernière année. Certains enjeux révèlent les progrès — ou les reculs — observés au cours des 10 dernières années, durant lesquelles j'ai été commissaire. Parmi ces enjeux, il y a l'immigration, l'égalité des services, le développement de la petite enfance et l'importance accordée au bilinguisme lors d'événements nationaux d'envergure. Cependant, deux enjeux se démarquent particulièrement.

[Français]

Tout d'abord, il est évident qu'il existe un problème persistant en ce qui concerne l'accès à la justice dans les deux langues officielles. Les Canadiens qui veulent être entendus dans la langue officielle de leur choix devant nos tribunaux se heurtent à des obstacles parfois insurmontables. Les avocats se sentent souvent tenus d'avertir leurs clients que, s'ils insistent à faire valoir leur droit d'être entendus dans leur langue officielle de préférence, les recours judiciaires seront plus longs et plus coûteux.

Parmi les raisons expliquant cette situation, il y a le fait que la capacité bilingue de la magistrature des cours supérieures demeure problématique dans plusieurs provinces et territoires. On n'évalue pas les compétences linguistiques des candidats qui se déclarent eux-mêmes bilingues au moment de poser leur candidature pour un poste de juge. Or, une fois nommées juges, ces personnes découvrent souvent qu'elles sont incapables de présider un procès dans leur langue seconde.

Le gouvernement fédéral précédent était récalcitrant à prendre des mesures pour mettre en œuvre les recommandations que j'ai formulées dans une étude de 2013 sur l'accès à la justice dans les deux langues officielles, réalisée conjointement avec mes homologues de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. C'est la raison pour laquelle la première recommandation de mon rapport annuel demande au gouvernement actuel et, tout particulièrement, à la ministre de la Justice, de se pencher sur cette question.

[Traduction]

Le deuxième enjeu est une question soulevée de manière répétée par l'ancienne sénatrice Maria Chaput, ainsi que par plusieurs chefs de file dans la collectivité. C'est dorénavant votre présidente, la sénatrice Claudette Tardif, qui s'en charge avec son projet de loi S-209.

For decades, federal services have been delivered in both official languages in different parts of the country where there is a significant demand for services in the language of the minority. A minority community can be thriving and growing, but if the majority grows faster, services are lost. This is simply unfair. A community's vitality should be taken into account, not simply the rate at which the majority community is growing.

Bill S-209 provides a way addressing this injustice, as would a revision of the official languages regulations.

In three years, we will mark the fiftieth anniversary of the act, and planning should start now to conduct a review of how Part IV of the act, which deals with communications with and services to the public, is applied.

The second recommendation of my annual report calls on the government to make this a priority.

[Translation]

Meanwhile, in the federal workplace in 2015-16, complaints under section 91 of the Act about the language requirements for public service positions increased 13 per cent compared with the previous year. One of the reasons for this is a long-standing disagreement between my office and the Treasury Board of Canada Secretariat. The secretariat advises institutions that a BBB linguistic profile is appropriate for most supervisory positions, while I continue to insist that CBC is the minimum level to ensure clear and effective communications with employees in regions that are designated as bilingual for language-of-work purposes.

[English]

Along with tabling my annual report before Parliament on May 19, I issued new report cards that rate 33 federal institutions on their compliance with the Official Languages Act. I also released a report on my role before the courts over the past decade.

On June 7, I intend to table a special report to Parliament that will propose options that should be examined by the federal government to ensure that Air Canada effectively meets its official languages obligations.

During the course of my 10 years in office, I have delivered 528 speeches and intervened in 23 court cases, including 9 before the Supreme Court of Canada. My office has processed 7,156 complaints. This is the 18th and possibly last time I will have appeared before your committee.

Depuis des décennies, les services fédéraux sont fournis dans les deux langues officielles dans différentes régions du pays là où la demande pour des services dans la langue de la minorité est importante. Une communauté minoritaire peut prospérer et croître. Cependant, si la croissance de la majorité est plus rapide, il y a perte de services. Cela est tout simplement injuste. La vitalité d'une communauté devrait aussi être prise en compte, pas seulement le taux de croissance de la communauté majoritaire.

Le projet de loi S-209 prévoit une façon de remédier à cette injustice, tout comme le ferait une revue du Règlement sur les langues officielles.

Dans trois ans, nous célébrerons le 50^e anniversaire de la Loi sur les langues officielles. Nous devrions déjà commencer à planifier un examen de l'application de la partie IV de la loi, qui porte sur les communications avec le public et la prestation de services.

Dans mon rapport annuel, ma deuxième recommandation demande au gouvernement d'en faire une priorité.

[Français]

Entre-temps, dans le milieu de travail fédéral en 2015-2016, les plaintes déposées en vertu de l'article 91 de la Loi sur les langues officielles à propos des exigences linguistiques des postes au sein de la fonction publique ont augmenté de 13 p. 100 par rapport à l'an dernier. Cela s'explique notamment par une mésentente de longue date entre le Commissariat aux langues officielles et le Secrétariat du Conseil du Trésor. Le secrétariat informe les institutions qu'un profil linguistique BBB est approprié pour la plupart des postes de supervision, tandis que je continue d'insister sur le fait que le profil CBC est le niveau minimal requis pour assurer une communication claire et efficace avec les employés dans les régions désignées bilingues aux fins de la langue de travail.

[Traduction]

En plus de déposer mon rapport annuel au Parlement le 19 mai, j'ai dévoilé de nouveaux bulletins de rendement qui évaluent la conformité de 33 institutions fédérales à la Loi sur les langues officielles. J'ai aussi publié un rapport sur mon rôle devant les tribunaux au cours des 10 dernières années.

Le 7 juin, je prévois déposer un rapport spécial au Parlement, qui proposera des options que le gouvernement fédéral devrait examiner afin de veiller à ce qu'Air Canada respecte avec efficacité ses obligations en matière de langues officielles.

Au cours des 10 années durant lesquelles j'ai occupé ce poste, j'ai prononcé 528 discours et je suis intervenu dans 23 causes judiciaires, y compris 9 affaires présentées à la Cour suprême du Canada. Le commissariat a traité 7 156 plaintes. La présente comparution constitue la 18^e et probablement dernière occasion de me présenter devant votre comité.

[Translation]

As I look ahead, though, one thing worries me. Sometimes I get the impression that the attitude towards language policy is “it goes without saying.” And so we do not talk about it. But we have to talk about it. For if it goes without saying, it remains unsaid — and what is unsaid is often neglected or forgotten.

In that context, I would be remiss if I did not say how pleased I am that Royal Military College Saint-Jean is to regain its status as a university. For more than two decades, Canada’s armed forces have suffered from the absence of a French-language military university, and this corrects a serious problem.

[English]

As I’ve mentioned in the past, success is never accidental. This year, I will present my eighth annual Award of Excellence to Canadian Parents for French for its outstanding contribution to the promotion of linguistic duality. I congratulate the organization for its exceptional work and for respecting French as an integral part of Canada.

[Translation]

The Canada 2017 celebrations also offer a unique opportunity to showcase linguistic duality. Numerous groups throughout the country are hard at work organizing events to mark our one hundred and fiftieth anniversary. Linguistic duality must be a key component in all of these efforts.

[English]

I commend the honourable members of this esteemed committee for your continuing efforts to promote and protect our official languages. I thank you for your attention this evening and would be pleased to answer any questions you might have. Thank you.

[Translation]

Senator Poirier: Thank you, Madam Chair. Welcome, Mr. Commissioner. First, if this is your final report as Commissioner, I want to thank you for your work and everything you have done for the official language minority communities. It is greatly appreciated, and I can guarantee you that the person who replaces you will have big shoes to fill.

As I am sure you know, the Government of Canada currently no longer has a minister of official languages. According to the explanation that the Minister of Canadian Heritage provided, it seems that it is now a matter of directing the traffic in the right direction, rather than representing it. In your opinion, is

[Français]

Lorsque je regarde vers l’avenir, j’ai néanmoins une préoccupation. J’ai parfois l’impression que l’attitude envers la politique linguistique est que « cela va sans dire », donc on n’en parle pas. Cependant, il faut en parler. En adhérant à l’idée que « cela va sans dire », on passe sous silence, et ce qui passe sous silence est souvent négligé ou oublié.

Dans ce contexte, je m’en voudrais de ne pas dire à quel point j’ai été ravi de l’annonce du gouvernement selon laquelle le Collège militaire royal de Saint-Jean retrouvera son statut d’université. Depuis plus de deux décennies, les Forces armées canadiennes souffrent de l’absence d’une université militaire francophone, et cette mesure vient résoudre un sérieux problème.

[Traduction]

Comme je l’ai mentionné dans le passé, la réussite n’est jamais le fruit du hasard. Cette année, je présenterai mon huitième Prix d’excellence, qui est remis annuellement, à Canadian Parents for French pour sa contribution remarquable à la promotion de la dualité linguistique. Je félicite l’organisme pour son travail exceptionnel ainsi que pour le respect qu’il manifeste à l’égard du français qu’il considère comme étant une caractéristique de l’identité canadienne.

[Français]

Les célébrations de l’anniversaire du Canada en 2017 offrent aussi une occasion unique de mettre en valeur la dualité linguistique. Plusieurs groupes partout au pays travaillent avec acharnement à organiser des activités qui marqueront notre 150^e anniversaire. La dualité linguistique doit être un élément clé de tous les efforts déployés.

[Traduction]

Honorables membres de ce comité, je vous félicite pour vos efforts continus visant à promouvoir et à protéger nos langues officielles. Je vous remercie de votre attention ce soir et serai heureux de répondre à toute question que vous pourriez avoir. Merci.

[Français]

La sénatrice Poirier : Merci, madame la présidente. Bienvenue, monsieur le commissaire. Premièrement, s’il s’agit de votre dernier rapport en tant que commissaire, je veux vous remercier pour votre travail et tout ce que vous avez fait pour les langues officielles en situation minoritaire. C’est grandement apprécié, et je peux vous garantir que la personne qui vous remplacera aura de grands souliers à chausser.

Comme vous le savez sans doute, le gouvernement canadien n’a maintenant plus de ministre des Langues officielles. Selon l’explication qu’a donnée la ministre du Patrimoine canadien, il semblerait qu’il s’agit de diriger le trafic en pointant les bonnes directions plutôt que d’en être le représentant. Selon vous, est-ce

eliminating this department a step backwards for francophone minority communities? What will the impact on francophone communities be?

Mr. Fraser: It is difficult to say, because we have not studied the impact of that decision, and I am uncomfortable giving you an off-the-cuff answer. That is what I meant when I said that the message “it goes without saying” concerns me. The minister’s explanation of the change to her department’s name was that it is now inherent to the government’s position, a priority shared by all departments. I actually am concerned by that, because if we do not stress the importance of the issue, if we do not work constantly to keep it as a priority, we do risk dropping back. In the annual report, I used the image of an escalator: if you go up the down escalator you have to run; if you stop you go back down.

Names are important. The way in which things are named is important because it sends a message. I share your concern but I am not in a position to comment on the potential impact.

Senator Poirier: If possible, it would be good for your successor to follow up on this issue.

Here is my second question: as we move to a world with more remote connections, by the Internet, toll-free numbers, social media, cellphones and so on, there is less human contact. Is development of that kind in the interests of francophone minority communities in terms of the services provided in their language? How can we achieve a proper balance?

Mr. Fraser: Minister Brison said that it is a challenge but also a golden opportunity, not only for official language minority communities but also for Canada as a whole. In my annual report, I made a distinction between linguistic spaces and linguistic networks. A linguistic space is a physical place where the language is seen, heard, used, accessible and clear; a network often exists through technology. It is now possible to apply for a passport, to ask for one’s pension, to communicate with the government, and to buy tickets online. That is all very important on an individual level, but it does not do a lot for the community.

As I said when Minister Brison left, there are ways of using technology to make the two official languages more visible. I am thinking about Ottawa International Airport, for example. At the place where you wait for your luggage when you arrive, there is a big screen on which the news broadcast alternates between French and English. It is a subtle way of saying that we have two official languages that are equal in status and here they both are presented visually. For me, the visual and audible presence of both official languages is very important and technology can be used to reinforce that message.

que l’élimination de ce ministère est un pas en arrière pour les communautés francophones en situation minoritaire? Quel en sera l’impact pour les communautés francophones?

M. Fraser : C’est difficile à dire, puisqu’on n’a pas fait d’étude sur l’impact de cette décision, et je suis mal à l’aise d’improviser une réponse. C’est ce que je voulais dire quand je disais que le message que « cela va sans dire » me préoccupe. L’explication de la ministre en ce qui a trait au changement de la nomenclature de son ministère était que c’est inhérent à la position du gouvernement, une priorité partagée par tous les ministères. Effectivement, je trouve cela préoccupant, parce que si on ne souligne pas l’importance du dossier, si on ne travaille pas continuellement à valoriser le dossier, on risque de reculer. Dans le rapport annuel, j’ai utilisé comme métaphore un escalier mécanique : si on monte l’escalier descendant, il faut courir et, si on s’arrête, on descend.

Les noms sont importants. La nomenclature est importante, car elle envoie un message. Je partage votre préoccupation, mais je ne suis pas en mesure de commenter l’impact potentiel.

La sénatrice Poirier : Ce serait peut-être une bonne chose, si c’est possible, que votre successeur fasse un suivi de ce dossier.

Ma deuxième question est la suivante : en se dirigeant vers un monde plus branché à distance, qu’il s’agisse d’Internet, des numéros sans frais, des médias sociaux, des cellulaires, et cetera, le contact humain se fait de moins en moins. Est-ce qu’une telle évolution est profitable pour les communautés francophones en situation minoritaire en ce qui concerne les services offerts dans leur langue? Comment pouvons-nous atteindre un juste milieu?

M. Fraser : Le ministre Brison a dit que cela représente un défi, mais également une occasion en or, non seulement pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire, mais pour l’ensemble du Canada. Dans mon rapport annuel, j’ai fait la distinction entre des espaces linguistiques et des réseaux linguistiques. Un espace linguistique est un endroit physique où la langue est visible et audible, utilisée, accessible et évidente, tandis qu’un réseau existe souvent par des méthodes technologiques. Il est maintenant possible de commander son passeport, de demander sa pension, de communiquer avec le gouvernement, et de commander des billets en ligne. Tout cela est très important au niveau individuel, mais cela ne fait pas grand-chose pour la collectivité.

Comme je l’ai dit lorsque le ministre Brison est sorti, il y a des façons d’utiliser les moyens technologiques pour rendre plus visibles les deux langues officielles. Je pense, par exemple, à l’aéroport international d’Ottawa. Au point d’arrivée où on attend les bagages, il y a un grand écran où les nouvelles alternent entre l’anglais et le français. C’est une façon de dire implicitement qu’il y a deux langues officielles à statut égal, et on présente de façon visuelle les deux langues officielles du Canada. Pour moi, la présence visuelle et audible des deux langues officielles est très importante, et on peut utiliser des moyens technologiques pour renforcer ce message.

Senator Poirier: Once again, many thanks for your work, Mr. Commissioner.

Senator McIntyre: Mr. Commissioner, as you mentioned, this is your 10th and final report.

It must be said that you have fully complied with section 66 of the Official Languages Act, which stipulates that the commissioner must submit a report as soon as reasonably practicable at the termination of each year. You make only two recommendations in your report, but the recommendations are very important.

My question is mostly about Air Canada. As you know, the airline is not always in compliance with the Official Languages Act. One of your concerns, I believe, is specifically about the number of complaints that pile up because of a certain laxity on the part of the airline. You mention it several times in your report.

As I understand it, you are planning to submit a special report to Parliament this coming June 7. Could you give us a foretaste of the major points in that report?

Mr. Fraser: My answer will be quite limited, because all parliamentarians must receive the report at the same time. However, I can tell you that, in the report, I just summarize our conflicting interpretations of the obligations and the current status of Air Canada in linguistic terms. I also summarize all the occasions when any of my predecessors has intervened since the act that sold Air Canada, in which the obligations were applied to the airline.

The legislation also provides that the report can include a preliminary response from Air Canada to some of our points. I had written to the president of Air Canada informing him of our decision to do this and summarizing this special report. Air Canada responded as it has responded to the argument for years, not just between Air Canada and me, but also between Air Canada and the commissioner's office and all my predecessors.

Pascale, can I go any further or should I stick to those comments?

Pascale Giguère, Senior Counsel and Manager, Legal Affairs Branch, Office of the Commissioner of Official Languages: Perhaps there is one thing you can say, that the report will examine the methods by which the act is applied and will propose solutions to make them more effective. That is in the title of the report and it will be examined in the report.

Senator Jaffer: Thank you for your work, Mr. Commissioner. I appreciate it very much. We will miss you. I would also like to thank your wife for her work.

[English]

You two have truly served Canadians for many years. Even though we may wish you to come back, I think you may want some time to enjoy life as well. We definitely appreciate you, and I say to you genuinely that the sincere way in which you have

La sénatrice Poirier : Encore un gros merci pour votre travail, monsieur le commissaire.

Le sénateur McIntyre : Monsieur le commissaire, comme vous l'avez mentionné, vous avez déposé votre 10^e et dernier rapport.

Cela dit, vous avez bien respecté l'article 66 de la Loi sur les langues officielles, selon lequel le commissaire doit déposer son rapport dans les meilleurs délais à la fin de chaque année. Dans votre rapport, vous ne faites que deux recommandations, mais ce sont deux recommandations très importantes.

Ma question porte surtout sur Air Canada. Comme vous le savez, ce transporteur aérien ne se conforme toujours pas à la Loi sur les langues officielles. Je crois qu'une de vos préoccupations est justement liée au nombre de plaintes qui s'accumulent à cause d'un certain laxisme de la part de la compagnie aérienne. Vous le mentionnez d'ailleurs à plusieurs reprises dans votre rapport.

Si j'ai bien compris, le 7 juin prochain, vous envisagez de présenter un rapport spécial au Parlement. Pourriez-vous nous donner un avant-goût des grandes lignes de ce rapport?

M. Fraser : Je serai assez limité dans ma réponse, puisqu'il faut que tous les parlementaires reçoivent le rapport en même temps. Cependant, je peux vous dire que, dans ce rapport, je ne fais pas qu'un résumé de nos conflits d'interprétation des obligations et du statut actuel d'Air Canada en termes linguistiques. Je fais également le résumé de toutes les interventions faites par tous mes prédécesseurs depuis l'acte de vente d'Air Canada, où ces dispositions ont été appliquées au transporteur aérien.

La loi prévoit aussi que ce rapport puisse inclure une réponse préliminaire d'Air Canada à certains de nos points. J'avais écrit au président d'Air Canada pour l'informer de notre décision de faire cela, en faisant un résumé de ce rapport spécial. Or, Air Canada a répondu à cet argument qui perdure depuis des années, non seulement entre Air Canada et moi, mais aussi entre Air Canada et le commissariat et tous mes prédécesseurs.

Pascale, est-ce que je peux aller plus loin ou est-ce que je devrais me limiter à ces interventions?

Pascale Giguère, avocate principale et gestionnaire, Direction des affaires juridiques, Commissariat aux langues officielles : Il y a peut-être une chose que vous pourriez dire, c'est que le rapport examinera les mécanismes d'application de la loi et proposera des solutions pour les rendre plus efficaces. C'est dans le titre du rapport, et ce sera examiné dans le rapport.

La sénatrice Jaffer : Merci, monsieur le commissaire, pour votre travail, que j'apprécie beaucoup. Vous me manquerez. Je voudrais également remercier votre épouse pour son travail.

[Traduction]

Vous avez tous les deux servi les Canadiens pendant de nombreuses années. Il se pourrait certes que nous désirions vous faire revenir, mais vous voudrez sûrement avoir un peu de temps pour vous. Nous vous sommes réellement reconnaissants d'avoir

worked has strengthened our communities, because if we can communicate with each other, we make a difference. Thank you very much, Commissioner Fraser.

In your report, you talk about bilingual judges. I don't know if you have talked with the Minister of Justice. However, with the intention of the government, do you think we still need a bill?

Mr. Fraser: I did talk to the Justice Minister. What we propose in terms of the specific recommendation in the appointment of judges and in the recommendations that were set out in our 2013 report is that there be a memorandum of understanding with the provinces to develop a consultation process. We don't necessarily recommend legislation in terms of the appointment of judges. I do support the private member's bill in terms of the appointment of bilingual judges to the Supreme Court. I think it is essential that judges be appointed to the Supreme Court, and I think that if it becomes a legislative requirement, this sends a very powerful message right through the whole system, right down to law schools.

I have a certain confidence in the ambition of lawyers. I think that if it becomes very clear that bilingualism is an essential criterion for appointment to the Supreme Court, this would be a major incentive.

Governments change, and this government has made it very clear that they are committed. It's been a campaign promise that's been reiterated by the Prime Minister since then. There is now a vacancy, so it's become a live question.

I know that there is some discussion under way within the Department of Justice on whether the recent *Nadon* decision means that it is impossible to change the nominating procedure for the Supreme Court.

My response to that is that one of the ways in which the goal of the private member's bill could be achieved would be simply to amend the Official Languages Act in which there is presently an exemption for the Supreme Court. If one were to simply delete the five words that say "other than the Supreme Court" in the article referring to federal courts, that would then automatically become a requirement without actually looking at the Supreme Court Act.

Senator Jaffer: As you know, I'm a lawyer. It is certainly a live topic in the circles I go around. Some people say, why do we need to know the language? I think you agree with me that it's not just about knowing the language. Language also has a meaning — that is, if you can understand the person in the original language — because words mean different things. Through an interpreter, it's different.

œuvré en toute sincérité et renforcé ainsi nos collectivités, parce que si nous pouvons communiquer les uns avec les autres, nous faisons avancer les choses. Merci beaucoup, monsieur le commissaire.

Vous avez parlé du bilinguisme des juges dans votre rapport. Je ne sais pas si vous avez parlé avec la ministre de la Justice. Toutefois, compte tenu de l'intention du gouvernement, estimez-vous qu'il nous faut toujours un projet de loi?

M. Fraser : J'ai bel et bien parlé avec la ministre de la Justice. Pour ce qui est de la nomination de juges bilingues, nous avons recommandé de façon précise dans notre dernier rapport et dans celui de 2013 de mettre en place un protocole d'entente avec les provinces pour l'élaboration d'un processus de consultation. Nous ne recommandons pas nécessairement d'adopter un projet de loi pour la nomination de juges bilingues. Toutefois, j'appuie bel et bien le projet de loi d'initiative parlementaire pour la nomination de juges bilingues à la Cour suprême. J'estime que c'est essentiel pour les juges nommés à la Cour suprême et que l'intégration d'une exigence en ce sens dans la loi mettra clairement en évidence l'importance du bilinguisme partout dans le réseau, depuis la magistrature jusqu'aux facultés de droit.

J'ai bonne confiance que les avocats sont des gens ambitieux. Je crois que l'obligation d'être bilingue pour pouvoir être nommé à la Cour suprême sera un facteur incitatif très puissant pour la progression du bilinguisme dans le monde juridique.

Les gouvernements changent et le nôtre a fait savoir très clairement qu'il prend le bilinguisme au sérieux. C'est une promesse qui a été faite pendant la campagne électorale et que le premier ministre a réitérée depuis. Il y a maintenant un poste vacant à la Cour suprême et la question devient d'actualité.

Je sais qu'on se demande actuellement au ministère de la Justice si, en raison de la décision rendue dans l'affaire *Nadon*, il est maintenant impossible de changer la procédure de nomination des juges à la Cour suprême.

J'estime que l'une des façons d'atteindre le but visé par le projet de loi d'initiative parlementaire serait tout simplement de modifier la Loi sur les langues officielles, qui prévoit actuellement une exception pour la Cour suprême. Il suffirait de retirer les cinq mots suivants : « autres que la Cour suprême » dans l'article se rapportant aux tribunaux fédéraux pour rendre le bilinguisme automatiquement obligatoire sans revoir la Loi sur la Cour suprême.

La sénatrice Jaffer : Comme vous le savez, je suis avocate. Le sujet est souvent discuté dans les cercles dans lesquels j'évolue. Certains se demandent pourquoi ils doivent apprendre la langue. Vous convenez avec moi, je crois, qu'il ne s'agit pas simplement d'apprendre une langue. La langue veut également dire quelque chose — si vous pouvez comprendre quelqu'un dans sa langue maternelle — parce que les mots désignent des concepts différents et que passer par un interprète, ce n'est pas la même chose.

To understand 25 per cent of our population or more, hopefully, you have to be able to speak that language, especially in the Supreme Court of Canada. It's more than language. It's to be able to understand the people of the country. Would you agree with me?

Mr. Fraser: I agree profoundly. There are a number of elements that I think speak to the importance of this and that people who do not follow the Supreme Court closely may not be aware of.

Some 30 per cent of the cases that are referred from the provinces to the Supreme Court come from Quebec. All of those cases that have made their way up the Quebec courts have been argued in French. All of the documentation, the factums and the arguments are in French. A unilingual English-speaking judge who has a pile of documents from the lower courts arrive on his desk has to rely on a bench memo that is prepared by one of his or her clerks who may be brilliant but is, by definition, a recent graduate from law school.

I have the highest regard for interpreters, particularly court interpreters, but have been witness myself to critical errors. I have also spoken to lawyers who have argued their case in the lower courts in French, arrive at the Supreme Court and look at the bench and have to make, in a limited period of time, a critical strategy decision: Do I make my argument in the language in which I am most comfortable and in which I have argued the case in the lower courts, knowing that one or two of the judges will be groping for the interpretation, or do I give part of my presentation in French and another part in English? Do I give it all in English knowing that all of the judges are English? But then I lose the flavour of the argument that I've been making at every other stage.

There was one lawyer I know who regularly appears before the Supreme Court who had previously disagreed with me on this who said, "I've come around on this, because I've been in that position of having to make a strategy decision in how I would use my very limited time."

There's another point. All of the arguments that are used against requiring bilingualism of Supreme Court judges are exactly the same arguments that were used against the Official Languages Act in 1969, which are that it will exclude different parts of the country and the best people will not be chosen. The current situation means that if there are unilingual English-speaking judges, it is exactly the same situation that existed in the public service prior to the Official Languages Act, which is that all of the francophone judges are obliged to work in their second language. One of the injustices that the Official Languages Act was introduced to do away with was precisely that injustice of one group of public servants being obliged to work all of the time in their second language. Around a table of nine judges, all it takes is one who can't follow the conversation for the conversation to take place in English.

Pour comprendre 25 p. 100 de notre population ou plus, il est à espérer, il faut être capable de parler sa langue, et ce, tout particulièrement dans le cas de la Cour suprême. La question déborde de la langue parlée; il s'agit de comprendre les gens de notre pays. Êtes-vous d'accord avec moi?

M. Fraser : Je suis parfaitement d'accord avec vous. Un certain nombre de choses abondent en ce sens que ceux qui ne suivent pas de près les travaux de la Cour suprême ignorent peut-être.

Quelque 30 p. 100 des causes renvoyées devant la Cour suprême par les provinces proviennent du Québec. Toutes ces causes ont été traitées par les tribunaux inférieurs en français. Toute la documentation, tous les factums et tous les arguments sont donc en français. Le juge unilingue anglophone qui se retrouve avec une pile de documents de tribunaux inférieurs doit alors se fier à une note sur une affaire en cours préparée par un greffier qui, même s'il est brillant, est, par définition, un nouveau diplômé d'une faculté de droit.

J'ai le plus grand respect pour les interprètes, et surtout pour les interprètes judiciaires, mais j'ai moi-même été témoin d'erreurs graves. J'ai aussi parlé à des avocats qui avaient plaidé leur cause devant les tribunaux inférieurs en français et qui, arrivés à la Cour suprême, devaient prendre une décision stratégique en très peu de temps. Devaient-ils plaider dans la langue dans laquelle ils étaient le plus à l'aise et dans laquelle ils avaient plaidé leur cause précédemment, sachant qu'un ou deux juges devraient recourir aux services d'un interprète? Devaient-ils plaider en partie en français et en partie en anglais ou encore plaider entièrement en anglais, étant donné que tous les juges étaient anglophones? Dans le dernier cas, leur argumentation n'allait pas avoir le même ton.

Un avocat de mes connaissances qui comparait régulièrement devant la Cour suprême et qui est en désaccord avec moi m'a dit : « J'ai changé d'avis à ce sujet parce que je me suis retrouvé obligé de prendre une décision stratégique sur la façon d'utiliser le temps très limité que j'avais. »

Il y a un autre élément. Tous les arguments invoqués contre le bilinguisme des juges de la Cour suprême sont exactement les mêmes que ceux qui avaient été utilisés contre la Loi sur les langues officielles en 1969, à savoir que l'exigence du bilinguisme va exclure diverses parties du pays et empêcher de choisir les meilleures personnes. La présence de juges unilingues anglophones reproduit exactement la situation qui avait cours dans la fonction publique avant la Loi sur les langues officielles, soit que tous les juges francophones sont obligés de travailler dans leur langue seconde. L'une des injustices que la Loi sur les langues officielles devait corriger était précisément d'éviter qu'un groupe de fonctionnaires soit obligé de travailler tout le temps dans sa langue seconde. Il suffit d'un seul juge sur neuf qui ne comprenne pas le français pour que les échanges se tiennent en anglais.

You've identified the larger-scale critical importance of understanding the country and understanding the culture of the country. The other thing to keep in mind is we have not only a bilingual country but a bijuridical country. While this does not require that every judge should be both a common-law-trained and a civil-law-trained lawyer, it is difficult to have even an appreciation of the intellectual framework from which your French-speaking colleagues will be coming if you do not have some understanding of the language.

The private member's bill does not require the same level of bilingualism for judges that is required for public servants in bilingual designated positions, simply the ability to understand witnesses when they speak. It is not a requirement to be able to write their judgments in French.

I have spoken to English-speaking judges who, a bit the way Minister Brison was saying that he's not necessarily comfortable in a restaurant, might not be comfortable in that way, but when they get that pile of documentation and they go through that documentation, they are familiar with the vocabulary of the case and the history of the case and are in a position to understand and question the arguments put forward by the lawyers when they make their case before the Supreme Court. It is a limited, targeted but effective criteria for judges in the Supreme Court.

[Translation]

Senator Gagné: I join my colleagues in thanking you for the exceptional work that you have done for the last 10 years. I have followed you very closely and I have attended a number of your speeches. I have read all your reports.

I must confess that each time I read one of your reports, I ended up feeling that we were moving backwards. I was going to say that I felt almost depressed. I felt a little knot in my stomach each time I read a report of yours. However, let me quote an image that I really appreciated as I read your last report. Here it is:

Building vital, thriving official language minority communities is like running up the down escalator: stop, and they are carried backwards. The pressures from the majority and the market are constant.

That is a little how I felt after reading each of your reports, because, you are right, we always feel pressure from the majority, pressure that is increasingly economic, and that basically is detrimental to the vitality of our communities.

My question is a general one. After your 10 years as Commissioner of Official Languages, are you leaving your position with a lot of optimism or with tempered optimism?

Notice that I deliberately use the term "optimism."

Vous avez parlé d'un enjeu plus large qui revêt une importance cruciale : la compréhension de notre pays et de sa culture. Il ne faut pas oublier que notre pays n'est pas seulement bilingue, mais bijuridique. Cela ne veut pas dire pour autant que tous les juges doivent connaître la common law et le droit civil, mais qu'il est difficile d'avoir seulement une idée du cadre de pensée des collègues francophones qui prennent la parole si on ne comprend pas un peu leur langue.

Le projet de loi d'initiative parlementaire n'exige pas le même niveau de bilinguisme pour les juges que celui des fonctionnaires occupant des postes bilingues; les juges doivent simplement être capables de comprendre les témoins lorsqu'ils parlent. Il n'y a pas d'obligation pour eux de rédiger leurs jugements en français.

J'ai parlé à des juges anglophones qui, un peu comme le ministre Brison qui dit ne pas être nécessairement à l'aise de parler français dans un restaurant, peuvent éprouver une gêne à parler cette langue, mais qui peuvent néanmoins comprendre le vocabulaire et l'historique des causes présentées dans les piles de documents qui leur sont remis et qui sont capables de comprendre et de remettre en question les arguments présentés par les avocats en Cour suprême. C'est un critère limité et ciblé, mais efficace pour les juges de la Cour suprême.

[Français]

La sénatrice Gagné : Je me joins à mes collègues pour vous remercier du travail exceptionnel que vous avez accompli pendant les 10 dernières années. Je vous ai suivi de près, et j'ai été présente lors de plusieurs de vos discours. J'ai lu tous vos rapports.

Je dois avouer que chaque fois que je lisais l'un de vos rapports, j'en ressortais avec une impression de recul. J'allais dire que j'étais presque déprimée. Je ressentais un petit creux dans l'estomac après chaque lecture de vos rapports. Cependant, je vais citer une métaphore que j'ai vraiment appréciée en lisant votre dernier rapport. Elle se lit comme suit :

Favoriser la vitalité et la prospérité d'une communauté de langue officielle en situation minoritaire, c'est un peu comme gravir à contresens un escalier roulant : l'immobilisme entraîne le recul. La majorité et le marché exercent des pressions constantes.

C'est un peu comme cela que je me sentais après avoir lu chacun de vos rapports, parce que, justement, on se retrouve toujours devant cette pression de la majorité, la pression de plus en plus économique, au détriment, finalement, de la vitalité de nos communautés.

Ma question en est une d'ordre général. Après vos 10 années comme commissaire aux langues officielles, quittez-vous vos fonctions avec beaucoup d'optimisme ou avec un optimisme mitigé?

Remarquez, j'ai bien utilisé le terme « optimisme ».

Mr. Fraser: I am optimistic by nature. If I had not been optimistic, I would not have applied to become commissioner and I would not have agreed to stay on for three additional years.

One thing that has impressed me enormously in my ten-year mandate is the commitment and determination of official language minority communities. These communities are very different from one end of the country to the other. Each community has its own culture, its own history, its own challenges. All over Canada, each time I visited, I was more and more impressed not only by the vitality of those communities, but also by their determination.

I would not say that I am leaving my position with tempered optimism, but with realistic optimism. Living in a minority community is not the same as living in a majority community. We have to understand people who would like to live in a community where everyone speaks the same language, where they have no need to speak another language in their daily work. There will always be some migration from francophone minority communities to Quebec and from anglophone communities in Quebec to the rest of Canada.

The fact remains that there is still a certain richness in living in an official language minority community. The richness is in being able to live surrounded by different cultures and to feel that one is contributing to the development of a minority community.

Furthermore, I would be remiss if I did not take this opportunity to congratulate you for your appointment to the Senate and to tell you how much I appreciated the work you did at the Université de Saint-Boniface. If there is one institution that shows a community's vitality, it is certainly that university. Its development is due in large part to the work that you have done there over the years.

Senator Maltais: Your turn now, my dear Graham. I join my colleagues in thanking you for agreeing to take on this immense challenge 10 years ago. It certainly was a challenge.

As I was convalescing, I entertained myself by reading your first five reports; I had already read the last five. I found a constant, the same old chestnuts, from the first to the tenth: Air Canada and justice.

I feel that there is some stubbornness in both cases. You have done everything that was possible to do but now we see that we are up against some ill will. I supported Air Canada in its efforts, but now I have thrown in the towel.

I will give you an example. Three months ago, there were four of us on the last flight from Quebec City to Toronto. Despite the fact that three of us were francophone, neither the pilot, nor his flight crew, nor the flight attendant said a word in French.

M. Fraser : Je suis de nature optimiste. Si je n'avais pas été optimiste, je n'aurais pas postulé pour devenir commissaire et je n'aurais pas accepté de m'engager pour trois années supplémentaires.

Une chose qui m'a énormément impressionné durant les 10 années de mon mandat, c'est l'engagement et la détermination des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Ces communautés sont très différentes d'un bout à l'autre du pays. Chaque communauté a sa culture propre, son histoire, ses défis. À chacune des visites que j'ai faites dans tout le Canada, j'étais de plus en plus impressionné non seulement par la vitalité de ces communautés, mais également par leur détermination.

Je ne dirais pas que je quitte mes fonctions avec un optimisme mitigé, mais avec un optimisme réaliste. Vivre dans une communauté minoritaire, ce n'est pas la même chose que de vivre dans une communauté majoritaire. On doit comprendre les gens qui aimeraient vivre dans une société où tous parlent la même langue, où ils n'auraient pas besoin de parler une autre langue dans leur milieu de travail de façon quotidienne. Il y aura toujours une certaine migration de gens des communautés minoritaires francophones vers le Québec et des communautés anglophones au Québec vers le reste du Canada.

Il n'en demeure pas moins qu'il y a une richesse, tout de même, de vivre dans une communauté de langue officielle en situation minoritaire. C'est une richesse de pouvoir vivre entouré de cultures différentes, d'avoir un sentiment de travailler pour l'épanouissement d'une communauté en situation minoritaire.

D'ailleurs, je m'en voudrais si je ne profitais pas de cette occasion pour vous féliciter pour votre nomination au Sénat et vous dire à quel point j'ai apprécié le travail que vous avez fait à l'Université de Saint-Boniface. S'il y a une institution qui fait preuve de la vitalité d'une communauté, c'est bien cette université, et son épanouissement est dû en grande partie au travail que vous y avez effectué pendant des années.

Le sénateur Maltais : Mon cher Graham, c'est à votre tour. Je me joins à mes collègues pour vous remercier d'avoir accepté cet immense défi, il y a 10 ans. C'était tout un défi.

Je me suis amusé, pendant ma convalescence, à lire vos cinq premiers rapports; j'avais déjà lu les cinq derniers. J'y ai trouvé une constante : les mêmes chevaux de bataille du début, Air Canada et la justice, se retrouvent dans votre dixième rapport.

Je pense qu'il y a de l'entêtement dans les deux cas. Vous avez fait tout ce qu'il était possible de faire, mais on s'aperçoit maintenant que l'on fait face à de la mauvaise volonté. J'ai soutenu Air Canada dans ses efforts, mais maintenant, j'ai jeté l'éponge.

Je vais vous donner un exemple. Il y a trois mois, nous étions quatre personnes à bord du dernier vol Québec-Toronto. Malgré le fait que nous étions trois francophones, ni le pilote, ni ses adjoints, ni l'agente de bord n'ont dit un mot en français.

We had to wait to leave the aircraft. When the pilot came to see us, I asked him:

[*English*]

“Do you live in Canada?” He said “Yes.” I said, “There are two official languages — French and English. You are in the French community. Speak French, please.”

[*Translation*]

He turned to ice. You observed the same thing.

Earlier, we talked a lot about new technologies that serve the official languages and I agree with those technologies in certain cases. However, your success — I read it in the reports, and also in the comments of the people who have come to testify — came from shaking hands. You went out to meet them. You came down from your office; you went to meet people, from Victoria to Newfoundland, even on the lower North Shore. I feel that people were extraordinarily appreciative. It is all very well for us to say that we are in the digital age, but people want to trust someone who takes the time to go and see them, as you have done, and in every corner of the country, when it is easier not to.

As you know, I come from the North; I have lived with indigenous people all my life. I used to say, “Graham Fraser is a drummer. The sounds he makes sometimes echo nicely, sometimes he gets stupid things back, but he keeps drumming, and he has not given up.” I feel that that is the best way to thank you for the excellent work you have done.

There is no perfection in this world, but before you put stones on a building, you build a reinforced concrete foundation, and that is what you have done. Now the stones just have to go on top; the building just has to be finished, and it will be up to your successor to finish it. However, the reinforced concrete foundation will be your work. Thank you very much, Mr. Fraser.

Mr. Fraser: Thank you very much. I appreciated that a great deal. It has been a pleasure always. It is a privilege to be able to visit every corner of the country. To meet people who have been and who continue to be very involved in their communities. It has been one of the great privileges of my life.

Senator McIntyre: Mr. Commissioner, just as my colleagues have done, I would like to thank you and congratulate you for the fine work you have done. You are an extraordinary person and you have accomplished a huge task.

When you submitted your report on May 19, you mentioned that you were waiting for complaints to pour in after the Energy East pipeline project was submitted to the National Energy Board. As you know, it was not well received by environmental groups who took to the barricades and denounced the fact that francophones had less time to study the proposal than anglophones.

Nous avons dû attendre pour sortir. Lorsque le pilote est venu nous voir, je lui ai dit :

[*Traduction*]

« Vivez-vous au Canada? » Il m’a répondu : « Oui. » Alors, je lui ai dit : « Il y a deux langues officielles — le français et l’anglais. Vous êtes dans un milieu français. Parlez français, s’il vous plaît. »

[*Français*]

Il est devenu de glace. C’est le même constat que vous avez fait.

On a beaucoup parlé, plus tôt, des nouvelles technologies au service des langues officielles, et je suis d’accord avec ces technologies, dans certains cas. Cependant, ce qui a fait votre succès — je l’ai lu dans les rapports, ainsi que dans les commentaires des gens qui viennent témoigner aussi —, c’est la poignée de main. Vous êtes allé à leur rencontre. Vous êtes descendu de votre bureau, vous êtes allé les rencontrer, de Victoria à Terre-Neuve, même en Basse-Côte-Nord. Je pense que les gens l’ont apprécié d’une façon extraordinaire. On aura beau dire qu’on est à l’ère numérique, les gens veulent se confier à quelqu’un qui prend la peine d’aller les voir, ce que vous avez fait, dans tous les coins du pays, à contre-courant.

Comme vous le savez, je viens du Nord, j’ai vécu toute ma vie avec les Autochtones, et je me disais : « Graham Fraser joue du tambour, il émet des sons. Il reçoit parfois un écho favorable, et parfois, il reçoit des bêtises, mais il continue à jouer du tambour. Et il n’a pas lâché. » Je crois que c’est la meilleure façon de vous remercier pour l’excellent travail que vous avez fait.

La perfection n’est pas de ce monde, mais avant de mettre des pierres à un édifice, on a bâti une fondation en béton armé, et c’est ce que vous avez fait. Il reste maintenant à mettre les pierres et à terminer la construction de l’édifice, et ce sera à votre successeur de le compléter. Cependant, vous aurez été celui qui a fait la fondation en béton armé. Merci beaucoup, monsieur Fraser.

M. Fraser : Merci beaucoup, j’ai beaucoup apprécié cela. Cela a toujours été un plaisir. C’était un privilège de pouvoir visiter les coins du pays, de rencontrer des gens qui étaient et qui continuent d’être très impliqués dans leur communauté. Cela a été un des grands privilèges de ma vie.

Le sénateur McIntyre : Monsieur le commissaire, tout comme l’ont fait mes collègues, je voudrais vous remercier et vous féliciter pour le beau travail que vous avez fait. Vous êtes une personne extraordinaire, et vous avez accompli un travail gigantesque.

Lorsque vous avez présenté votre rapport, le 19 mai dernier, vous avez mentionné que vous vous attendiez à ce que les plaintes affluent à la suite du dépôt du projet d’oléoduc Énergie Est à l’Office national de l’énergie. Comme vous le savez, cela n’a pas fait l’affaire des groupes environnementaux qui sont montés aux barricades et qui ont dénoncé le fait que les francophones disposent de moins de temps que les anglophones pour étudier la proposition.

Could you tell us a little more about that, please?

Mr. Fraser: There again, I have a certain duty to be discreet, specifically because complaints have been received. There will be an investigation to follow up on those complaints and we are in follow-up mode. Now, with the new announcement, new complaints are coming in. My situation is that, once a complaint has been submitted, I can no longer talk about it.

Ms. Saikaley, are there any details about these things that we can divulge?

Ghislaine Saikaley, Assistant Commissioner, Compliance Assurance Branch, Office of the Commissioner of Official Languages: Unfortunately, the complaints are very recent so we are still analyzing whether they can be accepted. However we did receive a certain number. As Mr. Fraser said, we are in already at the follow-up stage with our other investigation report about the 2014 complaints and that follow-up report will be published this summer. We also have to examine the new complaints in the light of the other investigation we conducted.

Senator McIntyre: Your mandate officially ends in October this year?

Mr. Fraser: Yes.

Senator McIntyre: You end your report with a letter addressed to the person who will succeed you as commissioner. Can you specify the challenges that your successor will face?

Mr. Fraser: In terms of the broad strokes, I wrote an open letter to my successor in the annual report; it was my way of wrapping things up. However, I intend to do what Dyane Adam did with me when I was appointed. There is a period between the time the appointment is announced and the time the person arrives. My name was released on September 13, and I took up the position on October 17, 2006. That period is a grey area, because it is up to parliamentarians to ratify the appointment. So, until it has been ratified, the person has no legal status. However, it was still possible for Ms. Adam to have some discreet, private, very frank and candid meetings with me, during which she told me about the challenges and about the organization. I intend to do the same thing with my successor and perhaps to write him or her a letter, to describe the journey I went on and the way in which I perceive the challenges.

I can say that we are currently preparing a transition plan by identifying the pieces of information that my successor will need. Some of that information will depend on my successor's roadmap. If it is someone from a minority community, there are areas where it is less necessary to highlight some issues. But if it is someone with experience with the federal government, other issues will be less critical. So we have to wait to find out exactly which issues to highlight for the candidate as soon as that person arrives. But my colleagues are already working to develop a transition plan. As soon as all my appearances are over and the

Pourriez-vous nous en parler encore un peu, s'il vous plaît?

M. Fraser : Là encore, j'ai un certain devoir de discrétion qui s'impose, effectivement parce qu'on a reçu des plaintes. Il y a eu un rapport d'enquête pour donner suite aux plaintes, et nous sommes en mode de suivi. Maintenant, avec la nouvelle annonce, il y a de nouvelles plaintes qui arrivent. La situation dans laquelle je me trouve, c'est que, dès qu'une plainte est déposée, je ne peux plus en parler.

Madame Saikaley, est-ce qu'il y a certains détails liés aux éléments que nous pouvons divulguer?

Ghislaine Saikaley, commissaire adjointe, Direction générale de l'assurance de la conformité, Commissariat aux langues officielles : Malheureusement, les plaintes sont très récentes, nous sommes donc encore à l'analyse de recevabilité. Nous en avons reçu tout de même un certain nombre. Comme l'a dit M. Fraser, nous en sommes déjà à l'étape du suivi de notre autre rapport d'enquête en ce qui concerne les plaintes de 2014, et ce rapport de suivi sera publié cet été. C'est aussi dans le cadre de cette analyse qu'il faut examiner les nouvelles plaintes à la lumière de l'autre enquête que nous avons effectuée.

Le sénateur McIntyre : Votre mandat prendra fin officiellement en octobre cette année?

M. Fraser : Oui.

Le sénateur McIntyre : Vous terminez votre rapport avec une lettre qui est adressée à la personne qui vous succédera au poste de commissaire. Pouvez-vous préciser les défis auxquels votre successeur sera confronté?

M. Fraser : Pour les grandes lignes, j'ai écrit une lettre ouverte à mon successeur, dans le rapport annuel; c'était un peu ma conclusion. Cependant, j'ai l'intention de faire ce que Dyane Adam a fait avec moi lorsque j'ai été nommé. Il y a une période entre l'annonce de la nomination et l'arrivée de la personne. Mon nom a été divulgué le 13 septembre, et je suis arrivé en poste le 17 octobre 2006. Pendant cette période, il y a une zone grise, parce que c'est aux parlementaires de ratifier la nomination. Donc, tant qu'il n'y a pas de ratification, la personne n'a pas de statut légal. Cependant, il était tout de même possible pour Mme Adam de tenir des réunions discrètes, privées, très candides et franches avec moi, où elle m'a parlé des défis et de l'organisation. J'ai l'intention de faire la même chose avec mon successeur, et peut-être de lui écrire une lettre pour lui parler du cheminement que j'ai vécu et de la façon dont je perçois les défis.

Ce que je peux dire, c'est que nous préparons maintenant un plan de transition où nous cernons les éléments d'information nécessaires pour mon successeur. Certains éléments vont dépendre de la feuille de route de la personne qui me succède. Si c'est quelqu'un qui vient d'une communauté minoritaire, il y a certains éléments pour lesquels il est moins nécessaire de souligner certains enjeux. Par contre, si c'est quelqu'un qui a de l'expérience avec le gouvernement fédéral, d'autres enjeux seront moins essentiels. Il faut donc attendre de savoir exactement quels sont les dossiers particuliers à souligner pour le candidat ou la

special report on Air Canada is submitted, a part of the organization will turn its efforts to preparing briefing notes for my successor.

Senator McIntyre: One thing is for sure, you cannot retire. Minister Brison was clear on that. He still needs you.

Mr. Fraser: I would like to go back to a point that Senator Jaffer raised about training for public servants in the regions, specifically in British Columbia. Language training at one point was centralized here, at the school at Asticou, for example. There was also the tendency to give public servants all the time they needed, which could be a lot, at no cost to the institution. That means that it was not a very effective way of allocating the resource. The government decided to transfer that responsibility to departments, and to managers in each department.

I never criticized that decision, because I believed that it could improve efficiency and result in language training that was better tailored to the needs of each person. However, shortly after I took this position, I received informal complaints from people in the regions saying that they had no funding from Treasury Board. Treasury Board replied that they did not need it because they were not in a region that was designated bilingual for language-of-work purposes. Their answer was that they needed funding precisely because they were not in a designated region, for fear that all their employees would be doomed to stay there.

In some provinces, the number of positions that are designated bilingual is quite limited. In British Columbia, there are 15,348 positions where English is essential and only 511 positions that are bilingual, a mere 3.2 per cent of the positions. In that case, when a manager receives a request for language training, there are always other kinds of training needed so that the person can improve performance in his or her present job. So, for the manager, language training is not an investment in the employee in his or her current job, it is an investment in the employee's future to the detriment of the manager's current budgets.

It is asking a huge amount from the manager's generosity of spirit to invest in the future of an employee who will have nothing to give back in return. So we have to establish special funding, targeted funding. There are limits to a manager's generosity of spirit and willingness to invest in the future of an employee who will have nothing to show the manager for it, while the employee's skills in his or her current position are not improved.

I just wanted to add that information.

candidate au moment où cette personne arrive, mais mes collègues travaillent déjà à élaborer un plan de transition. Dès que toutes mes comparutions et le rapport spécial sur Air Canada seront déposés, une partie de l'organisation se dirigera vers la préparation des notes de synthèse pour mon successeur.

Le sénateur McIntyre : Chose certaine, vous ne pouvez pas vous retirer. Le ministre Brison a été clair à ce sujet, il a encore besoin de vous.

M. Fraser : J'aimerais revenir sur un point qui a été soulevé par la sénatrice Jaffer sur la question de la formation des fonctionnaires en région et, plus particulièrement, en Colombie-Britannique. La question de la formation linguistique a été à un moment donné centralisée ici, à l'école Asticou, entre autres. Il y avait aussi la tendance de donner aux fonctionnaires tout le temps qu'il leur fallait, lequel pouvait être très long, et ce, sans frais pour l'institution, ce qui faisait en sorte que ce n'était pas une façon très efficace d'allouer cette ressource. Le gouvernement a décidé de transférer cette responsabilité aux ministères, et au sein des ministères, aux gestionnaires.

Je n'ai jamais critiqué cette décision, parce que je croyais que cela pouvait améliorer l'efficacité et faire en sorte que la formation linguistique soit mieux adaptée aux besoins de la personne. Cependant, peu après mon arrivée en poste, j'ai reçu des plaintes informelles de la part de gens en région qui disaient qu'ils manquaient de financement de la part du Conseil du Trésor. Le Conseil du Trésor a répondu qu'ils n'en avaient pas besoin, parce qu'ils n'étaient pas dans une région désignée bilingue aux fins de la langue de travail. Ils ont répliqué que c'était parce qu'ils n'étaient pas dans cette région désignée qu'ils avaient besoin de financement, au risque que tous leurs employés soient condamnés à y rester.

Dans certaines provinces, le nombre de postes désignés bilingues est assez limité. En Colombie-Britannique, il y a 15 348 postes où l'anglais est essentiel et seulement 511 postes qui sont bilingues, ce qui représente 3,2 p. 100 des postes. Dans ce cas, pour un gestionnaire qui reçoit une demande de formation linguistique, il y a toujours d'autres formations qui sont nécessaires pour que la personne améliore son rendement dans son travail actuel. Donc, la formation linguistique, pour le gestionnaire, n'est pas un investissement en faveur de l'employé dans son travail actuel, c'est un investissement dans l'avenir de l'employé au détriment des budgets du gestionnaire actuel.

C'est demander énormément à la générosité d'esprit du gestionnaire que de faire un investissement dans l'avenir de son employé, qui n'aura rien à lui rendre en retour. Effectivement, il faut prévoir un financement particulier, un programme spécial. Il y a des limites aux attentes face à la générosité d'esprit d'un gestionnaire à investir dans l'avenir de l'employé qui n'aura pas à réaliser quoi que ce soit pour le gestionnaire, au détriment de l'amélioration des compétences de l'employé dans son poste actuel.

Je voulais ajouter cette information.

The Chair: Thank you very much, Mr. Fraser. I hope that you will be able to share that information with Minister Brison when he asks you for advice. I am sure that he will be sensitive to any information you can provide to him. Mr. Commissioner, my colleagues have very eloquently expressed the appreciation they have for you. The accolades they have showered upon you are well deserved. There is nothing I can add, they were very eloquent. I would like to thank you so much for all the work you have done, for your loyal and conscientious service for 10 years on behalf of the country and of all Canadians. You have our most sincere thanks and we wish you every good fortune and success.

Mr. Fraser: Thank you very much; you are very kind; it was my privilege.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Monday, June 6, 2016

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:31 p.m., to continue its study on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act.

Senator Claudette Tardif (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Good evening. My name is Claudette Tardif, and I am a senator from Alberta. I am the chair of the Standing Senate Committee on Official Languages.

Before we hear from the witnesses, I invite the committee members to introduce themselves.

Senator McIntyre: Paul McIntyre, a senator from New Brunswick.

Senator Poirier: Rose-May Poirier from New Brunswick.

Senator Rivard: Michel Rivard from Quebec.

Senator Seidman: Judith Seidman from Montreal, Quebec.

Senator Gagné: Raymonde Gagné from Manitoba.

Senator Maltais: Ghislain Maltais from Quebec.

The Chair: The committee is continuing its special study on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act. We will be discussing the research of the Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities on recent issues in research on education within francophone minority communities. We also expect to receive comments on certain aspects of the

La présidente : Merci beaucoup, monsieur Fraser. J'espère que vous pourrez partager cette information avec le ministre Brison lorsqu'il vous demandera conseil. Je suis certaine qu'il sera sensible à l'information que vous pourrez lui transmettre. Monsieur le commissaire, mes collègues ont exprimé de façon très éloquente les témoignages qu'ils avaient à votre égard. Les éloges qu'ils vous ont faits sont bien mérités. Je ne peux pas en dire davantage, ils ont été très éloquents. J'aimerais vous dire un grand merci pour tout le travail que vous avez fait, pour votre service fidèle et assidu pendant 10 ans pour le pays et pour l'ensemble des Canadiens. Nous vous remercions très sincèrement et nous vous souhaitons bonne chance et bon succès.

M. Fraser : Merci beaucoup, je vous en prie, c'était un privilège.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le lundi 6 juin 2016

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 h 31, pour poursuivre son étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi.

La sénatrice Claudette Tardif (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Bonsoir. Je m'appelle Claudette Tardif, je suis sénatrice de l'Alberta et je suis présidente du Comité sénatorial des langues officielles.

Avant de donner la parole aux témoins, j'invite les membres du comité à se présenter.

Le sénateur McIntyre : Paul McIntyre, sénateur du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Poirier : Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Rivard : Michel Rivard, du Québec.

La sénatrice Seidman : Judith Seidman, de Montréal, au Québec.

La sénatrice Gagné : Raymonde Gagné, du Manitoba.

Le sénateur Maltais : Ghislain Maltais, du Québec.

La présidente : Le comité poursuit son étude spéciale sur l'application de la Loi sur les langues officielles ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi. Nous discuterons des enjeux récents en matière de recherche dans les domaines de l'éducation au sein des communautés francophones en situation minoritaire, recherches menées par l'Institut canadien de recherche sur les minorités

study the committee will carry out next fall on the challenges related to the access to francophone schools and French immersion programs in British Columbia.

This evening, it is our pleasure to welcome Professor Rodrigue Landry, Associate Researcher at the Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities.

Rodrigue — I call him Rodrigue because I have known Mr. Landry for many years, as he was a researcher with whom I had the great pleasure of working, and we have often been inspired by his writings — on behalf of the committee members, I thank you for participating in this evening's meeting. I know that you have prepared an opening statement. Following your presentation, the senators will put some questions to you.

Rodrigue Landry, Associate Researcher, Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities: Thank you very much for your invitation. At the Canadian Institute for Research, we have made it our duty to present our research, especially when it may have a positive impact. The institute was created by the federal government to inspire public policies, as well as actions and interventions in communities.

I wanted to make a PowerPoint presentation this evening, and I used colours in it, but they turned out rather grey. So I made the French darker, and I believe that the English, which is green in my document, is grey in yours.

If you skip to the second page, you will see an overview of my presentation. I will begin by talking to you about a few demolingistic trends that I would qualify as disturbing, in the sense of showing a fragile vitality of francophones outside Quebec. I will make a quick presentation on that to give you some context and to follow up on the discussion on education. Then, owing to the major trends observed, I suggest in my document that one of the essential priorities should be early childhood and school enrolment. In addition, to encourage the implementation of that priority, I will propose something of a national awareness campaign, which I will explain when we get to it.

I will begin with the trends on page 4. The first observation is that Canada's francophone proportion of the population is decreasing. That decrease of the francophone population has been observed for a while. For example, in 1951, francophones accounted for 29 per cent of the country's population. That proportion is now 21.7 per cent. Official language minorities accounted for 7.3 per cent of the population outside Quebec in 1951, but that proportion is now 4 per cent.

The second trend is that, outside Quebec, French is a low linguistic attraction. Statistics Canada uses linguistic continuity to arrive at a very similar measure; it is sort of the opposite of assimilation. There is a slight difference here. We use the total of those who speak French most often at home and establish a ratio

linguistiques. Nous nous attendons aussi à recevoir des commentaires sur certains aspects de l'étude que le comité mènera l'automne prochain au sujet des défis liés à l'accès aux écoles francophones et aux programmes d'immersion française en Colombie-Britannique.

Nous avons le plaisir d'accueillir, ce soir, le professeur Rodrigue Landry, chercheur associé à l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.

Rodrigue — je l'appelle Rodrigue, car je connais M. Landry depuis plusieurs années. Il a été un chercheur avec qui j'ai eu le grand plaisir de travailler, et nous avons souvent été inspirés par les écrits de M. Landry —, au nom des membres du comité, je vous remercie de votre participation aux audiences ce soir. Je sais que vous avez préparé une allocution d'ouverture. Après votre présentation, les sénateurs vous poseront des questions.

Rodrigue Landry, chercheur associé, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques : Merci beaucoup pour votre invitation. Nous nous faisons un devoir, à l'Institut canadien de recherche, de présenter nos recherches, surtout lorsqu'elles peuvent avoir des conséquences positives. L'institut a d'ailleurs été créé par le gouvernement fédéral dans le but d'inspirer des politiques publiques et des actions, des interventions dans les communautés.

Je pensais faire une présentation PowerPoint ce soir, et j'avais mis de la couleur, mais les couleurs sont plutôt grisonnantes. J'ai donc mis le français en plus foncé et je crois que l'anglais, qui est vert sur mon document, est gris sur le vôtre.

Si vous passez tout de suite à la deuxième page, vous y verrez un plan d'ensemble de ma présentation. Je vais commencer par vous parler de quelques tendances demolingistiques que je qualifie d'inquiétantes, dans le sens qu'elles démontrent une vitalité fragile de la francophonie hors Québec. J'en ferai une présentation rapide pour vous donner un contexte et pour faire suite à la discussion sur l'éducation. Ensuite, en raison des tendances lourdes observées, je propose dans mon document qu'une des priorités essentielles devrait être la petite enfance et le recrutement scolaire. En outre, pour favoriser la mise en œuvre de cette priorité, je vais proposer une sorte de campagne nationale de sensibilisation, que j'expliquerai une fois que nous y serons rendus.

Je vais commencer par les tendances à la page 4. Un premier constat est que le Canada connaît une proportion décroissante de francophones. On observe cette décroissance de la population francophone depuis un certain temps déjà. Par exemple, en 1951, il y avait 29 p. 100 de francophones au pays. Ce pourcentage est maintenant de 21,7 p. 100. En ce qui concerne les minorités de langue officielle, on parlait de 7,3 p. 100 de la population hors Québec en 1951, pourcentage qui se situe maintenant à 4 p. 100.

Une deuxième tendance est qu'à l'extérieur du Québec, le français constitue une faible attraction linguistique. Statistique Canada utilise la continuité linguistique pour arriver à une mesure très semblable; c'est un peu le contraire de l'assimilation. Ici, il y a une nuance. On prend le total de ceux qui parlent le français le

against the total of those whose mother tongue is French. The same can be done with other languages. For francophones outside Quebec, in 1971, the ratio was 0.73, meaning that there were fewer people speaking French at home, even when all the responses were combined. Therefore, allophones who speak French at home were taken into account. In addition, that ratio of 0.73 in 1971 dropped by more than 10 points in 2011 and is now at 0.6.

I would like to highlight the contrast with Quebec's anglophone population. I am not trying to show that anglophones, who account for 8.3 per cent of Quebec's population, are assimilating allophones, but rather that English, as a very strong global language, is highly attractive. In 1971, the ratio was already above 1, so there were more people speaking French at home than there were anglophones whose first language was English. In 2011, the ratio was 1.29, meaning that there were nearly 30 per cent more individuals in Quebec speaking English at home than people whose mother tongue was English.

I am now moving on to another trend, on page 6. In the past, the number of children, which was relatively high in francophone communities, compensated somewhat for the assimilation. Now, the situation has changed a lot. The birth rate is now below the replacement threshold, which demographers are placing at 2.1 children per family to replace the two parents and account for infant mortality. You can see that, in the late 1950s, there were nearly 5 children per family, and we are now at 1.5 children per family. That is a huge change. So the francophone population is decreasing simply because the replacement threshold is not being reached, and that is even without taking into consideration the fact that French is not the mother tongue of many of those children.

Another trend is the weak contribution of immigration and allophones to the francophone community. Those who live in certain regions with many immigrants who adopt French may say that this can't be right, since they see a lot of contribution. However, I am talking about the overall trend, as immigrants mostly tend to live in major cities.

There is a very simple way to consider this contribution. There are two ways to measure populations in Canada: by their mother tongue — which you are familiar with — and also by the first official language spoken, FOLS.

That measure is used by the commissioner of official languages, for instance. It is much more inclusive of all Canadians. In fact, if the calculation is done based on the mother tongue, we end up with French and English, and non-official languages spoken by allophones. However, according to the calculations done using the first official language spoken, we can classify 98 per cent of Canada's population in terms of official languages.

plus souvent à la maison et on en fait un ratio par rapport au total de ceux qui ont le français comme langue maternelle. On peut aussi faire l'exercice avec d'autres langues. Pour les francophones hors Québec, en 1971, le ratio était de 0,73 p. 100, ce qui signifie qu'il y avait moins de gens qui parlaient le français à la maison, même en combinant toutes les réponses. Donc, les allophones qui parlent le français à la maison ont été comptabilisés. En outre, ce ratio de 0,73 p. 100 en 1971 a diminué de plus de 10 points en 2011 et se situe maintenant à 0,61.

J'aimerais souligner le contraste ici avec la population anglophone du Québec. Ce n'est pas pour montrer que les 8,3 p. 100 d'anglophones au Québec sont en train d'assimiler les allophones, mais plutôt que l'anglais, comme langue globale très forte, a une forte attraction. Déjà, en 1971, le ratio dépassait 1, c'est-à-dire qu'il y avait plus de personnes qui parlaient le français à la maison qu'il y avait d'anglophones ayant l'anglais comme langue maternelle. Le ratio se situait, en 2011, à 1,29, ce qui veut dire qu'il y a près de 30 p. 100 de personnes de plus qui parlent l'anglais à la maison au Québec qu'il y a de personnes ayant l'anglais comme langue maternelle.

Je passe maintenant à l'autre tendance, à la page 6. Dans le passé, le nombre d'enfants, qui était relativement élevé dans les communautés francophones, avait compensé jusqu'à un certain point pour l'assimilation. Maintenant, la situation a beaucoup changé. Le taux de natalité est maintenant inférieur au taux de remplacement qui est calculé par les démographes comme étant 2,1 enfants par famille pour remplacer les deux parents et la mortalité infantile. On peut voir qu'à la fin des années 1950, il y avait presque cinq enfants par famille; nous en sommes maintenant à 1,5. C'est un changement énorme. Donc, la population francophone est en décroissance par le simple fait qu'elle n'atteint pas le taux de remplacement, et ceci, sans considérer le fait que bon nombre de ces enfants n'ont pas le français comme langue maternelle.

Une autre des tendances est la faible contribution de l'immigration et des allophones à la communauté francophone. Ceux qui demeurent dans certaines régions où il y a beaucoup d'immigrants qui adoptent le français diront peut-être que c'est impossible, puisqu'ils en voient beaucoup. Cependant, je parle de la tendance globale, parce que les immigrants ont tendance à aller surtout dans les grandes villes.

Il y a une façon bien simple de percevoir cette contribution, c'est qu'au Canada, il y a deux façons de mesurer les populations : par la langue maternelle, que vous connaissez bien, et aussi par la première langue officielle parlée, donc la PLOP — en anglais, on parle de « First Official Language Spoken », la FOLS.

C'est une mesure qui est utilisée, par exemple, par le commissaire aux langues officielles. Cette mesure est beaucoup plus inclusive de tous les Canadiens. En effet, si on calcule selon la langue maternelle, on finit avec le français et l'anglais et les langues non officielles parlées par les allophones. Cependant, selon les calculs effectués avec la première langue officielle parlée, on réussit à classer 98 p. 100 de la population du Canada par rapport aux langues officielles.

This is not a census measure; it is a variable derived from three census questions that consolidates the following criteria: knowledge of the language — which is the ability to carry on a conversation in the language — mother tongue, and the language most often spoken at home.

For example, if I only speak French, French is my first official language spoken. If I speak both official languages, French and English, I select the mother tongue, and that is what determines my first official language spoken. If it is French, I am placed in the group with French as the first official language spoken. If both French and English are mother tongues, as in the case of some children, the language most spoken at home is selected.

That measure leads to a loss for francophones. All those whose mother tongue is French, but who can no longer carry on a conversation in that language, are counted as anglophones.

The ratio helps us see to what extent those losses are compensated for and, even, whether that adds other francophones. The ratio for the francophone population outside Quebec is 0.9997, so we may as well say 1. That helps balance out the losses, but it does not bring in additional French speakers.

You can see the major attraction of English in Quebec. I give that as an example, as it is striking how attractive English can be, even in Quebec with Bill 101 and all that. If we measure the proportion of anglophones according to the first language spoken, the ratio is 1.63. That means that 63 per cent of English speakers are added to Quebec's population, or 410,000 people. That data is on page 7.

Let's now move on to page 8. If we use the same ratios for the total Canadian population, we note that the ratio is 1.07 for French in Canada. That means an additional 519,000 people for the francophone population or those whose first official language spoken is French.

As for English, the ratio is 1.30 across Canada. That means another 5,525,000 people are added. We see the huge difference between what allophones bring to French compared with what they bring to English. This means that, in the long term, French will continue to decline as a proportion of the population.

Let's go to page 9. When a population is in a minority and is highly dispersed over a territory, one of the completely normal phenomena that occur is exogamy, or mixed marriages, provided there are no social barriers. For instance, when I was growing up in Cap-Pelé, I remember that we saw francophones as Catholics and anglophones as Protestants. Religion was enough to prevent many marriages. Today, that social barrier is practically non-existent. The exogamy rate tends to be high, especially in francophone communities that form a very small minority. We can see that the average rate is 45 per cent — 39.6 per cent of

Il ne s'agit pas d'une mesure de recensement; c'est une variable dérivée de trois questions sur le recensement qui regroupe les critères suivants : la connaissance de la langue, qui est l'habilité à soutenir une conversation dans la langue, la langue maternelle et la langue la plus souvent parlée à la maison.

Par exemple, si je ne connais que le français, c'est le français qui est ma première langue officielle parlée. Si je connais les deux langues officielles, le français et l'anglais, je sélectionne la langue maternelle, et c'est ce qui détermine ma première langue officielle parlée. Si c'est le français, on me place dans le groupe de la première langue officielle parlée : le français. Si le français et l'anglais sont deux langues maternelles, ce qui arrive pour un certain nombre d'enfants, dans ce cas, on sélectionne la langue la plus souvent parlée à la maison.

Cette mesure a un effet de perte chez les francophones; tous ceux qui possèdent la langue française comme langue maternelle, mais qui ne peuvent plus soutenir une conversation dans cette langue, sont comptabilisés comme des anglophones.

On peut voir, à l'aide du ratio, jusqu'à quel point on compense ces pertes et si, même, cela ajoute d'autres francophones. Le ratio pour la population francophone hors Québec est de 0,9997 — aussi bien dire 1 —. Cela apporte un équilibre pour les pertes, mais cela n'apporte pas de parlants francophones supplémentaires.

Vous pouvez constater la grande attraction de l'anglais au Québec. Je le donne comme exemple, car il est frappant de constater à quel point l'anglais peut être attirant, même au Québec avec la Loi 101 et tout. Si on mesure la proportion d'anglophones selon la première langue officielle parlée, le ratio est de 1,63. Ceci revient à dire qu'on ajoute 63 p. 100 de parlants anglais à la population du Québec, soit 410 000 personnes. On retrouve ces données à la page 7.

Passons maintenant à la page 8. Si on utilise les mêmes ratios par rapport à la population totale canadienne, on note que, pour le français au Canada, le ratio est de 1,07. Cela se traduit par un ajout de 519 000 personnes à la population francophone ou dont la première langue officielle parlée est le français.

Quant à l'anglais, dans l'ensemble du Canada, le même ratio donne un ratio de 1,30. Cela signifie que s'ajoutent 5 525 000 personnes de plus. On constate l'énorme différence entre ce que les allophones apportent au français par rapport à ce qu'ils apportent à l'anglais. Cela veut dire que, à long terme, le français continuera à diminuer en proportion de la population.

Passons à la page 9. Lorsqu'une population est minoritaire et est très dispersée sur un territoire, l'un des phénomènes tout à fait normaux qui se produisent est l'exogamie, soit les mariages mixtes, s'il n'y a pas de barrière sociale. Par exemple, quand j'étais jeune et grandissant à Cap-Pelé, je me souviens qu'on voyait les francophones comme étant des catholiques et les anglophones comme étant des protestants. La religion était suffisante pour empêcher plusieurs mariages. Aujourd'hui, c'est une barrière sociale qui n'existe pratiquement plus. Le taux d'exogamie tend à être élevé, surtout dans les régions francophones qui sont très

francophones have an anglophone partner, and 5.3 per cent have an allophone partner, so a speaker of a non-official language. This data is from 2006, as I do not have the data from 2011.

Exogamy covers both the couples of 90 years and those of 20 years. That is why I prefer to focus on data on couples with children who are rights holders, so as to determine what proportion of children are parented by exogamous couples. Still on page 9, we see that 66 per cent of children of rights holders, under paragraph 23(1)(a) of the Canadian Charter of Rights and Freedoms — the provision that grants the right to education in French based on the parents' mother tongue — are born to exogamous couples. That figure varies from 32 per cent in New Brunswick to 95 per cent in Yukon. Now, the majority of children born to exogamous couples can attend French school.

Let's move on to page 10. Exogamy is also associated with a low transmission of French as a mother tongue. I put the word "increase" in red; I will come back to that in a few moments. For example, if both parents are francophones — that's called endogamy — 93 per cent of the children have French as their mother tongue. However, if only one parent is a francophone, the proportion drops to 25 per cent. We see that the mother is more successful than the father, as the proportion is 39 per cent when the mother is a francophone, compared with 18 per cent when it's the father. You remember that exogamous couples account for 66 per cent of that population and are, therefore, in the majority, and that has an impact on the average, which has dropped to 52 per cent for all francophones when it comes to transmission of French.

Another interesting thing is noted. Most of the research shows that, when the rate of exogamy is high in ethnolinguistic groups, it is a sign that the group is well integrated into society and is even assimilated. However, the trend is reversed for francophones; the rate of transmission is growing. In other words, in the relatively successful cases I mentioned earlier where the mother is a francophone, in 1971, she transmitted the mother tongue to only 13.4 per cent of the children, while that proportion in 2006 was 39 per cent. I will come back to this important aspect later, when I discuss the national campaign.

Let's now move on to page 11. We mention a low birth rate and a fairly high cumulative assimilation rate. The fact that there is a lot of exogamy leads to a declining school clientele for the francophonie outside Quebec. Here, it is calculated based on paragraph 23(1)(a) of the Canadian Charter of Rights and Freedoms, as Statistics Canada cannot provide us with other criteria related to parents' and children's education. So I am using only the mother tongue criterion. Nevertheless, I was able to determine that there was a drop of 26 per cent from 1986 to 2006. That figure varies depending on the province or territory, but we are talking about a decrease of 26 per cent in the number of children who can enrol in a French school.

minoritaires. On peut observer que le taux moyen est de 45 p. 100; 39,6 p. 100 ont un conjoint anglophone et 5,3 p. 100 ont un conjoint allophone, donc de langue non officielle. Il s'agit des données de 2006, car je n'ai pas les données de 2011.

Lorsqu'on parle d'exogamie, cela comprend les couples de 90 ans comme ceux de 22 ans; c'est pour cette raison que je préfère m'attarder aux données sur les couples qui ont des enfants et qui sont des ayants droit, afin d'examiner quelle proportion des enfants a pour parents un couple exogame. On voit, toujours à la page 9, que 66 p. 100 des enfants d'ayants droit, en vertu de l'alinéa 23(1)a) de la Charte canadienne des droits et libertés — l'article qui donne droit à l'enseignement en français et selon la langue maternelle des parents —, sont nés de couples exogames. Cela varie de 32 p. 100 au Nouveau-Brunswick à 95 p. 100 au Yukon. C'est maintenant la majorité des enfants qui sont issus de couples exogames qui peuvent aller à l'école française.

Passons à la page 10. L'exogamie est aussi associée à une faible transmission du français comme langue maternelle. J'ai marqué en rouge le mot « croissance »; j'y reviens dans quelques instants. Par exemple, si les deux parents sont francophones — il s'agit d'endogamie —, 93 p. 100 des enfants ont le français comme langue maternelle. Cependant, si un seul parent est francophone, la proportion est réduite à 25 p. 100. On voit que la mère réussit mieux que le père; 39 p. 100 pour la mère, par rapport à 18 p. 100 pour le père. On se rappelle que les exogames représentent 66 p. 100 de cette population, ils sont donc majoritaires, et cela a un effet sur la moyenne qui est réduite à 52 p. 100 pour l'ensemble des francophones en ce qui concerne la transmission du français.

On note une chose intéressante : la plupart des recherches montrent que chez les groupes ethnolinguistiques, lorsque le taux d'exogamie est élevé, c'est un signe que le groupe est bien intégré à la société et qu'il est même assimilé. Toutefois, chez les francophones, la tendance est inversée; elle est en croissance. En d'autres mots, dans le cas de la mère francophone dont j'ai dit tout à l'heure qu'elle réussissait relativement bien, en 1971, elle transmettait à 13,4 p. 100 seulement des enfants la langue maternelle, alors qu'en 2006, cette proportion était maintenant de 39 p. 100. Je reviendrai plus tard sur cet aspect important à retenir dans le cadre de la campagne nationale dont je parlerai aussi plus tard.

Passons maintenant à la page 11. On mentionne un faible taux de natalité et un taux d'assimilation cumulatif assez important. Le fait qu'il y ait beaucoup d'exogamie fait en sorte que la clientèle scolaire de la francophonie hors Québec est en baisse. Ici, elle est calculée selon l'article 23(1)a) de la Charte canadienne des droits et libertés, parce que Statistique Canada ne peut pas nous donner les autres critères liés à la scolarisation des parents et des enfants. J'utilise donc uniquement le critère de la langue maternelle. Tout de même, j'ai pu calculer que de 1986 à 2006, il y a eu une baisse de 26 p. 100. Cela varie selon les provinces et les territoires, mais on parle d'une baisse de 26 p. 100 du nombre d'enfants qui peuvent aller à l'école française.

I am now going to page 12. Enrolment in French language schools among the children of rights holders is also low. At the primary level, 55 per cent of children are enrolled in French language schools. At the secondary level, that proportion drops to 44 per cent, for a total of 49 per cent if we establish an average from kindergarten to year 12.

Once again, you see exogamy's impact, as 88 per cent of children enrol in a French school if both parents are francophones, but that proportion drops to 34 per cent if only one parent is a francophone.

From 14 per cent to 15 per cent of students are enrolled in immersion programs. They have access to education in French, but they are rather enrolled in an immersion program, and from 31 per cent to 40 per cent of students are enrolled in a regular English language program.

Let's now turn to page 13. It is a continuation of the part on low enrolment in French language schools, and we can see data related to the percentage of parents whose child is enrolled in the English school system. About 30 per cent of students are enrolled in an immersion program, but here is the figure I find the most interesting: 41 per cent of parents — and these figures come from the post-census survey conducted by Statistics Canada in 2006 — would have preferred a French language school for their children. Is that an indication that the demand seems to be higher than the offer? That aspect would be worth looking into.

I will provide one last trend. Given all this, English has a gravitational pull on all other languages. It is a worldwide phenomenon that I call the "globalization force." What stands out with young francophones and even young allophones who live in Canada is that they are all very close to the epicentre of this "globalization force." More and more, English dominates the economy, the public space, the linguistic landscape, mass media and science. Therefore, francophones in Canada are under enormous social pressure to use English everywhere in society.

I will now move on to the second part of my presentation.

The Chair: Mr. Landry, could you please pick up the pace so that the senators can ask you questions.

Mr. Landry: I did not want to speak too quickly for the interpretation.

The Chair: Perhaps you could shorten your presentation a little.

Mr. Landry: This is an essential priority. We can see the attraction of the English language differently when we look at the school enrollment statistics.

At the bottom of page 16, you will see the percentage of students who attend the minority school for each school level. The rate is 62 per cent for kindergarten, and it gradually decreases to 40 per cent for post-secondary.

Je passe ensuite à la page 12. On observe aussi un faible taux de fréquentation de l'école française chez les enfants de ces ayants droit. À l'école primaire, 55 p. 100 des enfants fréquentent l'école de langue française. Au niveau secondaire, cette proportion diminue à 44 p. 100, pour un total de 49 p. 100 si on fait la moyenne de la maternelle jusqu'à la 12^e année.

Encore là, vous voyez un effet de l'exogamie; 88 p. 100 des enfants fréquentent l'école française si les deux parents sont francophones, mais cette proportion est réduite à 34 p. 100 si un seul parent est francophone.

Il y a de 14 à 15 p. 100 des élèves qui sont inscrits dans des programmes d'immersion. Ils ont accès à l'école française, mais ils suivent plutôt un programme d'immersion, et de 31 à 40 p. 100 des élèves sont inscrits au programme régulier de langue anglaise.

Passons à la page 13. C'est la suite du faible taux de fréquentation de l'école française, et on peut lire des données relatives au pourcentage des parents dont l'enfant fréquente le réseau de langue anglaise. Ainsi, 30 p. 100 des élèves sont inscrits dans un programme d'immersion, mais le chiffre que je trouve le plus intéressant est le suivant : 41 p. 100 des parents — ce sont des chiffres qui proviennent de l'enquête post-censitaire menée par Statistique Canada en 2006 — auraient préféré que leur enfant fréquente l'école de langue française. Est-ce un indice que la demande semble supérieure à l'offre? Il serait intéressant d'examiner cet aspect.

Je termine avec une dernière tendance. Avec tout cela, l'anglais exerce une attraction sur toutes les autres langues. C'est un phénomène mondial que j'appelle la « force mondialisante ». Ce qui est particulier chez les jeunes francophones et même chez les jeunes allophones qui vivent au Canada, c'est qu'ils sont tout près de l'épicentre de cette « force mondialisante ». L'anglais domine de plus en plus l'économie, la place publique, le paysage linguistique, l'affichage commercial, les médias et la science. Ainsi, les francophones du Canada subissent une énorme pression sociale pour utiliser l'anglais partout dans la société.

Je passe maintenant à la deuxième partie de ma présentation.

La présidente : Monsieur Landry, je vous demanderais d'accélérer afin de permettre aux sénateurs de vous poser des questions.

M. Landry : Je ne voulais pas parler trop vite aux fins de l'interprétation.

La présidente : Vous pourriez peut-être abrégé un peu.

M. Landry : Je parle ici d'une priorité essentielle. On peut voir différemment l'attraction de la langue anglaise lorsqu'on examine les statistiques relatives aux inscriptions scolaires.

Au bas de la page 16, vous verrez, pour chaque niveau scolaire, le pourcentage des élèves qui fréquentent l'école de la minorité. Ce taux s'élève à 62 p. 100 à la maternelle et diminue graduellement pour atteindre 40 p. 100 au niveau postsecondaire.

The opposite is true for anglophones in Quebec. They start by doing a lot of studies in French and end strongly in English. The closer children get to starting their career, the greater the trend toward believing that English will be necessary, and studies are done mainly in English.

Another effect of the linguistic attraction of English is that enrollment in official language minority schools is limited in Quebec. For example, Bill 101 requires allophones and anglophones who are non-rights holders to attend French-language school. In addition, section 23(1)(a) of the Canadian Charter does not apply in Quebec. Students in Quebec cannot simply claim that English is their mother tongue; there are other criteria. However, even with all the rights that minority francophones have, only half attend French-language school. Therefore, there is a need to promote this aspect more, while in Quebec, measures should instead be limited because there is a strong attraction to English.

This is directly related to the subject your committee is studying. According to our research, no action of the federal government in pursuance of its obligations under Part VIII, and section 41 in particular, of the Official Languages Act would have more impact on the vitality of the francophone communities than promoting the transfer of French as a mother tongue and the enrollment of children in their minority schools.

I am thinking of the 2003 Dion Plan, the first Action Plan for Official Languages and the last to set clear education objectives. For example, it proposed increasing enrollment of children of rights holders in French-language schools to 80 per cent and to increase access to post-secondary studies.

No action plan on official languages since then has given any importance to early childhood. The Senate drafted an excellent report in 2005 entitled *French-language education in a minority setting: a continuum from early childhood to the postsecondary level*. I mention it because it really is an excellent report.

I also read the 2015 report of the Senate committee entitled *Aiming higher: increasing bilingualism of our Canadian youth*. This is another excellent report, but I find that it speaks very little about bilingualism within the Francophonie, which is the highest in Canada.

I am proposing a very simple principle that would provide the conditions for additive bilingualism for both majority and minority groups. It involves simply emphasizing linguistic development in the language with the lowest vitality. Simply respecting this concept would greatly increase bilingualism.

On pages 22 and 23, I provide a model that explains this concept. A child has three living milieux: the family milieu, the school milieu and the socio-institutional milieu. The more a child is in a low vitality context, the more emphasis is placed on French

Pour les anglophones du Québec, c'est l'inverse. Ils commencent en faisant beaucoup d'études en français et finissent fortement en anglais. Plus l'enfant s'approche de l'étape de la carrière, plus on a tendance à croire que c'est l'anglais qui devient nécessaire, et on étudie surtout en anglais.

Un autre effet de l'attraction de la langue anglaise, c'est qu'au Québec, l'inscription aux écoles de la minorité de langue officielle est limitée. Par exemple, la Loi 101 oblige les allophones et les anglophones qui sont non-ayants droit à fréquenter l'école de langue française. De plus, l'article 23(1)(a) de la Charte ne s'applique pas au Québec. Les élèves du Québec ne peuvent pas simplement alléguer qu'ils ont l'anglais comme langue maternelle, il leur faut d'autres critères. Par contre, même avec tous les droits dont disposent les francophones minoritaires, seulement un sur deux fréquente l'école française. Il y aurait donc nécessité de promouvoir davantage cet aspect, tandis qu'au Québec, il faut plutôt limiter les mesures, parce qu'il y a une forte attraction de l'anglais.

Cela concerne directement le sujet de votre comité. Selon nos recherches, aucune action du gouvernement fédéral, liée à ses obligations en vertu de la partie VII, plus particulièrement de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles, n'aurait plus d'impact sur la vitalité des communautés francophones que celle de promouvoir la transmission du français comme langue maternelle à la petite enfance et dans le cadre de la fréquentation de l'école de la minorité.

Je rappelle ici le fameux Plan Dion de 2003, soit le premier plan d'action sur les langues officielles et le dernier à avoir fixé des objectifs clairs par rapport à l'éducation. Par exemple, il proposait d'accroître la fréquentation des enfants d'ayants droit à l'école de langue française à 80 p. 100 et d'améliorer l'accès aux études postsecondaires.

Aucun plan d'action sur les langues officielles depuis celui-là n'a accordé un peu d'importance à la petite enfance. Le Sénat a réalisé un excellent rapport en 2005, qui s'intitulait *L'éducation en milieu minoritaire francophone : un continuum de la petite enfance au postsecondaire*. J'y fais référence, parce qu'il s'agit vraiment d'un excellent rapport.

J'ai aussi lu le rapport du comité sénatorial de 2015, *Viser plus haut : Augmenter le bilinguisme de nos jeunes Canadiens*. C'est aussi un excellent rapport, mais je trouve qu'il parle très peu du bilinguisme au sein de la francophonie, qui est pourtant le plus élevé au Canada.

Je propose qu'il y ait un principe très simple qui donne les conditions du bilinguisme additif, autant pour les groupes linguistiques minoritaires que majoritaires. Ce principe consiste simplement à mettre l'accent sur le développement langagier dans la langue qui a la plus faible vitalité. Le simple fait de respecter ce concept augmente le bilinguisme de beaucoup.

Aux pages 22 et 23, je présente un modèle qui explique ce concept. Il y a trois milieux de vie pour un enfant : le milieu familial, le milieu scolaire et le milieu socio-institutionnel. Plus l'enfant se trouve dans un contexte de faible vitalité, plus on

or on the minority language within the family and at school. If the child can be given some experiences within the socio-institutional milieu, the better the bilingualism will be.

Conversely, for the majority, the family and socio-institutional milieux have already tipped the balance on their side, and through strong education in the minority language and through experiences in the socio-institutional milieu, a good level of bilingualism can be ensured.

I am now on page 24. For the francophone group in a minority setting, children experiencing an optimal level of French in the home and at school have the highest level of bilingualism. In grade 12, children of exogamous couples, when they respect this principle — meaning that the francophone parent speaks French to the child and the child attends French-language school — there is no statistical difference in the competency and identity of those students compared with those who have two francophone parents.

Moving on to page 25, children of exogamous couples have a strong anglophone identity and have competency scores in English that are very similar to anglophones. In other words, this ensures great success in English. For both categories — children of exogamous parents and children of endogamous parents — I would suggest that French-language school constitutes the best bilingual program in Canada, even though the focus is on only one language.

In the last section of my presentation, I propose a national awareness campaign. Why? Because francophone parents tend to be misinformed about the conditions favouring additive bilingualism for their children. According to our research, when we ask parents what they think would be best for their child, if they were free to select the school program of their choice, half if not almost two-thirds of parents think it would be 50-50, so half of the courses would be in English and the other half in French.

It is an interesting mathematic formula, but they forget that there is a society that takes care of the dominant language. A program taught entirely in French, except for English of course, provides the best outcome.

In addition, many parents are not aware of two simple principles that I explained. There is the principle of one parent, one language, for exogamous couples, where each parent speaks his or her language to the child. In this case, the minority language is consciously and intentionally supported, meaning the language for which vitality is less sustained by society in language activities, such as choosing a francophone daycare, for instance, and enrolling the child in French-language school. This provides excellent results.

The purpose of the national campaign I am proposing is to inform parents and raise their awareness. Of course, it is not a propaganda campaign because parents are free to make their choices, but we want to inform them. I am proposing two steps. The first would be national and would involve raising attention

met l'accent sur le français ou la langue qui est minoritaire au sein de la famille et à l'école, et si on peut ensuite lui amener quelques expériences au sein du milieu socio-institutionnel, meilleur sera le bilinguisme.

À l'inverse, pour les majoritaires, le milieu familial et socio-institutionnel fait déjà pencher la balance de leur côté, et c'est par une forte scolarisation dans la langue minoritaire et par des expériences en milieu socio-institutionnel qu'on peut leur garantir un bon niveau de bilinguisme.

Je passe maintenant à la page 24. Chez le groupe francophone en situation minoritaire, plus la francité familiale et scolaire est forte, plus élevé est le degré de bilinguisme. En 12^e année, chez les enfants issus de couples exogames, lorsqu'ils respectent ce principe — dans le sens que le parent francophone parle français à son enfant et qu'on a inscrit l'enfant à l'école française —, il n'y a plus de différence statistique entre les taux de compétence et l'identité de ces élèves par rapport à ceux qui ont deux parents francophones.

Je passe maintenant à la page 25. Les enfants issus de couples exogames ont tout de même une forte identité anglophone et des taux de compétence en anglais très similaires aux anglophones. En d'autres mots, cela garantit beaucoup de succès en anglais. Pour les deux catégories d'enfants, ceux qui ont des parents exogames et ceux qui ont des parents endogames, j'ose affirmer que l'école française est le meilleur programme d'éducation bilingue au Canada, même si l'accent est mis sur une seule langue.

À la dernière section de ma présentation, je propose une campagne nationale. Pourquoi? Parce que les parents francophones sont mal renseignés sur les conditions du bilinguisme additif de leurs enfants. D'après nos recherches, lorsqu'on demande aux parents s'ils étaient libres de choisir le programme scolaire de leur choix, lequel serait le meilleur pour leur enfant, la moitié, voire presque les deux tiers des parents pensent que ce serait le 50-50, soit de donner la moitié des cours en anglais et l'autre moitié en français.

C'est une formule mathématique intéressante, mais ils oublient qu'il y a une société qui s'occupe de la langue dominante. Or, c'est le programme qui est enseigné entièrement en français, sauf pour l'anglais bien sûr, qui donne le meilleur résultat.

Aussi, beaucoup de parents ne sont pas sensibilisés aux principes que j'ai expliqués. Il y a le principe un parent, une langue dans le cas des couples exogames, où chaque parent parle sa langue à l'enfant. Ensuite, on appuie de façon intentionnelle la langue minoritaire, c'est-à-dire celle dont la vitalité est la moins soutenue par la société, soit par des activités langagières, comme le fait de choisir la garderie francophone, par exemple, et on inscrit l'enfant à l'école française. Cela donne d'excellents résultats.

La campagne nationale que je propose a pour but d'informer les parents et de les sensibiliser. Bien sûr, ce n'est pas une campagne de propagande, car les parents sont libres de faire leurs choix, mais on veut les renseigner. Je propose deux étapes. La première serait nationale, et consisterait à éveiller l'attention et

and curiosity. This is what I call social marketing. It would draw attention to the fact that French-language schooling creates the best bilingualism. The second step would involve providing personalized information at the local or provincial level.

I am now on page 30. I would like to give you some information that would be relevant to the campaign. Graduates of French-language schools in minority settings are the most bilingual in the country. In Nova Scotia, for instance, all courses are given in French, but English is taught as if the students were anglophone. These students score better in English on Department of Education tests than students in English-language schools, and they are greatly improving their French. Therefore, French-language schools produce high competencies in French and in English, and the two identities are strong in children of exogamous couples.

I am continuing with page 31. In terms of the two principles that are relatively easy to understand, but are not always easy to apply, bilingualism is available to all children. I find it interesting to present exogamous parents as a kind of microcosm of Canada's linguistic duality. Both official languages are present within their family, so what should they do? Some say that it would be better if half of them turn toward the francophone side and the other half to the anglophone side. Personally, I think it would be better, for the human potential of the children and the respect for their dual heritage, for all of them to learn both languages because children are capable of doing so.

On page 32, it is important to understand that exogamy is not the cause of assimilation, even though they are closely associated. According to our statistics, if we control the language dynamic of parents, the degree to which they use French, exogamy is not a significant factor statistically.

Now on to page 33, and I am winding down. Exogamy is a factor associated with the loss of the minority language. We have seen it, but it also has significant demographic potential. Very few people realize it, but this is not always good for the transmission of the mother tongue. There is one aspect that compensates to some extent. If all francophones were exogamous, there would be twice the number of children who are rights holders than if nobody was. It is simple to understand. With the same number of children per family, that is what would happen.

Outside Quebec, the percentage of the potential school population is higher than the representation in the provincial population. In Manitoba, for example, with 2 per cent of the population, at one time, there was a potential of 4 per cent of the school population, namely, double its representation.

la curiosité. C'est ce que j'appelle le marketing social. Cela attirerait l'attention sur le fait que c'est l'école française qui donne le meilleur bilinguisme. Ensuite, il y aurait une deuxième étape, qui serait la diffusion d'une information personnalisée à l'échelle locale ou provinciale.

Je passe à la page 30. Ici, j'aimerais donner quelques renseignements qui seraient très pertinents à cette campagne. Les diplômés de l'école française en situation minoritaire sont les plus bilingues au pays. En Nouvelle-Écosse, par exemple, on donne tous les cours en français, mais on enseigne l'anglais comme si les élèves étaient des anglophones. Dans le cadre des tests du ministère de l'Éducation, ces élèves ont de meilleurs résultats en anglais que ceux des écoles anglaises, et ils améliorent beaucoup leur français. Donc, l'école de langue française produit de fortes compétences en français et en anglais, et les deux identités sont fortes chez les enfants issus de couples exogames.

Je poursuis avec la page 31. Avec le respect des deux principes qui sont relativement simples à comprendre, mais pas toujours simples à appliquer, le bilinguisme est à la portée de tous les enfants. Je trouve intéressant de présenter les parents exogames comme étant un genre de microcosme de la dualité linguistique canadienne. Les deux langues officielles sont présentes au sein de leur famille, donc que doivent-ils faire? Certains disent qu'il serait plus juste que 50 p. 100 d'entre eux se tournent du côté francophone, et que l'autre 50 p. 100, du côté anglophone. Personnellement, je crois qu'il serait plus juste, pour le potentiel humain des enfants et le respect de leur double héritage, que 100 p. 100 d'entre eux apprennent les deux langues, car les enfants sont capables de le faire.

À la page 32, il est important de comprendre que l'exogamie n'est pas un facteur causal de l'assimilation, même s'il y est beaucoup associé. Selon nos statistiques, si on contrôle la dynamique langagière des parents, le degré auquel ils utilisent le français, l'exogamie n'est pas un facteur statistiquement significatif.

Je passe à la page 33, et j'achève. L'exogamie est un facteur associé à la perte de la langue minoritaire. On l'a vu, mais elle apporte aussi un potentiel démographique intéressant. Très peu de gens s'en rendent compte, mais ce n'est pas toujours bon pour la transmission de la langue maternelle. Il y a un aspect qui compense jusqu'à un certain point, c'est que si tous les francophones étaient exogames, il y aurait deux fois plus d'enfants d'ayants droit que si personne ne l'était. C'est simple à comprendre. Avec le même nombre d'enfants par famille, c'est ce qui se produirait.

Hors Québec, le pourcentage de la population scolaire possible est plus élevé que sa représentation dans la population provinciale. Au Manitoba, par exemple, avec 2 p. 100 de la population, à une certaine époque, il y avait un potentiel de 4 p. 100 de la population scolaire, soit le double de sa représentation.

The transmission of French as a mother tongue is low for exogamous couples but increasing. Let me repeat that, because this increase is showing that we can continue to grow. Two factors explain this: increasingly, anglophone spouses are bilingual, and there are a growing number of French-language schools. You indicated that in your 2015 report, and numerous advantages of bilingualism could be communicated as part of the campaign.

Increasing the transmission of French to children, as a first and as a second language, would strengthen Canada's linguistic duality and actualize the human capital and identity of these children.

On page 36, I focus on the fact that promoting the French-language school does not mean diminishing the quality of the immersion program. Some people believe that because a lot of people are enrolling their children in an immersion program, it will diminish the quality of the program. For children of exogamous couples, the French-language school fosters the maintenance of two mother tongues and two strong identities. For children of endogamous French couples, the French-language school supports the development of their mother tongue and their identity. It also fosters a high degree of bilingualism.

To conclude, I refer to the 2005 report of the Standing Senate Committee on Official Languages on the continuum from early childhood to the post-secondary level. The first recommendation in the report is exactly what I recommended to your committee. You kept the idea that a national campaign might help more rights holders have a better understanding of their reality, their rights and the advantages of additive bilingualism.

Thank you. I would be pleased to answer any questions you may have.

The Chair: Thank you for your comprehensive and very interesting presentation.

Senator Poirier: Thank you for your presentation, and welcome to the committee. Our committee is considering studying the challenges of access to French-language schools in British Columbia in the fall. Would you be able to tell us about the difficult situation in British Columbia compared with the other Canadian provinces?

Mr. Landry: It is a very interesting province. I think I can talk about this now, since the trial is over. I testified at a trial in which 27 schools and the school board sued the Government of British Columbia. I argued that there is still a very small percentage of rights holders who attend French-language school. It varies between 25 and 30 per cent.

Ensuite, la transmission du français comme langue maternelle chez les couples exogames est faible, mais en croissance. Je le répète, car cette croissance montre qu'on peut continuer à croître. Il y a deux facteurs explicatifs : de plus en plus de conjoints anglophones sont bilingues et il y a de plus en plus d'écoles françaises. Vous l'avez d'ailleurs indiqué dans votre propre rapport de 2015, et un certain nombre d'avantages liés au bilinguisme pourraient être communiqués dans le cadre de la campagne.

Accroître la transmission du français aux enfants, comme langue première et comme langue seconde, c'est renforcer la dualité linguistique canadienne et actualiser le capital humain et identitaire de ces enfants.

Je mets l'accent, à la page 36, sur le fait que la promotion de l'école de langue française ne signifie pas qu'il faut diminuer la qualité du programme d'immersion. Certains croient que, parce qu'il y a beaucoup de gens qui inscrivent leurs enfants à un programme d'immersion, cela va diminuer le niveau de qualité du programme. Pour les enfants issus de couples exogames, l'école de langue française leur assure deux langues maternelles et deux identités fortes. Pour les enfants issus de couples endogames francophones, l'école de langue française appuie le développement de leur langue maternelle et de leur identité, et assure un haut degré de bilinguisme.

Pour terminer, je rappelle le rapport de 2005 du Comité sénatorial permanent des langues officielles qui traite du continuum de la petite enfance au postsecondaire. D'ailleurs, la première recommandation de ce rapport est exactement ce que j'avais recommandé à votre comité. Vous avez retenu l'idée qu'une campagne nationale pourrait aider plus d'ayants droit à bien comprendre leur réalité, leurs droits et aussi les avantages d'un bilinguisme additif.

Je vous remercie. Si vous avez des questions, je me ferai un plaisir d'y répondre.

La présidente : Je vous remercie de votre présentation exhaustive et très intéressante.

La sénatrice Poirier : Je vous remercie de votre présentation, et je vous souhaite la bienvenue au comité. Notre comité envisage d'étudier les défis liés à l'accès aux écoles françaises en Colombie-Britannique l'automne prochain. Seriez-vous en mesure de nous parler de cette situation difficile en Colombie-Britannique, comparativement aux autres provinces du Canada?

M. Landry : C'est une province très intéressante. Je crois que je peux en parler maintenant, parce que le procès est terminé. J'ai témoigné dans un procès où 27 écoles et le conseil scolaire ont poursuivi le gouvernement de la Colombie-Britannique. J'ai fait valoir qu'il y a encore un très faible pourcentage de leurs ayants droit qui fréquentent l'école de langue française. Cela varie de 25 à 30 p. 100.

So there is still enormous potential and, when we know that a very large proportion of francophones in British Columbia are from Quebec, it is difficult to believe that they are all assimilated. The parents should be able to speak French to their children and enroll them in French-language school.

I collaborated on a study with the Association for Canadian Studies. We asked French-speaking Quebecois parents the following question: "If you had to move to a province where English is the dominant language, what school would you send your children to?" Close to one-third of parents answered that they would send their children to an English-language school.

I think that Quebecers, the French from France, compared with minority francophones, are not immune to assimilation. They are used to being the majority. They want to learn English, so they have a bit of the same 50/50 logic.

I spent a week interviewing parents in Alberta about this, and I was flabbergasted by their reasoning. They believe that if their children attend English-language school while speaking French at home, they would become perfectly bilingual. I have seen mothers cry because their 10-year-old child could no longer speak a single word of French.

Parents are not sociolinguists, and they do not always know what is best for their child when it comes to bilingualism. Many Quebecois parents move to an English-speaking province for a year or two and, in that sense, English immersion might be a good decision. However, if they stay longer, they are not taking into account that if they had enrolled their children in French-language school, they would have maintained their French, and their English would still be very good.

Senator Poirier: Does this situation not happen in other provinces too?

Mr. Landry: I mentioned British Columbia because close to half of the francophones are from Quebec.

Senator Poirier: Does this not happen elsewhere?

Mr. Landry: There are French-speaking Quebecers in all the provinces, including New Brunswick, but not as many as in British Columbia.

Senator Poirier: My second question is about New Brunswick. For years now, our young people, especially those in the north, have been moving to Moncton or Dieppe for work or school. Others go west, to Ontario or Ottawa. The challenge occurs not just in Acadia, but all over New Brunswick. We are losing a lot of our young people, regardless of the language they speak. Can you recommend a provincial strategy to curb the exodus of young people?

Il y a donc encore énormément de potentiel et, lorsqu'on sait qu'une très grande proportion des francophones de la Colombie-Britannique viennent du Québec, il est difficile de croire qu'ils sont tous assimilés. Les parents devraient pouvoir parler français à leurs enfants et les inscrire à l'école française.

J'ai collaboré à une étude avec l'Association d'études canadiennes. On posait la question suivante à des parents québécois francophones : « Si vous aviez à déménager dans une province où la langue anglaise est dominante, dans quelle école enverriez-vous vos enfants? » Près du tiers des parents ont répondu qu'ils enverraient leurs enfants à l'école anglaise.

Je crois que les Québécois, les Français de France, comparativement aux francophones minoritaires, n'ont pas été vaccinés contre l'assimilation. Ils sont habitués à être majoritaires. Ils veulent apprendre l'anglais, donc ils ont un peu la même logique du 50/50.

J'ai passé une semaine à interviewer des parents en Alberta à ce sujet, et j'ai été éberlué par leur raisonnement. Ils croient que si leurs enfants fréquentent l'école anglaise tout en parlant français à la maison, ils deviendront parfaitement bilingues. J'ai vu des mères de famille pleurer, parce que leur enfant de 10 ans ne voulait plus dire un seul mot de français.

Les parents ne sont pas des sociolinguistes et ils ne savent pas toujours ce qui est mieux pour leur enfant en termes de bilinguisme. Beaucoup de parents québécois vont vivre dans une province anglophone pour une année ou deux et, en ce sens, l'immersion anglaise est peut-être une bonne décision. Cependant, s'ils y restent plus longtemps, ils ne se rendent pas compte que s'ils avaient inscrit leurs enfants à l'école française, ceux-ci auraient maintenu leurs acquis en français, et leur anglais serait tout de même très bon.

La sénatrice Poirier : Cette situation ne se répète-t-elle pas dans d'autres provinces du Canada également?

M. Landry : J'ai souligné la Colombie-Britannique, parce que près de la moitié des francophones viennent du Québec.

La sénatrice Poirier : Ce n'est pas ce qui se produit ailleurs?

M. Landry : Il y a des Québécois francophones dans toutes les provinces, y compris au Nouveau-Brunswick, mais pas autant qu'en Colombie-Britannique.

La sénatrice Poirier : Ma deuxième question concerne le Nouveau-Brunswick. Cela fait des années que nos jeunes, surtout ceux du nord, vont vivre à Moncton ou à Dieppe pour y travailler ou pour étudier. D'autres se dirigent vers l'ouest, soit en Ontario ou à Ottawa. Le défi se présente non seulement en Acadie, mais dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Nous perdons beaucoup de nos jeunes, qu'ils parlent une langue ou l'autre. Auriez-vous une stratégie provinciale à nous proposer pour contrer l'exode des jeunes?

Mr. Landry: There are two factors at play as regards the exodus: education and work. It is about economics. To solution to the exodus is to create jobs in the province. It's not my area of expertise, but it is obviously about economics.

If people move to another province then, if they have even the minimum awareness, they know that they can assert their rights in New Brunswick, Alberta, British Columbia or elsewhere. Once again, it is a question of being well-informed.

As to the exodus itself, I think most experts agree that it is primarily a question of economics. So if jobs are created, our young people will stay. I am not saying that no one would leave, but New Brunswick's net migration for francophones has been negative for a number of years. So there are more francophones leaving than coming into the province.

Senator Poirier: I completely agree with your statistics regarding families with one francophone parent and one anglophone one. That is the case of my eldest daughter, and my grandchildren have two first languages. Since they started talking, they have jumped from one language to the other. They attend French school, but they are completely bilingual orally and in the written language, and that makes a big difference.

Mr. Landry: It is the same situation in my family.

Senator McIntyre: Thank you for your very interesting presentation, Mr. Landry. What are your research priorities for the coming months and years?

Mr. Landry: I am retired but I have a few priorities because there are things I wanted to do before retiring that I was not able to do.

The timing is good as I gave the following statistic: 88 per cent of children who have two francophone parents attend French school, as compared to 34 per cent for exogamous families. I would like to conduct multivariate studies and control many factors. I would take the Statistics Canada data and analyze it using the most sophisticated methods. In multivariate studies, several factors are considered at the same time rather than simply giving a description.

I strongly believe that exogamy is not as negative a factor as one might think, as long as the parents are well-informed. We must also remember that some exogamous families are assimilated, in the sense that French was their first language. For example, they moved from New Brunswick to Ontario and did not attend French school. So they lost their French. It is hard for them to teach their children French even though some of them use school to reconnect with the francophonie. I am getting a bit off track.

M. Landry : Il y a deux facteurs qui sont reliés à l'exode, soit les études et le travail. C'est une question d'économie. La solution pour contrer l'exode, c'est de créer des emplois dans la province. Ce n'est pas mon domaine de spécialisation, mais il est évident que c'est une question économique.

Ensuite, s'ils déménagent dans une autre province, s'ils sont sensibilisés un tant soit peu, ils savent qu'ils peuvent amener leurs ayants droit au Nouveau-Brunswick, ou les transposer en Alberta ou en Colombie-Britannique ou ailleurs. Encore là, il s'agit d'être bien renseigné.

Quant à l'exode lui-même, je crois que la plupart des experts s'entendent pour dire qu'il s'agit surtout d'une question économique. Donc, si on crée du travail, on garde nos jeunes. Je ne dis pas qu'il n'y a personne qui partirait, mais le taux migratoire des francophones au Nouveau-Brunswick est négatif depuis plusieurs années. Ainsi, il y a davantage de francophones qui sortent qu'il y en a qui entrent.

La sénatrice Poirier : Je suis entièrement d'accord avec vos statistiques concernant les familles où il y a un parent francophone et un parent anglophone. C'est le cas de ma fille aînée, et mes petits-enfants ont deux langues maternelles. Ils sautent d'une langue à l'autre depuis qu'ils ont commencé à parler. Ils vont à l'école française, mais ils sont complètement bilingues à l'oral et à l'écrit, et cela fait une grande différence.

M. Landry : Je le vis dans ma famille également.

Le sénateur McIntyre : Je vous remercie de votre présentation très intéressante, monsieur Landry. Quelles sont vos priorités de recherche pour les prochains mois et les prochaines années?

M. Landry : Je suis à la retraite, mais j'ai quelques priorités, car il y a des choses que je voulais faire avant de me retirer que je n'ai pas pu faire.

Cela tombe bien, parce que j'ai donné la statistique suivante : 88 p. 100 des enfants, lorsque les deux parents sont francophones, fréquentent l'école française par rapport à 34 p. 100. Donc, il s'agit du phénomène de l'exogamie. J'aimerais faire des études multivariées et contrôler beaucoup de facteurs. Je prendrai les données de Statistique Canada afin de les analyser au moyen de méthodes plus sophistiquées. Dans le cadre d'études multivariées, on tient compte de plusieurs facteurs en même temps plutôt que de donner simplement une description.

Je suis convaincu que l'exogamie n'est pas un facteur aussi négatif qu'on le croie, lorsque les parents sont bien renseignés. Il faut tenir compte du fait qu'il y a des exogames qui sont assimilés, au sens qu'ils ont eu le français pour langue maternelle. Par exemple, ils sont déménagés du Nouveau-Brunswick en Ontario, et ils n'ont pas fréquenté l'école française. Donc, ils ont perdu leur français. Pour eux, il est peut-être difficile de transmettre la langue française à leurs enfants, malgré que certains se servent de l'école pour reconnecter avec la francophonie. Je m'éloigne peut-être de votre question.

Senator McIntyre: No, that's fine, but I would like to follow up on what you said. I understand there are research projects ongoing. You discussed the issue of school enrolment in British Columbia with Senator Poirier. I understand there are other research projects, such as access to justice in minority francophone communities and new media. Could you give us some information on this briefly?

Mr. Landry: The institute conducts a wide range of research. I specialize in education. The colleague who replaced me in the institute's management focuses a lot at economic issues and migration. I have been away from all of that for four years, but there is still a wide range of projects. There are four researchers and we also study anglophones in Quebec. There is a variety of perspectives, although not necessarily from the same person. Moreover, we hire specialized researchers on contract to do other kinds of research, but I would like to know what you think is the most urgent.

Senator McIntyre: Access to justice would be a priority, I think.

Mr. Landry: Lawyers such Michel Doucet of the International Observatory on Language Rights are interested in that. That field is really of greater interest to lawyers, whereas we are sociologists and psychologists, but it is an interesting issue.

Senator McIntyre: Mr. Doucet is very active in this field. To what extent does the Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities collaborate with other organizations, such as the University of Moncton, with official language minority communities, with universities or federal institutions such as the Treasury Board Secretariat, Canadian Heritage, Health Canada, Immigration, Refugees and Citizenship Canada, the research council, the Canadian Institutes of Health Research, and many others?

Mr. Landry: I would not want to mislead you, but I think we have worked on projects with three quarters of the organizations you mentioned. It goes both ways. Sometimes we see an interesting issue and suggest it to a department and sometimes they approach us with a topic to study. We also work at the community level a great deal. For example, a good many of the statistics that I presented to you are from analyses we conducted for the Commission nationale des parents francophones.

No research was conducted in 2011, however, because there was no funding. I am not embarrassed to say that I am not very impressed by the last government as regards research. For example, there was a collection of books dating back to the 1980s, pertaining to languages, *New Canadian Perspectives*, but it was cancelled. It no longer exists. We published the last books in

Le sénateur McIntyre : Non, ça va, mais permettez-moi de faire un suivi avec vos propos. Je comprends qu'il existe présentement des projets de recherche. Vous avez discuté de la question de la fréquentation scolaire en Colombie-Britannique avec la sénatrice Poirier. Je comprends qu'il existe d'autres sujets de projets de recherche, comme l'accès à la justice en milieu minoritaire francophone et les nouveaux médias. Est-ce que vous pourriez nous donner un peu d'information à ce sujet, brièvement?

M. Landry : Les travaux de l'institut lui-même sont très variés. Je suis spécialiste de l'éducation. Le collègue qui m'a remplacé à la direction de l'institut étudie beaucoup les questions économiques et de migration. Cela fait quatre ans que je suis déconnecté de tout cela, alors j'oublie un peu, mais il reste tout de même qu'il y a une grande variété de projets. Nous sommes quatre chercheurs et nous faisons des travaux sur les anglophones du Québec également. Il y a une variété de perspectives, mais pas toujours par la même personne. De plus, nous donnons des contrats à d'autres chercheurs qui sont spécialisés pour faire d'autres types de recherches, mais j'aimerais savoir ce que vous croyez plus urgent.

Le sénateur McIntyre : L'accès à la justice serait prioritaire, je crois.

M. Landry : Des avocats comme Michel Doucet, de l'Observatoire international des droits linguistiques, s'y intéressent. Il s'agit plutôt du domaine des avocats que du nôtre, car nous sommes des sociologues et des psychologues, mais c'est une question intéressante.

Le sénateur McIntyre : M^e Doucet est très actif dans ce domaine. Quel genre de collaboration l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques entretient-il avec d'autres organismes, comme l'Université de Moncton, avec les communautés de langues officielles en situation minoritaire, avec les collèges, les universités, les institutions fédérales comme le Secrétariat du Conseil du Trésor, Patrimoine canadien, Santé Canada, le ministère de l'Immigration, de la Citoyenneté et des Réfugiés, le Conseil de recherches, les Instituts de recherche en santé du Canada, et j'en passe?

M. Landry : Je ne voudrais pas me tromper, mais je dirais que nous avons fait des travaux avec les trois quarts des organismes mentionnés. Cela marche dans les deux sens. Parfois, c'est nous qui voyons une question intéressante et nous la proposons au ministère, et parfois, ce sont eux qui se tournent vers nous pour étudier une question. De plus, on travaille beaucoup à l'échelle communautaire. Par exemple, bon nombre des statistiques que je vous ai présentées sont tirées d'analyses que nous avons faites pour la Commission nationale des parents francophones.

Cependant, pour 2011, personne n'a pu le faire, parce qu'ils n'ont pas pu obtenir les fonds. Je ne suis pas gêné de dire que je ne suis pas très impressionné par le dernier gouvernement en ce qui concerne la recherche. Par exemple, il y avait une collection de livres qui durait depuis les années 1980, intitulée *Nouvelles perspectives canadiennes*, qui traitait des langues, et cela a été

that collection. I hope to see renewed interest in funding for research because there are still burning issues that need to be studied.

Senator Fraser: Please accept my apologies for being late. I am coming from another meeting.

Your research is fascinating. On page 16 of your presentation, you mention the percentage of enrollment at minority institutions, whether French or English. You say for example that, for English schools in Quebec, 24 per cent of children are enrolled in kindergarten and 44 per cent are enrolled in primary school. What does the 24 per cent represent?

Mr. Landry: That's an excellent question because I did not have the time to provide details. I mentioned it briefly, but rights holders in Quebec are not defined the same way as francophone rights holders. So it was very hard to draw comparisons since the criteria are different. I am very familiar with the Statistics Canada study because I chaired the Statistics Canada advisory committee. We considered all francophones outside Quebec whose first language was French and whose first spoken language was French. We did the same thing in Quebec.

Senator Fraser: So their first language, the first language learned?

Mr. Landry: Not the first language learned but the first official language spoken. I'm not sure if you were here when I defined this variable; it is the variable related to three census questions.

Senator Fraser: We know it excludes a certain number of anglophones.

Mr. Landry: Yes, because some of them are not eligible. There are legal factors that explain these low percentages. We thought it would be better to compare two similar populations. So it is very interesting to see — and there is other research that I cannot quote now but that is referenced in my publications — that Anglophone parents want their children to learn French in Quebec, but the closer they get to high school and university, the higher the percentage of enrollment in English-language schools.

Senator Fraser: Bill 101 does not apply to postsecondary education.

Mr. Landry: Exactly.

Senator Gagné: I had the opportunity, the pleasure and the privilege of sitting on the board of the Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities, and I handed in my resignation letter at the end of March when I accepted my appointment to the Senate. I am very aware of the challenges the

annulé. Cela n'existe plus. On a publié les derniers livres de cette collection. J'espère qu'il y aura un renouveau d'intérêt pour financer la recherche, parce que des questions brûlantes demandent à être étudiées.

La sénatrice Fraser : Je vous présente toutes mes excuses. Je suis arrivée en retard, car il y avait une autre réunion.

Vos recherches sont fascinantes. À la page 16 de votre présentation, vous parlez du pourcentage d'inscriptions dans les institutions de la minorité, soit française, soit anglaise. Lorsque vous dites, par exemple, que pour l'école anglaise au Québec, 24 p. 100 des enfants fréquentent la maternelle et 44 p. 100 le primaire, que représente le 24 p. 100?

M. Landry : C'est une excellente question, car je n'ai pas eu le temps de nuancer mes propos. Je l'ai mentionné brièvement, mais les ayants droit du Québec ne sont pas définis de la même façon que les ayants droit francophones. Donc, il était très difficile de faire des comparaisons, parce que les critères ne sont pas les mêmes. Je connais bien l'enquête de Statistique Canada, car j'étais président du comité consultatif pour Statistique Canada. Donc, nous avons tenu compte de tous les francophones de langue maternelle hors Québec et de ceux qui avaient le français comme première langue officielle parlée. Nous avons fait la même chose au Québec.

La sénatrice Fraser : Donc, la langue maternelle, la première langue apprise?

M. Landry : Pas la première langue apprise, mais la première langue officielle parlée. Je ne sais pas si vous étiez là lorsque j'ai défini cette variable, c'est la variable liée aux trois questions du recensement.

La sénatrice Fraser : On sait que cela exclut un certain nombre d'anglophones.

M. Landry : Oui, justement, parce que certains d'entre eux ne sont pas admissibles. Il y a des facteurs légaux qui expliquent ces faibles pourcentages. Nous trouvions que la comparaison la plus juste était de comparer deux mêmes populations. Dans ce cas-là, il est très intéressant de voir — et il y a d'autres recherches que je ne pourrai citer ici, mais que je cite dans mes écrits — que les parents anglophones souhaitent que leurs enfants apprennent le français au Québec, mais plus ils avancent vers le secondaire et l'université, plus les pourcentages augmentent en ce qui concerne la scolarisation en anglais.

La sénatrice Fraser : La Loi 101 ne s'applique pas aux études postsecondaires.

M. Landry : Justement.

La sénatrice Gagné : J'ai eu la chance, le plaisir et le privilège de siéger au conseil d'administration de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, et j'ai remis ma lettre de démission à la fin du mois de mars lorsque j'ai accepté de siéger à titre de sénatrice. Je suis très consciente des défis auxquels fait face

institute is facing to stimulate knowledge and research in education and in all sectors of activity of minority communities in Canada.

We will soon be starting a consultation on the next official languages action plan. As the former executive director of the Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities, what would you like to see in this plan as regards research on minority communities?

Mr. Landry: I think research should be given more importance than it has in recent years. Above all, I think we have to do the right research. We should perhaps use the first action plan on official languages of 2003 as a model. I say that for two reasons: as a researcher, I thought that plan provided the best analysis of the situation of francophone and anglophone communities in Quebec at the time. I also think it was perhaps one of the first federal reports that identified a degree of asymmetry between the two official language minorities.

Previously, what helped one minority helped the other. In the 2003 action plan on official languages report, however, the objectives for anglophones in Quebec are not the same as for francophones outside Quebec. They had different needs. The analysis was very careful and clearly identified the issues.

When establishing priorities based on a thorough analysis, the most valuable research addresses those needs. It is very hard to say simply that we should conduct research here and there. If we focus clearly on the priorities and needs, the research needs practically define themselves.

Senator Gagné: Where should the research funding be allocated? Should there be a specific envelope for research focussing on linguistic minorities within granting agencies or should the departments provide than funding?

Mr. Landry: I would like to see all departments have research funding. For our part, we get most of our funding from Canadian Heritage, perhaps because of the nature of the department. Of course, Canadian Heritage focussed on the needs that it considered most important.

If the funding is distributed among various departments, we would conduct research on justice, citizenship, immigration and so forth. I think the ideal would be for each department to have research funds, but above all the importance of research has to be recognized.

High-quality research is also needed. I make no secret of the fact that we have good researchers at the institute, but there are not many of them. Under our approach, when an interesting issue is submitted to us as a research project, we look for the specialists in the field among the wider community of researchers, and give

l'institut pour faire avancer les connaissances et la recherche dans le domaine de l'éducation et dans tous les secteurs d'activités de la minorité linguistique au Canada.

Nous allons bientôt entamer une consultation sur le prochain Plan d'action sur les langues officielles. À titre d'ancien directeur général de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, selon vous, qu'est-ce qu'on devrait retrouver dans ce plan en ce qui a trait à la recherche portant sur les minorités linguistiques?

M. Landry : Je pense qu'on doit accorder plus d'importance à la recherche qu'on ne l'a fait au cours des dernières années. Je crois qu'il est surtout important de cibler les bonnes recherches. On devrait peut-être avoir comme modèle le premier Plan d'action sur les langues officielles de 2003. Je le dis pour deux raisons : en tant que chercheur, j'ai trouvé que ce plan avait fait la meilleure analyse de la situation, à l'époque, de la francophonie et des anglophones du Québec. D'ailleurs, je pense que c'est peut-être un des premiers rapports fédéraux qui ont établi une certaine dissymétrie entre les deux minorités de langues officielles.

Auparavant, ce qui était bon pour l'un était bon pour l'autre. Cependant, si vous lisez bien le rapport du Plan d'action des langues officielles de 2003, les objectifs pour les anglophones du Québec ne sont pas les mêmes que pour les francophones hors Québec. Ils avaient des besoins différents, et j'ai trouvé que l'analyse était très fine, pour bien cibler les enjeux.

Lorsqu'on détermine certaines priorités, parce qu'on en fait une bonne analyse, la recherche la plus importante est celle qui répond à ces besoins. Il est très difficile de dire simplement qu'on doit faire de la recherche ici ou là. Si on cible bien les priorités et les besoins, les besoins en recherche se définissent presque d'eux-mêmes.

La sénatrice Gagné : L'enveloppe de financement accordée à la recherche, où devrait-elle se trouver? Devrait-il y avoir une enveloppe spécifique pour la recherche qui cible les minorités linguistiques au sein des agences subventionnaires, ou les ministères devraient-ils prévoir ce financement?

M. Landry : Je pense que si tous les ministères avaient des fonds de recherche, ce serait intéressant. Par exemple, en ce qui nous concerne, peut-être à cause de la nature du ministère, c'est de la part de Patrimoine canadien que nous avons obtenu le plus de fonds. Bien sûr, Patrimoine canadien ciblait les besoins qu'il privilégiait.

Donc, si les fonds sont distribués dans certains ministères, nous ferons de la recherche sur la justice, la citoyenneté, l'immigration, et cetera. Il me semble que l'idéal serait que chaque ministère ait des fonds de recherche, mais que la recherche soit surtout valorisée.

On doit aussi veiller à faire de la recherche de qualité. Je ne m'en cache pas, je pense que, à l'institut, nous avons de bons chercheurs, mais nous ne sommes pas nombreux. Donc, selon l'approche que nous privilégions, lorsqu'une question intéressante nous était soumise pour un projet de recherche, nous cherchions

them the contract. If you look at our annual reports, you will see that we have many research associates. Our research is not conducted solely by the four people directly associated with the institute.

Senator Maltais: Thank you, Mr. Landry, for being here today. Let me play the devil's advocate, and I have no trouble doing that because it is in my nature, as Ms. Fraser can confirm.

Young Canadians, like young people around the world, have gone global. Whether you like it or not, English is the international language. Consider Europe, for example: the Council of Europe and the European Parliament. First of all, they could not agree to form a single parliament so they have one in Strasburg and one in Brussels. Each sits for six months of the year. The only thing they agree on is the common language, English.

At NATO, English is the language used, as it is at the United Nations. At the Organization for Security and Cooperation in Europe, the language is English. For all international groups, the language is English. That is the reality.

Now I'll tell you about another reality. I have three children and five grandchildren. My children went to university, to the master's level. We lived in Quebec for 10 years, during which our children were not allowed to learn English. Everything was fine up until CEGEP, but once they got to university — and these are very concrete examples — not a single medical textbook was available in French. In electrical engineering, none of the books are in French. In law, they are, since the civil code is in French. But if your daughter wants to be a lawyer and a tax specialist in particular, she has to go to Sherbrooke where all the tax books are in English. So in addition to paying her tuition, I had to pay for her English lessons. It is essential for that profession. That is crystal clear.

For a young person from Manitoba who wants to study medicine, should he go to a French school or an English one? I don't have the answer.

Mr. Landry: I can answer that question.

Senator Maltais: What would you say?

Mr. Landry: That is exactly what our research shows. People who attended only French schools in minority communities are as good in English as those who attended English schools. So for a child in Manitoba who is educated in French, I have no doubt that he could do medical school in English. But that is not the case in Quebec.

Senator Maltais: Can you give us another example?

parmi la grande communauté des chercheurs les spécialistes du domaine, et nous leur donnions le contrat. Si vous regardez nos rapports annuels, vous verrez que nous avons de nombreux chercheurs associés. Ce ne sont pas seulement les quatre personnes qui sont associées directement à l'institut qui font la recherche.

Le sénateur Maltais : Merci, monsieur Landry, d'être venu témoigner devant nous. Je me ferai l'avocat du diable; je n'ai pas de difficulté à le faire, c'est dans ma nature, et Mme Fraser pourra en témoigner.

Les jeunes Canadiens, comme tous les jeunes du monde, sont devenus universels. La langue anglaise, que vous le vouliez ou non, est la langue internationale. Je vais vous donner un exemple bien concret : l'Europe. Allez au Conseil de l'Europe, au Parlement européen. D'abord, ils n'ont pas été capables de s'entendre pour faire un seul Parlement, et ils ont dû en faire un à Strasbourg, et l'autre à Bruxelles. Ils siègent six mois à l'un, six mois à l'autre. La seule chose sur laquelle ils se sont entendus, c'est sur la langue commune : l'anglais.

Allez à l'OTAN : c'est en anglais. Allez aux Nations Unies : c'est en anglais. Allez à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe : c'est en anglais. Allez dans tous les groupes internationaux : c'est en anglais. C'est une réalité.

Je vais vous raconter l'autre réalité. J'ai trois enfants et je suis le grand-père de cinq petits-enfants. Mes enfants ont fait des études universitaires, jusqu'à la maîtrise. Nous avons vécu 10 ans au Québec, pendant lesquels il était interdit à nos enfants d'apprendre l'anglais. Tout allait bien jusqu'au cégep, mais une fois arrivés à l'université — et je vous donne des exemples bien concrets —, en médecine, il n'y a pas un traité écrit en français. En génie électrique, il n'y a pas de livres écrits en français. En droit, oui, c'est le Code civil qui est écrit en français. Cependant, si votre fille veut devenir avocate, fiscaliste de surcroît, il faut qu'elle aille à Sherbrooke, où tous les livres de fiscalité sont en anglais. Alors, le père, en plus de payer les études, doit déboursier des sous pour leur faire apprendre l'anglais. C'est obligatoire s'ils veulent exercer leur profession. C'est clair, net et précis.

Dans le cas d'un jeune qui vient du Manitoba et qui veut étudier en médecine, est-ce qu'il choisira l'école française ou l'école anglaise? Je ne peux pas y répondre.

M. Landry : Moi, je peux répondre à cette question.

Le sénateur Maltais : Qu'est-ce que vous me répondez?

M. Landry : Justement, c'est ce que nos recherches démontrent. Ceux qui étudient entièrement en français en milieu minoritaire sont aussi bons en anglais que ceux qui ont étudié en anglais. Ainsi, l'enfant du Manitoba qui a fait sa scolarisation en français, je n'ai aucun doute qu'il soit capable de faire sa médecine en anglais. Or, ce n'est pas le cas au Québec.

Le sénateur Maltais : Donnez-nous un autre exemple.

Mr. Landry: That's what happens in minority communities. It is what we call "additive" bilingualism. There is an additional language. There was a teacher who understood this very well and who did a round of conferences with me. She called me the scientist. At the end of the conference, she said, "I understood everything you said and I think I can summarize it in one sentence." It is a sentence that is now well-known in minority communities: "French is something you learn, whereas English you catch."

If a child decides to attend an English-language high school in order to do better in medicine, he will lose his French and will not do any better at medical school than if he had stayed at the French school. That is what our research shows.

Senator Maltais: So anglophone doctors are not as good as francophone ones?

Mr. Landry: No, I didn't say they are not as good.

Senator Maltais: You said they have better academic success.

Mr. Landry: I didn't say they have better success. Their level of English is more or less equivalent to that of anglophones. I referred to Nova Scotia, where bilingual francophone students score even higher than anglophones on English tests. That's rare. Usually, they score a bit lower. However, their level of bilingualism is excellent, and they maintain their French proficiency. So you don't need to sell your soul to study in English.

Senator Maltais: I understand. You're a researcher and distinguished professor. I completely understand your reality, but there's also the universal reality that connects people. You can't escape it, whether you're anglophone or francophone. I experienced it in my own family, and I'm sure others here did too.

Take Simons stores, for example. The stores are not from St. James Street in England. They originated in Quebec City. The owners' children must attend French school. While surprising, that's the reality. Granted, Quebec is a special case.

Mr. Landry: It's a special case, and I want to make one thing clear. It's obviously excellent for a person to be bilingual and to learn three or four languages. However, when a society has reached a point where everyone is bilingual, there is one language too many.

Senator Maltais: I regularly watch Télévision française de l'Ontario, TFO. Many young francophones from every province are featured. A woman who was around 25 commented that French culture is mainly spread through music, books and so on. That's how people become attached to it. However, not enough attention is paid to this aspect. Two or three years ago, during the Acadian celebration — I don't know what it's called —

M. Landry : Dans le milieu minoritaire, c'est ce qui se produit. C'est un bilinguisme qu'on appelle « additif ». C'est une langue qui s'ajoute. Il y avait une enseignante qui l'avait très bien compris et qui avait fait une tournée de conférences avec moi. Elle m'appelait le « ti-scientifique ». À la fin de la conférence, elle m'a dit : « J'ai tout compris ce que tu m'as dit, et je peux le résumer en une phrase. » C'est une phrase qui est maintenant bien connue dans le milieu minoritaire : « Le français s'apprend, et l'anglais s'attrape. »

Si l'enfant décide d'aller à l'école anglaise au secondaire pour mieux réussir sa médecine, il va perdre son français et ne réussira pas mieux sa médecine que s'il était resté à l'école française. C'est ce que nos recherches démontrent.

Le sénateur Maltais : Alors, les médecins anglophones sont moins bons que les médecins francophones?

M. Landry : Non, je n'ai pas dit qu'ils étaient moins bons.

Le sénateur Maltais : Vous dites qu'ils réussissent mieux leurs études.

M. Landry : Je n'ai pas dit qu'ils réussissaient mieux. Ils ont un niveau d'anglais à peu près équivalent aux anglophones. J'ai donné l'exemple de la Nouvelle-Écosse, où les étudiants francophones bilingues réussissent même mieux que les anglophones aux tests d'anglais. C'est exceptionnel. Habituellement, c'est un peu en dessous. Cependant, c'est un excellent bilinguisme, et ils gardent leur français. Donc, il n'est pas nécessaire de vendre son âme pour pouvoir faire des études en anglais.

Le sénateur Maltais : Je vous comprends, vous êtes un chercheur et un éminent professeur. Je comprends très bien votre réalité. Cependant, il y a une autre réalité, c'est l'universalité des gens. Celle-là, on ne peut pas y échapper, qu'on soit francophone ou anglophone. Je l'ai vécu dans ma propre famille, et je suis certain qu'il y en a d'autres ici.

Je donne un exemple : les magasins Simons. Ils ne viennent pas d'Angleterre, de St James Street, ils viennent de Québec. Les enfants des propriétaires sont obligés d'aller à l'école française. C'est quand même surprenant, mais c'est la réalité. Au Québec, c'est particulier, je vous l'accorde.

M. Landry : C'est particulier, et j'aimerais souligner un point : personne ne peut nier qu'un bilinguisme personnel, que l'apprentissage de trois ou quatre langues, est excellent pour une personne. Cependant, dans une société, à un moment donné, quand tout le monde est bilingue, il y a une langue de trop.

Le sénateur Maltais : J'écoute régulièrement la Télévision francophone de l'Ontario, TFO, et beaucoup de jeunes francophones viennent de toutes les provinces. Une jeune dame d'environ 25 ans avait fait la réflexion que le français, c'est d'abord une culture qui se propage par la chanson, les livres, et ainsi de suite. C'est ainsi que les gens prennent goût à cette culture francophone. Or, on n'accorde pas assez d'attention à cet aspect.

Mr. Landry: The World Acadian Congress?

Senator Maltais: Yes. I toured around New Brunswick, and I was very surprised at the artistic value found in all the small municipalities. The French language in minority communities must be spread in ways other than through education. It must be spread through culture.

Mr. Landry: That goes without saying.

Senator Maltais: Culture plays an important role. Some artists come from your neck of the woods, such as Mr. Lavoie, the singer-songwriter who has lived in Quebec for years. The culture and economic value, as you mentioned, cannot be overlooked.

What are young people's chances of finding a good job? Is knowing two languages an asset? I believe so.

Mr. Landry: Yes.

Senator Maltais: However, a job needs to exist.

Mr. Landry: The problem is sociolinguistic.

Senator Maltais: You have travelled a great deal across Canada. Can you tell me whether young francophones from New Brunswick and Ontario are moving to Quebec? You said that many young Quebecers are settling in British Columbia, and I understand why, because of the climate. Are young people moving?

Mr. Landry: Yes, many of them are moving.

Senator Maltais: What percentage? For example, New Brunswick has a population of 700,000.

Mr. Landry: That's not my area of expertise, but the Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities has conducted studies on the subject.

Senator Maltais: People are moving?

Mr. Landry: Yes.

Senator Maltais: The declining birth rate is also a factor. You said in your report that 25 or 30 years ago, the average family had five children. Today, it has 1.5. That doesn't provide many replacements, or any really. With two children, the population balances out, but doesn't grow.

In the past six months, 25,000 immigrants have arrived. How many do you think will learn French in Canada?

Il y a deux ou trois ans, lors de la fête des Acadiens... je ne sais pas comment vous l'appellez...

M. Landry : Le Congrès mondial acadien?

Le sénateur Maltais : Oui. J'ai fait le tour du Nouveau-Brunswick. J'ai été très surpris de la valeur artistique qu'on retrouve dans toutes ces petites municipalités. La diffusion de la langue française en milieu minoritaire doit compter sur autre chose que l'enseignement; elle doit compter sur la culture.

M. Landry : Cela va de soi.

Le sénateur Maltais : La culture a un rôle important. Certains artistes viennent de chez vous, comme M. Lavoie, l'auteur-compositeur-interprète implanté au Québec depuis des années. On ne doit pas négliger la culture ni le facteur économique, comme vous l'avez souligné.

Quelles sont les chances pour les jeunes de décrocher un bon emploi? Est-ce que le fait de connaître deux langues est un atout? Je crois que oui.

M. Landry : Justement.

Le sénateur Maltais : Cependant, il faut qu'il y ait un emploi quelque part.

M. Landry : C'est un problème sociolinguistique.

Le sénateur Maltais : Vous avez beaucoup voyagé partout au Canada. Pouvez-vous me dire s'il y a une migration des jeunes du Nouveau-Brunswick et des jeunes francophones de l'Ontario vers le Québec? Vous avez dit qu'il y a beaucoup de jeunes Québécois qui s'installent en Colombie-Britannique, et je les comprends, en raison du climat. Y a-t-il une telle migration de jeunes?

M. Landry : Il y en a beaucoup, oui.

Le sénateur Maltais : On parle de quel pourcentage? Par exemple, le Nouveau-Brunswick a 700 000 habitants.

M. Landry : Ce n'est pas mon domaine, mais il y a des études de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques qui se sont penchées sur ce sujet.

Le sénateur Maltais : Il y a une migration qui se fait?

M. Landry : Oui.

Le sénateur Maltais : La dénatalité est un facteur aussi. Vous l'avez dit dans votre mémoire : il y a 25 ou 30 ans, la famille moyenne comptait cinq enfants. Aujourd'hui, elle en compte 1,5. Cela ne donne pas beaucoup de remplaçants. En fait, il n'y a pas de remplacement. À deux, on est à égalité, on ne produit pas.

On vient d'accueillir 25 000 immigrants au cours des six derniers mois. Combien d'entre eux apprendront le français au Canada, d'après vous?

Mr. Landry: Most will learn English. In fact, 98 per cent of allophones outside Quebec learn English. However, I was particularly surprised to learn that, in New Brunswick, at least a hundred allophone children attend French schools.

Senator Maltais: Excellent! That's good news.

Mr. Landry: It's a good strategy for allophones, meaning people who are neither anglophone nor francophone. As I said earlier, French is learned and English is picked up. If they attend French school, they're sure to pick up English.

I want to make a clarification. What I'm saying does not apply to Quebec or northern New Brunswick. It applies more or less throughout Ontario and clearly applies to Western Canada. If French is learned and skills in French are transferred to English — For example, one of our studies focused specifically on Nova Scotia, where French secondary schools caused serious concern. People thought their children's skills would not be strong enough to attend university in English. However, the best indicator of English skills was the skills acquired in French.

Senator Maltais: I have a final question. Is it true that immigrants who speak Latin languages have a better chance of learning French than those who speak other languages and are naturally inclined to learn English?

Mr. Landry: It's both true and false. You made some excellent points on the strong appeal of English. A researcher has provided an interesting model. He calls English the hypercentral language. It's like a gravity model where languages are pulled into English's orbit. Bilingualism is vertical. People are always looking to learn a language that increases their chances of communicating.

These days, whether people are French, Spanish, Russian or Chinese, everyone wants to learn English as a second language. English is not expected to assimilate all languages. That will happen in Canada, because we live very close to the epicentre. Some will be assimilated. Researchers agree that, in other countries, English will no longer be a foreign language, but instead a second language used on a regular basis.

Senator Rivard: Mr. Landry, your presentation was very compelling.

Mr. Landry: Thank you.

M. Landry : La majorité d'entre eux apprendront l'anglais. En fait, 98 p. 100 des allophones hors Québec apprennent l'anglais. Cependant, j'ai été particulièrement surpris d'apprendre qu'au Nouveau-Brunswick, il y a au moins une centaine d'enfants allophones dans les écoles françaises.

Le sénateur Maltais : Bravo! C'est une bonne nouvelle.

M. Landry : C'est une bonne stratégie pour les allophones, c'est-à-dire les personnes qui ne sont ni anglophones ni francophones, parce que, comme je l'ai dit tantôt, on apprend le français et on attrape l'anglais. S'ils vont à l'école française, ils apprendront l'anglais, c'est certain.

Je vais apporter une nuance : ce que je dis ici ne s'applique pas au Québec, ni dans le Nord du Nouveau-Brunswick. Ce phénomène s'applique pas mal partout en Ontario, et cela va de soi dans l'Ouest canadien. Si on apprend le français et qu'on transfère ses habilités en français vers l'anglais... Par exemple, on a fait une étude spécifiquement pour la Nouvelle-Écosse, car on y avait une peur bleue de l'école secondaire en français. Les citoyens croyaient que leurs enfants ne seraient pas assez forts pour aller à l'université en anglais. Or, le meilleur indicateur des compétences en anglais était les compétences acquises en français.

Le sénateur Maltais : J'aurais une dernière question. Est-ce réalité ou fiction que les immigrants de langue latine ont de meilleures chances d'apprendre le français que ceux d'autres langues qui se dirigent naturellement vers la langue anglaise?

M. Landry : Il y a une partie de cette affirmation qui est fiction et une partie qui est réalité. Vous avez fait une très belle présentation à ce sujet sur la force d'attraction de l'anglais. Un chercheur aujourd'hui a un modèle intéressant : il appelle l'anglais la langue hypercentrale. C'est comme un modèle gravitationnel où des langues tournent autour de l'anglais. Le bilinguisme est vertical. On cherche toujours à apprendre une langue qui va accroître nos chances de communication.

De nos jours, les Français, les Espagnols, les Russes, les Chinois, tout le monde veut apprendre l'anglais comme langue seconde. On ne pense pas que l'anglais va assimiler toutes les langues. Cela se produira au Canada, parce que nous habitons très près de l'épicentre. Certains s'assimileront. Dans d'autres pays, c'est plutôt que l'anglais n'y sera plus une langue étrangère, mais une langue seconde qui sera utilisée couramment. C'est ce sur quoi les chercheurs s'entendent.

Le sénateur Rivard : Monsieur Landry, votre présentation était extrêmement intéressante.

M. Landry : Merci.

Senator Rivard: Does this mean the statistics you presented are mostly from census answers? Has your own research generated these statistics using a more targeted approach?

Mr. Landry: To present an overall picture of French-speaking Canada, the census clearly provides the best representative samples. I conducted a great deal of research in schools in all provinces, and even in the territories. The questionnaires were much more detailed, which enabled us to look at the impact of variables that were more specific than the census variables.

Three experiences were measured: enculturation, which is contact with each language; personal autonomization, which leads to self-motivation; and social conscientization, which generates awareness of the reality of being a minority. Specific behaviours can be predicted based on each type of experience. This type of research enables us to go deeper than the census.

However, for an overall picture of French-speaking Canada, it's difficult to top the census. That said, Statistics Canada compared its results with survey firm results in the post-census survey it conducted in 2006. Statistics Canada can take a sample directly from the census and a sample from the Canadian population.

As I was telling Senator Fraser earlier, we were able to look specifically at francophone and French as-a-first-official-language-spoken populations, and so on, which was very valuable. The institute even tried to see whether another study could be conducted in 2016, but it was too late. The new government was elected just prior to the census. However, in five years, it would be very useful to conduct a study of that nature to determine the progress made from 2006 to 2021.

Senator Rivard: Do you find the federal government consults you enough regarding its official languages policies? Can you give an example in which your research results changed official languages policies?

Mr. Landry: The Standing Senate Committee on Official Languages showed keen interest in our research. The committee prepared an excellent report and submitted it to the government, but no consequences resulted from the report. It's not easy to change policies when the will isn't there.

I think we've made an impact here and there because we've done specific work for provinces and communities. For example, today many more people and parents are aware of the reality of French schools, which not only produce francophones but also top-notch bilingual graduates. Our initial research showed that many parents believed half and half would be better. I am interested in knowing whether that number has now decreased. Parents seem to be informed, and they speak to each other.

Le sénateur Rivard : Est-ce que je dois comprendre que les statistiques que vous nous avez présentées sont tirées surtout des réponses aux recensements? Ou bien, est-ce que vos propres recherches vous ont permis d'arriver à ces statistiques de façon plus ciblée?

M. Landry : Quand on veut présenter un portrait global de la francophonie, il va de soi qu'il n'y a pas grand-chose de plus représentatif que le recensement. J'ai fait de nombreuses recherches dans les écoles dans toutes les provinces, et même dans les territoires. On parle ici de questionnaires beaucoup plus détaillés qui permettent d'étudier l'impact de variables plus précises que ce que le recensement peut aller chercher.

On mesure trois vécus : le vécu « enculturant », qui est le contact avec chaque langue; le vécu autonomisant, qui amène à être motivé de l'intérieur; et le vécu conscientisant, qui amène à être conscient de sa réalité en tant que minoritaire. On peut prédire des comportements précis à partir de chaque type de vécu. Ce genre de recherche nous permet d'aller au-delà du recensement.

Cependant, si je veux un portrait global de la francophonie, il est difficile de faire mieux que le recensement. Ceci dit, l'enquête post-censitaire qu'a réalisée Statistique Canada en 2006, où elle a comparé ses résultats à ceux des firmes de sondage... Statistique Canada peut prendre un échantillon directement du recensement et prendre un échantillon de la population canadienne.

Comme je le disais à la sénatrice Fraser tout à l'heure, cela nous a permis d'étudier de façon précise des populations soit francophones, de première langue officielle parlée, et ainsi de suite. Cela a été d'une grande valeur. L'institut a même fait des démarches pour voir s'il serait possible d'en faire une autre en 2016, mais il était trop tard. Le nouveau gouvernement a été élu juste avant le recensement. Cependant, dans cinq ans, il serait très utile d'avoir une autre étude de cette sorte permettant de constater les progrès réalisés de 2006 à 2021.

Le sénateur Rivard : Trouvez-vous que le gouvernement fédéral vous consulte assez dans le cadre de ses politiques sur les langues officielles? Pouvez-vous donner un exemple où les fruits de vos recherches ont pu faire changer des politiques liées aux langues officielles?

M. Landry : Le Comité sénatorial permanent des langues officielles s'intéressait beaucoup à nos recherches. Il a rédigé un excellent rapport et l'a présenté au gouvernement, mais il n'y a pas eu de conséquences. Il n'est pas facile de changer des politiques lorsque la volonté n'y est pas.

Je crois que nous avons eu des impacts ici et là, parce que nous avons fait des travaux spécifiques pour des provinces, des communautés. Par exemple, aujourd'hui, il y a beaucoup plus de personnes qui sont sensibilisées, des parents qui sont sensibilisés à la réalité de l'école française, qui ne produit pas que des francophones, mais aussi d'excellents bilingues. Nos premières recherches montraient que beaucoup de parents croyaient que le 50/50 serait préférable. Je serais intéressé de voir

The information is passed on quickly.

Senator Rivard: I have a final comment. Mr. Landry, I feel privileged to be a member of the official languages committee. When people are born in a francophone community, and they study and work in that community, they have the chance to speak English about an hour a month. We don't think of the problems faced by francophones in other provinces. Here, around the table, we have representatives from Manitoba, Alberta and New Brunswick. We also have colleagues from Quebec whose first language is English. That helps me take stock of the current situation. I'm not saying French is in danger, but we need to keep fighting to ensure its place.

The Chair: That's well-said and appropriate, Senator Rivard.

To follow up on Senator Maltais's comments, I want to add that, in Alberta, for example, graduates of French high schools can keep studying in French at the University of Alberta's Campus Saint-Jean. They are also encouraged to study medicine or law, since special programs are available in French in those fields, at the Université de Moncton or the University of Ottawa. They can continue studying in French at those institutions. The young people then return to Alberta to practice in English, but they often have the chance to speak French. They work in English after completing all their studies in French. They also learn the work jargon very quickly.

Senator Maltais: You're telling me that a young person from Alberta can't take medical training in French?

The Chair: No. Neither Alberta nor Manitoba has a French-language medicine program. The options for francophones outside Quebec are the University of Ottawa and the Université de Moncton, in partnership with the Université de Sherbrooke. That's all.

Senator Maltais: But even in Quebec, the medical textbooks are in English.

The Chair: Yes.

Senator Maltais: And in electrical engineering.

The Chair: Senator Maltais, we can continue our discussion later.

si, maintenant, le nombre a baissé. Il semble que les parents sont sensibilisés, ils se parlent entre eux, et cela se transmet rapidement.

Le sénateur Rivard : Ma dernière intervention est un commentaire. Monsieur Landry, je me sens privilégié de siéger au Comité des langues officielles. Lorsqu'on naît, qu'on étudie et qu'on travaille dans un milieu francophone, on a l'occasion de parler en anglais environ une heure par mois. On ne s'imagine pas les difficultés que les francophones peuvent avoir dans les autres provinces. Autour de la table, ici, il y a des représentants du Manitoba, de l'Alberta et du Nouveau-Brunswick. Nous avons également des collègues du Québec dont la langue maternelle est l'anglais. Cela m'a permis de voir la situation telle qu'elle est. Je ne dis pas que le français est en danger, mais on doit toujours se battre pour s'assurer qu'il ait toujours sa place.

La présidente : C'est un très beau et très juste commentaire, sénateur Rivard.

Pour faire suite aux commentaires du sénateur Maltais, j'aimerais ajouter qu'en Alberta, par exemple, les finissants des écoles secondaires francophones peuvent poursuivre leurs études en français au Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta. Or, nous les encourageons à étudier en médecine ou en droit, car il y a des programmes spéciaux offerts en français dans ces disciplines, à l'Université de Moncton ou à l'Université d'Ottawa, qui leur permettent de continuer leurs études en français. Ensuite, ces jeunes reviennent en Alberta et pratiquent en anglais, mais ils ont souvent l'occasion d'utiliser le français. Ils travaillent en anglais après avoir fait des études entièrement en français. D'ailleurs, on apprend très rapidement à bien maîtriser le jargon du travail.

Le sénateur Maltais : Vous êtes en train de me dire qu'un jeune de l'Alberta ne peut pas y faire son cours de médecine en français?

La présidente : Non, il n'y a pas de programme de médecine en français, ni en Alberta ni au Manitoba. Pour les francophones à l'extérieur du Québec, il y a l'Université d'Ottawa et l'Université de Moncton, en partenariat avec l'Université de Sherbrooke. C'est tout.

Le sénateur Maltais : Mais les livres, même au Québec, en médecine, sont anglais.

La présidente : Oui.

Le sénateur Maltais : Et en génie électrique.

La présidente : Sénateur Maltais, nous pourrions poursuivre notre discussion plus tard.

The senators seem to have no further questions. Thank you, Mr. Landry, for your excellent presentation. Your work has certainly made an impact on official language minority communities working in education. Thank you.

(The committee adjourned.)

Ne voyant pas d'autres questions de la part des sénateurs, je tiens à vous remercier sincèrement pour votre excellente présentation, monsieur Landry. Votre travail a certainement eu un impact auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire qui œuvrent dans le milieu scolaire. Un grand merci.

(La séance est levée.)

APPEARING

Monday, May 30, 2016

The Honourable Scott Brison, P.C., M.P., President of the Treasury Board.

WITNESSES

Monday, May 30, 2016

Treasury Board of Canada Secretariat:

Anne-Marie Smart, Chief Human Resources Officer;
Marc Tremblay, Executive Director, Official Languages Centre of Excellence.

Office of the Commissioner of Official Languages:

Graham Fraser, Commissioner of Official Languages;
Mary Donaghy, Assistant Commissioner, Policy and Communications Branch;
Pascale Giguère, Senior Counsel and Manager, Legal Affairs Branch;
Ghislaine Saikaley, Assistant Commissioner, Compliance Assurance Branch.

Monday, June 6, 2016

Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities:

Rodrigue Landry, Associate Researcher.

COMPARAÎT

Le lundi 30 mai 2016

L'honorable Scott Brison, C.P., député, président du Conseil du Trésor.

TÉMOINS

Le lundi 30 mai 2016

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

Anne-Marie Smart, dirigeante principale des ressources humaines;
Marc Tremblay, directeur exécutif, Centre d'excellence en langues officielles.

Commissariat aux langues officielles :

Graham Fraser, commissaire aux langues officielles;
Mary Donaghy, commissaire adjointe, Direction générale des politiques et des communications;
Pascale Giguère, avocate principale et gestionnaire, Direction des affaires juridiques;
Ghislaine Saikaley, commissaire adjointe, Direction générale de l'assurance de la conformité.

Le lundi 6 juin 2016

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques :

Rodrigue Landry, chercheur associé.